

# **GÉNÉRATION 2004**

**2<sup>i</sup>ème INTERROGATION**  
**Printemps 2009**

**DICTIONNAIRE DES VARIABLES**

**IMPORTANT :**

- Les fichiers associés au questionnaire « Génération 2004 à 5 ans » contiennent toutes les réponses des individus enquêtés, soit 18 944 répondants au total.
- L'utilisation de la variable de pondération PONDEF permet de retrouver des résultats valables pour l'ensemble du champ Céreq.
- Certaines variables primaires, mentionnées pour expliquer la construction des variables décrites dans ce document, ne sont pas présentes dans les bases livrées.
- Outre les informations collectées lors de la 2<sup>ème</sup> interrogation en 2009, les fichiers contiennent des informations collectées lors de la 1<sup>ère</sup> interrogation en 2007 (e.g. parcours scolaire etc.).
- Pour plus d'information sur l'enquête « Génération 2004 à 3 ans », vous pouvez vous référer au Bilan méthodologique publié dans la collection Net.doc sur le site du Céreq : <http://www.cereq.fr/pdf/Net-doc-63.pdf>

# Table des matières

<b>Présentation Générale de Génération 2004 à 5 ans.....</b>	<b>4</b>
Le dispositif des enquêtes « Générations ».....	4
L'enquête « Génération 2004 à 5 ans » .....	5
Les extensions.....	5
Le questionnaire à 3 ans : le questionnaire « complet ».....	6
Zoom sur le calendrier professionnel .....	7
Le questionnaire à 5 ans.....	8
Les tables finales.....	9
<b>1. Variables issues de la base de sondage .....</b>	<b>12</b>
<b>2. Table des individus.....</b>	<b>17</b>
2.1 Identifiant et pondération .....	17
2.2 Identification de l'enquêté et délimitation du champ.....	17
2.3 Parcours scolaire .....	18
2.3.1 Motif d'arrêt des études .....	18
2.3.2 Détail du parcours scolaire .....	19
2.3.3 Niveau de diplôme.....	24
2.4 Contacts avec la mission locale / PAIO .....	28
2.5 Perspectives professionnelles .....	29
2.6 Caractéristiques individuelles et environnement familial.....	32
2.7 Calendrier et variables calculées.....	39
<b>3. Table des séquences en entreprise.....</b>	<b>44</b>
3.1 Etiquettes de la séquence entreprise .....	44
3.2 L'entreprise .....	46
3.3 Descriptif de l'emploi.....	49
3.4 Formations dans l'entreprise .....	73
3.5 Départ de l'entreprise .....	74
3.6 Activité professionnelle .....	76
3.7 Discrimination .....	77
3.8 Opinions sur l'emploi .....	82
<b>4. Table des séquences de non emploi.....</b>	<b>85</b>
4.1 Etiquettes de la séquence de non emploi .....	85
4.2 Séquences de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation.....	87
4.3 Séquences de reprise d'études.....	97
<b>Annexe.....</b>	<b>99</b>
Menu Bac professionnel .....	99
Menu BT/BP.....	101
Menu des diplômes.....	103
Menu des spécialités.....	105

## Présentation Générale de Génération 2004 à 5 ans

### Le dispositif des enquêtes « Générations »

Les enquêtes « Générations » s'intéressent à l'insertion et au cheminement des sortants du système éducatif lors de leurs premières années de vie active. Elles ont pour objectifs principaux de produire des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.), selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités, à destination des acteurs publics et sociaux. Elles proposent ainsi des informations qui contribuent à la compréhension des processus d'insertion et des différenciations des parcours en début de carrière.

#### Encadré 1 - Le centre d'études et de recherches sur les qualifications

Créé au début des années 1970, devenu établissement public en 1985, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) est placé sous la tutelle des ministères en charge de l'Education nationale et du Travail.

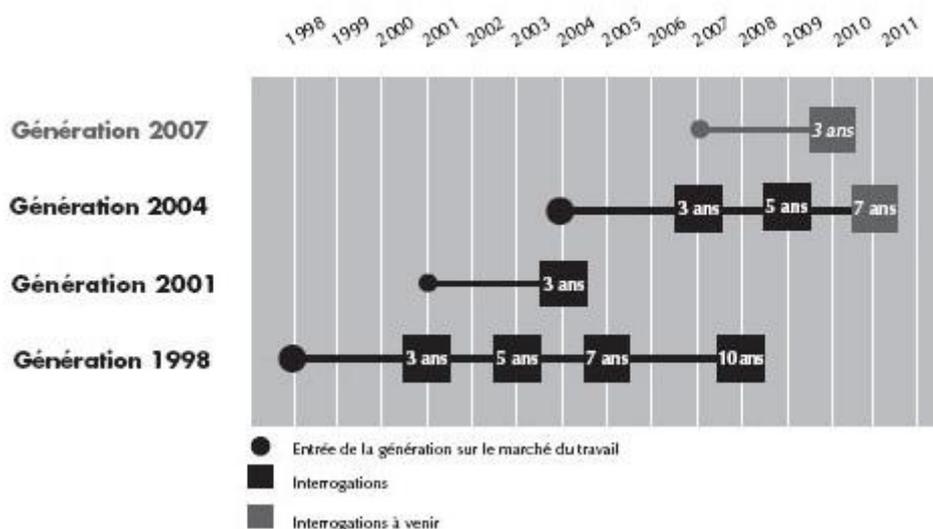
Il a pour missions de développer des études et des recherches, de collecter et d'exploiter des données originales dans le domaine de la relation formation-emploi, et de formuler des avis et propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation.

La première enquête « Génération » a été effectuée en 1997 auprès de sortants du système éducatif en 1992 issus de tous les niveaux de formation. Un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place à partir de l'enquête effectuée en 2001 auprès de sortants du système éducatif en 1998 : les enquêtes s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants interrogée tous les trois ans et avec une alternance entre une enquête « génération pleine » et une « mini-génération ».

L'enquête « génération pleine » comprend plusieurs interrogations. La première interrogation, trois ans après la sortie du système éducatif, est principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels. Les ré-interrogations suivantes, à cinq ans, à sept ans, sont plutôt centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme). Ces ré-interrogations permettent aussi d'approfondir certains constats issus de l'exploitation de la première interrogation (par exemple sur les insertions les plus problématiques).

L'enquête « mini-génération » se limite à la première interrogation à trois ans, avec une taille d'échantillon plus réduite. Cette enquête a vocation à réactualiser les indicateurs d'insertion sur les trois premières années d'insertion selon une grille d'analyse moins fine que pour les générations « pleines ».

**Figure 1.** Enchaînement des enquêtes Générations



Le cœur de l'enquête, pour la première interrogation comme pour les autres quand il y a lieu, est constitué par le calendrier professionnel qui permet de suivre mois par mois la situation d'activité des jeunes à l'issue de leur formation initiale, permettant de suivre les séquences successives d'emploi et de non emploi.

Le dispositif « génération » permet aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux de formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence.

### **L'enquête « Génération 2004 à 5 ans »**

L'enquête « Génération 2004 à 5 ans » est la ré interrogation, cinq ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale en 2003-2004 (année scolaire). La première interrogation de la Génération 2004 a eu lieu en 2007, trois ans après leur sortie (« Génération 2004 à 3 ans »).

L'enquête « Génération 2004 à 5 ans » a pour objectif de décrire les premières années de la vie active des jeunes sortis de formation initiale en 2004 notamment leurs mobilités et évolutions dans le milieu professionnel.

Les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu pour la Génération 2004 à 3 ans, nommé « champ Céreq », étaient les suivants :

- avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine durant l'année scolaire 2003-2004 ;
- avoir quitté le système éducatif entre octobre 2003 et octobre 2004 ;
- ne pas avoir interrompu ses études durant une année ou plus avant l'année scolaire 2003-2004 (sauf pour raison de santé).
- ne pas avoir repris ses études pendant l'année qui a suivi l'entrée sur le marché du travail
- avoir 35 ans ou moins en 2004
- être localisé en France métropolitaine au moment de l'enquête (ce qui exclut donc notamment les personnes poursuivant des études à l'étranger ou y allant pour un premier emploi).

Tous les répondants au questionnaire complet de l'interrogation à 3 ans ont été ré interrogés, soit environ 32 000 individus. Au total, le nombre de répondants à 5 ans est de 20 084 individus

Le plateau d'enquête « Génération 2004 à 5 ans » s'est déroulé d'avril à juin 2009. Le questionnaire d'enquête a eu une durée moyenne d'environ 14 minutes.

### **Les extensions**

Les acteurs intervenant dans le domaine de la formation sont multiples, avec leurs questionnements propres mais aussi avec un questionnaire commun sur le devenir des bénéficiaires. A la demande de certains d'entre eux, ministères, conseils régionaux ou observatoires de branches, des extensions sont régulièrement adossées aux enquêtes « Génération ». Elles permettent de situer les analyses ciblées sur des publics, des filières ou des territoires particuliers dans un contexte plus large, par rapprochement avec des indicateurs de référence nationaux.

Plusieurs types d'extensions sont possibles, éventuellement combinables :

- une extension d'échantillon, de façon à disposer d'un nombre de répondants suffisants pour permettre des analyses statistiquement pertinentes sur les catégories de sortants ciblées ;

- une extension de champs, pour interroger également sur les catégories de sortants ciblées les personnes non retenues dans le champ Céreq (par exemple en levant la restriction aux seuls primo sortants) ;
- une extension de questionnement, pour poser quelques questions complémentaires sur des catégories de sortants ciblées.

Pour cette seconde interrogation de l'enquête, « Génération 2004 à 5 ans », le nombre de répondants visés pour l'enquête nationale hors extension était d'environ 19 000, auquel s'ajoutaient environ 4 000 répondants attendus supplémentaires répartis entre deux extensions :

- une extension DREES (Direction de la Recherche, de l'Evaluation des Etudes et des Statistiques) portant sur les sortants des formations sanitaires : extension d'échantillon de 2 350 répondants,
- une extension ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) : extension d'échantillon de 1 370 répondants.

### **Le questionnaire à 3 ans : le questionnaire « complet »**

Les individus interrogés pour l'enquête Génération 2004 à 5 ans sont ceux qui ont répondu au questionnaire complet de l'enquête Génération 2004 à 3 ans (hors certaines extensions).

Le questionnaire complet de Génération 2004 à 3 ans commence par une partie filtre destinée à valider l'identification de l'individu et à vérifier les critères d'éligibilité : l'interlocuteur est-il le « bon individu » ? Fait-il partie du champ (champ Céreq ou champ d'une extension, selon les cas) ? Outre le nom et le prénom de la personne vérifiés à l'initialisation du contact, sont vérifiés le mois et l'année de naissance, ainsi que le nom de l'établissement de formation fréquenté en 2003-2004. Si la date de naissance et le nom de l'établissement diffèrent des informations contenues dans la base de sondage, l'individu n'est pas enquêté. Si la différence ne porte que sur l'une ou l'autre des informations, l'individu est enquêté.

Le questionnaire aborde ensuite successivement différents thèmes :

- *Le parcours scolaire* : motif de l'arrêt des études, retard ou non à l'entrée en 6<sup>e</sup>, nature de la classe de 3<sup>e</sup> et de la classe suivie après la troisième, orientation voulue ou subie, diplômes obtenus et spécialités, parcours résidentiel.
- *Séjours à l'étranger dans le cadre de la scolarité.*
- *L'expérience du travail en cours de scolarité*, sous forme de stage ou d'emploi.
- *Le calendrier professionnel* : description des séquences d'emploi et de non emploi sur la base d'un calendrier mensuel, portant sur les trois années allant de la sortie de formation initiale jusqu'à la date d'enquête.
- *Les perspectives professionnelles* : degré de satisfaction concernant la situation professionnelle actuelle ; souhait de progression et conditions (mobilité géographique, professionnelle, formation, etc.).
- *L'évolution du mode de cohabitation* : calendrier mensuel de mode de cohabitation (vivre chez ses parents/vivre en couple/vivre seul).
- *Les caractéristiques individuelles et la situation familiale* : pays de naissance de l'enquêté et de ses parents, nationalité des parents lors de l'enquête, situation d'activité et situation professionnelle des parents à la date de fin d'études, nombre d'enfants à la date d'enquête.
- *Sentiments de discrimination* : existence d'une discrimination professionnelle ressentie depuis la fin des études et motif.

## Zoom sur le calendrier professionnel

Le calendrier professionnel est le cœur du questionnaire. Il retrace mois par mois le parcours de l'enquêté entre sa date de fin d'études et la date de l'enquête et pilote l'ouverture des différents modules qui permettront un descriptif détaillé des séquences qui y sont repérées.

**Figure 2** Le calendrier professionnel de Génération 2004 à 3 ans

	2004												2005												2006												2007					
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun
INTERIM																																										
ENTREPRISE																																										
RECHERCHE D'EMPLOI																																										
REPRISE D'ETUDES																																										
FORMATION																																										
AUTRES SITUATIONS																																										

Note : Exemple pour une fin d'étude en juin 2004.

Le calendrier permet de distinguer six situations exclusives l'une de l'autre : deux situations d'emploi : intérim ou autre (« en entreprise ») ; une situation de recherche d'emploi ; une situation de reprise d'études ; une situation de formation<sup>1</sup> et les autres cas<sup>2</sup>. Par construction, une seule situation peut être déclarée pour un mois donné et toute séquence dure un nombre entier de mois. Deux séquences successives ne peuvent pas correspondre à une même situation (par exemple, il n'est pas possible de décrire deux séquences d'intérim contiguës ou deux séquences de formation contiguës). Par exception, deux séquences en entreprises peuvent être contiguës en cas de changement d'établissement (mais pas en cas de changement de profession ou de contrat au sein du même établissement).

Lors de l'enquête, l'ensemble des séquences d'emploi ou de non emploi sont décrites de façon successive en commençant par celle qui débute à la date de sortie de formation initiale et en terminant par la séquence correspondant à la situation actuelle. Lorsque le calendrier professionnel est rempli pour l'intégralité de la période, c'est-à-dire de la date de sortie de formation initiale augmentée d'un mois à la date d'enquête, la succession des séquences est listée à l'enquête pour les valider.

Après cette validation, des modules de description fine des séquences s'ouvrent par ordre chronologique. Pour le questionnaire complet, toutes les séquences sont concernées<sup>3</sup>. Pour le questionnaire allégé, seule la première séquence d'emploi et la séquence relative à la situation à la date de l'enquête sont concernées.

<sup>1</sup> Les situations de contrat d'apprentissage, de contrat de qualification ou d'élève fonctionnaire sont considérées comme des périodes d'emploi « en entreprise » et traitées comme telles.

<sup>2</sup> En particulier, si l'enquêté déclare une période d'emploi sur la période d'été suivant sa sortie de formation, il est demandé s'il s'agit d'un « job » de vacances. Dans ce cas, la séquence est codée « autre situation ».

<sup>3</sup> Dans le cas où plusieurs missions d'intérim se succèdent plusieurs mois consécutifs, le calendrier ne comporte qu'une seule séquence « intérim » de plusieurs mois. Dans ce cas, c'est la première mission qui sera décrite dans le cas où celle-ci correspond au premier emploi après la fin d'étude ; c'est la dernière mission qui sera décrite dans le cas où celle-ci correspond à la situation actuelle ; sinon, c'est la mission la plus longue qui sera décrite.

## **Le questionnaire à 5 ans**

Le questionnaire commence par une partie filtre visant à valider l'identification de l'individu.

Le déroulement du questionnaire est ensuite le suivant :

- *Le raccord avec la précédente enquête* : validation ou modification des informations données à la première interrogation.
- *Le calendrier professionnel* : Le calendrier professionnel est le cœur du questionnaire. Il retrace mois par mois le parcours de l'enquêté et pilote l'ouverture des différents modules qui permettront un descriptif détaillé des séquences qui y sont repérées. Le calendrier de Génération 2004 à 5 ans est une poursuite du calendrier de Génération 2004 à 3 ans, entre 2007 et 2009.
- *La description des séquences* (déclarées dans le calendrier professionnel)
- *Formation, activité professionnelle, départ de l'entreprise*
- *Sentiments de discrimination* : existence d'une discrimination professionnelle ressentie dans l'entreprise actuelle et motif.
- *Les contacts avec la mission locale/PAIO*
- *Les diplômes obtenus depuis l'interrogation précédente.*
- *Les perspectives professionnelles* : degré de satisfaction concernant la situation professionnelle actuelle ; souhait de progression et conditions (mobilité géographique, professionnelle, formation, etc.).
- *L'évolution du mode de cohabitation* : calendrier mensuel du mode de cohabitation (vivre chez ses parents/vivre en couple/vivre seul).
- *Les caractéristiques individuelles et la situation familiale* : lieu de résidence, nombre d'enfants à la date d'enquête.

### **Encadré 2 – Les informations demandées sur les différentes séquences du calendrier mensuel d'activité**

*Pour les séquences d'emploi passées* : nom de l'entreprise, lieu de travail, appartenance au secteur public, activité de l'entreprise, taille de l'entreprise ; contexte de l'embauche, raison de l'acceptation du poste ; nature du contrat de travail, profession, durée du travail, rémunération à l'embauche ; mêmes informations à la fin de période d'emploi dans l'entreprise ; formation au cours de la période d'emploi ; motif du départ.

*Pour les séquences de non emploi passées* (recherche d'emploi, formation, autres) : formation.

*Pour les séquences de reprise d'études passées* : but (obtenir un diplôme, préparer un concours public) et rôle du service public de l'emploi dans la reprise.

*Pour les séquences d'emploi à la date d'enquête* : nom de l'entreprise, lieu de travail, appartenance au secteur public, activité de l'entreprise, taille de l'entreprise ; contexte de l'embauche, raison de l'acceptation du poste ; nature du contrat de travail, profession, durée du travail à l'embauche/fin ; rémunération à l'embauche /fin ; formation; opinion sur sa situation d'emploi.

*Pour les séquences de non emploi à la date d'enquête* (recherche d'emploi, formation, autres) : inscription aux Assedic, démarches de recherche d'emploi, formation ; revenus, dont bénéfiques d'allocations.

*Pour les séquences de reprise d'études à la date d'enquête* : but (obtenir un diplôme, préparer un concours public), rôle du service public de l'emploi dans la reprise, diplôme ou type de concours préparé.

### Encadré 3 - Une enquête de la statistique publique

L'enquête « Génération 2004 à 5 ans », extensions comprises, est une enquête de la statistique publique et relève à ce titre de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Celle-ci définit le cadre de procédures destinées à garantir l'intérêt, la pertinence et la qualité des enquêtes publiques, ainsi que la confidentialité des informations collectées.

L'opportunité de l'enquête « Génération 2004 à 5 ans » a ainsi été discutée au Comité national de l'information statistique (Cnis), qui a émis un avis favorable en 2008 puis lui a attribué un label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête (label n°2009X709AU du 14 novembre 2008).

Les réponses apportées à l'enquête sont confidentielles. Les fichiers des réponses détaillées à l'enquête qui sont mis à disposition des chercheurs sont anonymes et ne comportent pas d'informations susceptibles de permettre une identification directe ou indirecte des personnes enquêtées. La réalisation de l'enquête et sa diffusion a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) (déclaration n° 1342783 sur l'« enquête de cheminement tous niveaux » ; récépissé du 11 février 2009).

### Les tables finales

A l'issue des différents traitements, les fichiers de résultats de l'enquête « Génération 2004 à 5 ans » se répartissent en trois tables.

### L'utilisation de la variable de pondération finale (PONDEF) permet de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble du champ Céreq.

Nom	L'observation dans la table est :	Contenu
Table « Individu »	Le répondant (18 944 observations)	Ensemble des réponses de l'enquêté, y compris le calendrier professionnel et le calendrier du mode de cohabitation. Ne sont pas décrites les parties descriptives des séquences d'emploi et de non emploi. Informations issues de la base de sondage. Pondérations
Table « Séquences d'emploi »	La période d'emploi dans l'entreprise (51 106 observations)	Périodes d'emploi décrites dans le calendrier professionnel et variables descriptives de ces périodes. Un identifiant (IDENT) permet d'associer les périodes au répondant concerné de la table « Individu ».
Table « Séquences de non emploi »	La période de non emploi (31 082 observations)	Périodes de non emploi décrites dans le calendrier professionnel et variables descriptives de ces périodes. Un identifiant (IDENT) permet d'associer les périodes au répondant concerné de la table « Individu ».

Pour chaque table, des labels et des formats ont été créés.

La description des variables dans ce dictionnaire se présente comme suit :

Pour chaque variable :

«Nom Variable»	«Description générale»	«Type donnée» «Longueur»
		«Format»

Question(s) : « Question posée au moment du questionnement »

Champ : « Individus répondant à la question »

«Modalités»

#### Quelques précisions :

Formulation de la question posée : en fonction de la séquence passée ou actuelle.

Pour pouvoir différencier les variables d'une interrogation à l'autre, l'année d'interrogation est précisée. Ainsi, la question ML1 a été posée en 2007 et en 2009 :

ML1\_07 = 1ère interrogation en 2007

ML1\_09 = 2ème interrogation en 2009

#### Variables dichotomisées : créées à partir d'une question à choix multiples

Par exemple, les variables suivantes ont été créées à partir de RA8\_09 :

RA8\_09 = question à choix multiples avec 10 modalités (2ème interrogation)

RA8\_09\_01 = codée oui (1) si la 1ère modalité en RA8\_09 est cochée, (0) si non.

RA8\_09\_02 = codée oui (1) si la 2ème modalité en RA8\_09 est cochée, (0) si non.

RA8\_09\_03 = codée oui (1) si la 3ème modalité en RA8\_09 est cochée, (0) si non.

...

RA8\_09\_10 = codée oui (1) si la 10ème modalité en RA8\_09 est cochée, (0) si non.

Les identifiants des tables sont IDENT pour la base individu, IDENT et NSEQ pour les bases séquences en entreprise et non emploi.

EXEMPLE :

Base individus

IDENT	Variable1	Variable2
001		
002		
003		
...		

Base séquences entreprise

IDENT	NSEQ	Variable11	Variable12
001	01		
001	03		
002	02		
002	03		
...			

Base séquences non emploi

IDENT	NSEQ	Variable21	Variable22
001	02		
002	01		
003	01		
003	02		
...			

Dans l'exemple ci-dessus, l'individu 001 a d'abord connu :

- une période d'emploi (NSEQ=01) puis
- une seconde séquence de non emploi et enfin
- une dernière séquence d'emploi décrite dans la base séquences en entreprise.

# 1. Variables issues de la base de sondage

CLASSE	Classe de sortie (codée)	Alph3
		\$CLASSE

010 = Mention complémentaire niveau BAC ou CAP/BEP  
 020 = FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) - Nouveau  
 100 = Doctorat - année hospital-univ. - D.E. / CES / DES / DESC en santé  
 110 = Magistère  
 111 = Master  
 120 = DEA (Diplôme d'Études Approfondies)  
 130 = DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) - du niveau bac + 5  
 170 = Diplôme d'Ingénieur  
 198 = Divers niveau bac + 5 ou +  
 199 = Diplôme école de commerce niveau bac + 5  
 200 = Licence - Licence (IUP) - DECF - du niveau bac + 3 - Diplôme IEP  
 201 = Maîtrise - Maîtrise (IUP) - MSBM - DPRBM - DCEM - MSG - du niveau bac + 4 - DES CF - Diplôme inst. comm. nancy  
 220 = MST (Maîtrise de Sciences et Techniques) - MIAGE  
 230 = Diplôme d'Ingénieur Maître  
 242 = DNSEP (diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique)  
 296 = Inscrit en 1ère année IUFM - préparation CAPES / CAPET / agreg en université  
 298 = Divers niveau bac + 3 / 4  
 299 = Diplôme d'école de commerce de niveau bac + 3/4  
 320 = BTS (Brevet de Technicien Supérieur)  
 321 = Diplôme des Métiers des Arts (DMA)  
 329 = Post-BTS  
 340 = Diplôme National d'Art et de Technologie  
 342 = Diplôme National d'Art Plastique  
 350 = DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)  
 352 = DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales) - DPECF - PCEM - DTA - niveau bac + 2  
 355 = DEUP – DEUST  
 360 = Diplôme de niveau Bac + 2  
 363 = CSA (Certificat de Spécialisation Agricole)  
 389 = Diplôme d'école de la sante / social - niveau Bac +2  
 398 = Divers niveau Bac + 2  
 400 = Bac Professionnel (première - terminale pro.)  
 401 = BMA (Brevet des Métiers d'Art)  
 420 = Brevet de Technicien (Première - Terminale BT)  
 430 = Bac Technologique (Première - Terminale Tech.)  
 439 = Post Bac Techno  
 450 = Brevet Professionnel  
 460 = Diplôme de niveau Bac  
 470 = Bac Général (Seconde - Première - Terminale Gen.)  
 488 = Diplôme de la jeunesse et sport de niveau bac  
 489 = Diplôme d'école de la santé et du social de niveau bac  
 498 = Divers Niveau Bac  
 500 = CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)  
 509 = Post-CAP  
 510 = Brevet d'Études Professionnelles (Seconde - Terminale Bep)  
 560 = Diplôme de niveau CAP BEP  
 588 = Diplôme de la jeunesse et sport de niveau CAP  
 589 = Diplôme de la santé - niveau CAP  
 600 = 5ème à 3ème - CPA – CLIPPA  
 601 = CIPPA  
 603 = SEGPA (6ème à 3ème)  
 604 = SEGPA-CAP en 2 ans

<b>MODTH</b>	Sortant niveau thèse (pas forcément diplômé)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s): Hors Santé

<b>AGRI</b>	Sortant d'un lycée agricole	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

<b>CFA</b>	Formation dispensée par voie d'apprentissage	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

<b>CAPBE</b>	Sortant d'un CAP/BEP (année terminale ou pas)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

<b>ANTER</b>	Classe terminale	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

<b>SUPER</b>	Sortant du supérieur (dont IV+)	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

<b>INFG3</b>	Classe de sortie inférieure ou égale à la troisième	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

<b>IMP39</b>	Classe de sortie agrégée	Alph1
		\$IMP39_F

1 = 1ère et 2ème année de DEUG  
2 = 1ère et 2ème année de DUT  
3 = 1ère et 2ème année de BTS  
4 = Autres

<b>ERA</b>	Niveau de diplôme	Alph1
		\$ERA_F

1 = Inférieur à Bac + 2  
2 = Ecole  
3 = Université (hors école)

<b>MOISINT_09</b> <b>MOISINT_07</b>	Mois d'interrogation	Alph2
		\$MOISINT_09_F \$MOISINT_07_F

Modalités de Moisint\_09:

04 = Avril 2009  
05 = Mai 2009  
06 = Juin 2009  
07 = Juillet 2009

Modalités de Moisint\_07 :

04 = Avril 2007  
05 = Mai 2007  
06 = Juin 2007  
07 = Juillet 2007

<b>IUFMI</b>	Inscrit en IUFM en 2003-2004	Alph1
		\$OUI NON

1 = Oui  
2 = Non

<b>REGETAB</b>	Région de l'établissement de formation	Alph2
		\$REGION

11 = ILE DE FRANCE  
21 = CHAMPAGNE-ARDENNES  
22 = PICARDIE  
23 = HAUTE-NORMANDIE  
24 = CENTRE  
25 = BASSE-NORMANDIE  
26 = BOURGOGNE  
31 = NORD-PAS DE CALAIS  
41 = LORRAINE  
42 = ALSACE  
43 = FRANCHE-COMTE  
52 = PAYS DE LA LOIRE

53 = BRETAGNE  
54 = POITOU-CHARENTES  
72 = AQUITAINE  
73 = MIDI-PYRENEES  
74 = LIMOUSIN  
82 = RHONE-ALPES  
83 = AUVERGNE  
91 = LANGUEDOC-ROUSS.  
93 = PACA  
94 = CORSE  
99 = ETRANGER

<b>DEPETAB</b>	Département de l'établissement de formation	Alph2
		\$DEPART

01 = Ain  
02 = Aisne  
03 = Allier  
04 = Alpes de Hte Provence  
05 = Hautes Alpes  
06 = Alpes Maritimes

07 = Ardèche  
08 = Ardennes  
09 = Ariège  
10 = Aube  
11 = Aude  
12 = Aveyron

13 = Bouches du Rhône  
14 = Calvados  
15 = Cantal  
16 = Charente  
17 = Charente Maritime  
18 = Cher

19 = Corrèze	44 = Loire Atlantique	71 = Saône et Loire
2A = Corse du Sud	45 = Loiret	72 = Sarthe
2B = Haute Corse	46 = Lot	73 = Savoie
20 = Corse (sans précision)	47 = Lot et Garonne	74 = Haute Savoie
21 = Côte d'Or	48 = Lozère	75 = Paris
22 = Côtes d'Armor	49 = Maine et Loire	76 = Seine Maritime
23 = Creuse	50 = Manche	77 = Seine et Marne
24 = Dordogne	51 = Marne	78 = Yvelines
25 = Doubs	52 = Haute Marne	79 = Deux Sèvres
26 = Drôme	53 = Mayenne	80 = Somme
27 = Eure	54 = Meurthe et Moselle	81 = Tarn
28 = Eure et Loir	55 = Meuse	82 = Tarn et Garonne
29 = Finistère	56 = Morbihan	83 = Var
30 = Gard	57 = Moselle	84 = Vaucluse
31 = Haute Garonne	58 = Nièvre	85 = Vendée
32 = Gers	59 = Nord	86 = Vienne
33 = Gironde	60 = Oise	87 = Haute Vienne
34 = Hérault	61 = Orne	88 = Vosges
35 = Ille et Vilaine	62 = Pas de Calais	89 = Yonne
36 = Indre	63 = Puy de Dôme	90 = Territoire de Belfort
37 = Indre et Loire	64 = Pyrénées Atlantiques	91 = Essonne
38 = Isère	65 = Hautes Pyrénées	92 = Hauts de Seine
39 = Jura	66 = Pyrénées Orientales	93 = Seine St Denis
40 = Landes	67 = Bas Rhin	94 = Val de Marne
41 = Loir et Cher	68 = Haut Rhin	95 = Val d'Oise
42 = Loire	69 = Rhône	DO = DOM
43 = Haute Loire	70 = Haute Saône	ET = Etranger

STRATEG	Strate de formation	Alph3
		\$STRATEG

A10 = A10-163 - 164 BAC PROFESSIONNEL	J01 = J01-Sortants Brevets Etat
A20 = A20-165 BTA (LYCÉE AGRICOLE)	J02 = J02-Sortants BPJEPS
A30 = A30-166 - 170 BAC TECHNO	J03 = J03-Sortants BAPAAT
A40 = A40-167 - 168 CAPA BPA BEPA	J04 = J04-Sortants BEATEP
A50 = A50-162 BTSa (LYCÉE AGRICOLE)	R00 = R00-Hors Champ (5e 4e)
C1G = C1G-Apprenti niveau 1 et 2 spe générale	R01 = R01 -4e Aménagée/techno
C1I = C1I-Apprenti niveau 1 et 2 spe indus	R02 = R02-3e
C1T = C1T-Apprenti niveau 1 et 2 spe tertiaire	R03 = R03-3e techno/insertion/cpa..
C2G = C2G-Apprenti niveau 3 spe générale	R05 = R05-SEGPA (6e-3e)
C2I = C2I-Apprenti niveau 3 spe indus	R11 = R11-SEGPA (CAP)
C2T = C2T-Apprenti niveau 3 spe tertiaire	R12 = R12-CAP Non Term-Indust
C3G = C3G-Apprenti niveau bac pro spe générale	R13 = R13-CAP Non Term-Tertia
C3I = C3I-Apprenti niveau bac pro spe indus	R14 = R14-CAP Term-Indust
C3T = C3T-Apprenti niveau bac pro spe tertiaire	R15 = R15-CAP Term-Tertia
C4G = C4G-Apprenti autre niveau 4 spe générale	R16 = R16-BEP Term-Indust
C4I = C4I-Apprenti autre niveau 4 spe indus	R17 = R17-BEP Term-Tertia
C4T = C4T-Apprenti autre niveau 4 spe tertiaire	R18 = R18-BEP Non Term-Indust
C5G = C5G-Apprenti CAP spe générale	R19 = R19-BEP Non Term-Tertia
C5I = C5I-Apprenti CAP spe indus	R20 = R20-2de /1e S L ES
C5T = C5T-Apprenti CAP spe tertiaire	R21 = R21-Term S L ES
C6G = C6G-Apprenti BEP autre niv 5 spe générale	R22 = R22-1e STI STL BT AdapT-Ind
C6I = C6I-Apprenti BEP autre niv 5 spe indus	R23 = R23-1e STT SMS BT AdapT-Tert
C6T = C6T-Apprenti BEP autre niv 5 spe tertiaire	R24 = R24-Term STI STL BT AdapT-Ind
G00 = G00-Apprenti du sup	R25 = R25-Term STT SMS BT AdapT-Tert
I10 = I10-IUFM sortants 1 ere année	R26 = R26-Bac pro Non Term-Indust
I20 = I20-IUFM passage en 2ème IUFM	R27 = R27-Bac pro Non Term-Tertia

R28 = R28-Bac pro Term-Indust  
R29 = R29-Bac pro Term-Tertia  
R30 = R30-BTS Term-Indust  
R31 = R31-BTS Term-Tertia  
R32 = R32-BTS Non Term-Indust  
R33 = R33-BTS Non Term-Tertia  
R34 = R34-DECF DECF...  
R99 = R99-Inconnu  
U11 = U11-L1-IUT Indust  
U12 = U12-L1-IUT Tertiaire  
U13 = U13-L1-Sces Fond Appl  
U14 = U14-L1-Droit-Sces Po  
U15 = U15-L1 -Eco-Gestion  
U16 = U16-L1-Lettres-Arts  
U17 = U17-L1-Sces Hum§Soc  
U18 = U18-L1-Santé  
U21 = U21 -L2-IUT Indust  
U22 = U22-L2-IUT Tertiaire  
U23 = U23-L2-Sces Fond Appl  
U24 = U24-L2-Droit-Sces Po  
U25 = U25-L2-Eco-Gestion  
U26 = U26-L2-Lettres-Arts  
U27 = U27-L2-Sces Hum§Soc  
U28 = U28-L2-Santé  
U31 = U31 -L3-IUT Indust  
U32 = U32-L3-IUT Tertiaire  
U33 = U33-L3-Sces Fond Appl  
U34 = U34-L3-Droit-Sces Po  
U35 = U35-L3-Eco-Gestion  
U36 = U36-L3-Lettres-Arts  
U37 = U37-L3-Sces Hum§Soc  
U38 = U38-L3-Santé  
U41 = U41-M1-IUT Indust  
U42 = U42-M1-IUT Tertiaire  
U43 = U43-M1-Sces Fond Appl  
U44 = U44-M1-Droit-Sces Po  
U45 = U45-M1 -Eco-Gestion  
U46 = U46-M1 -Lettres-Arts  
U47 = U47-M1-Sces Hum§Soc  
U48 = U48-M1-Santé  
U51 = U51 -M2-IUT Indust  
U52 = U52-M2-IUT Tertiaire  
U53 = U53-M2-Sces Fond Appl  
U54 = U54-M2-Droit-Sces Po  
U55 = U55-M2-Eco-Gestion  
U56 = U56-M2-Lettres-Arts  
U57 = U57-M2-Sces Hum§Soc  
U58 = U58-M2-Santé  
U60 = U60-D-CIFRE  
U61 = U61 -D-IUT Indust  
U62 = U62-D-IUT Tertiaire  
U63 = U63-D-Sces Fond Appl  
U64 = U64-D-Droit-Sces Po  
U65 = U65-D-Eco-Gestion  
U66 = U66-D-Lettres-Arts  
U67 = U67-D-Sces Hum§Soc  
U68 = U68-D-Santé  
U69 = U69-Ingénieurs Univ  
Z01 = Z01-Diplômés écoles artistiques  
Z02 = Z02-Ecoles de commerce  
Z03 = Z03-Diplômés autres écoles - service  
Z04 = Z04-Diplômés autres écoles - industriel  
Z05 = Z05-Diplômés écoles agricoles (vétérinaires)  
Z06 = Z06-Sortants privés universtaires niv 1  
Z07 = Z07-Sortants privés universtaires niv 2  
Z08 = Z08-Sortants privés universtaires niv 3  
Z09 = Z09-Sortants centre privé d'enseignement  
Z10 = Z10-Ecoles d'ingénieur  
Z11 = Z11-Ecoles d'administrations publiques + ENS  
Z12 = Z12-IEP  
Z13 = Z13-Ecoles DGA  
s10 = s10-Diplôme d'infirmier  
s20 = s20-Diplôme d'aide-soignant  
s30 = s30-Autres diplômes de santé  
s40 = s40-Diplômes d'assistant de service social et Educ Spe  
s50 = s50-Autres diplômes social + Kiné

## 2. Table des individus

### 2.1 Identifiant et pondération

<b>IDENT</b>	Identifiant INDIVIDU	Alph8
--------------	----------------------	-------

<b>PONDEF</b>	Pondération nationale FINALE	Num8
---------------	------------------------------	------

Remarque (s) : Y compris les étudiants étrangers et hors individus post-initiaux (cette variable de pondération correspond au champ « Céreq »).

<b>PDS_INIT</b>	Poids initiaux (poids de tirage)	Num8
-----------------	----------------------------------	------

Remarque (s) : réservée pour des études méthodologiques.  
Attention : pour l'exploitation des données, utiliser la variable PONDEF.

### 2.2 Identification de l'enquêté et délimitation du champ

<b>Q1</b>	Sexe de l'enquêté directement codé par l'enquêteur	Alph1 \$Q1_F
-----------	--	-----------------

Question : L'enquêté est

1 = Un homme  
2 = Une femme

<b>Q2</b>	Année de naissance de l'enquêté	Alph1 \$Q1_F
-----------	---------------------------------	-----------------

<b>Q7B</b>	Obtention du diplôme	Alph1 \$OUINON
------------	----------------------	-------------------

Champ : ANTER = 1

Question : Avez-vous obtenu en <DEBUT>, un(e) <diplôme de la classe terminale> ?

1 = Oui  
2 = Non

## 2.3 Parcours scolaire

### 2.3.1 Motif d'arrêt des études

<b>Q25</b>	Raisons pour lesquelles l'individu a arrêté ses études en 2004	Alph5

Question : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez arrêté vos études en 2004 :  
I.E : Citer oui/non sur chaque choix. Plusieurs réponses possibles

- 1 = Parce que vous étiez lassé de faire des études (oui/non)
- 2 = Pour des raisons financières (oui/non)
- 3 = Parce que vous aviez trouvé un emploi (oui/non)
- 4 = Parce que vous aviez atteint le niveau de formation que vous souhaitiez (oui/non)
- 5 = Parce que vous avez été refusé dans une formation supérieure (oui/non)
- 6 = Pour entrer dans la vie active (oui/non)
- 7 = Pour une autre raison (oui/non)

<b>LASSITUDE</b>	A arrêté ses études en 2004 car il était lassé de faire des études	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RAIFINAN</b>	A arrêté ses études en 2004 pour des raisons financières	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>TROUVEMP</b>	A arrêté ses études en 2004 car il a trouvé un emploi	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>ATNIVO</b>	A arrêté ses études en 2004 car il a atteint le niveau de formation qu'il souhaitait	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>REFUSE</b>	A arrêté ses études en 2004 car il a été refusé dans une formation supérieure	Alph1
		\$OUINON

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>VIEACT</b>	A arrêté ses études en 2004 pour entrer dans la vie active	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

<b>AUTRERAI</b>	A arrêté ses études en 2004 pour une autre raison	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

### 2.3.2 Détail du parcours scolaire

<b>DEP6EME</b>	Département de résidence en 6ème	Alph2
		\$DEPART

Champ : Q31 ≠ 07

01 = Ain	32 = Gers	65 = Hautes Pyrénées
02 = Aisne	33 = Gironde	66 = Pyrénées Orientales
03 = Allier	34 = Hérault	67 = Bas Rhin
04 = Alpes de Hte Provence	35 = Ille et Vilaine	68 = Haut Rhin
05 = Hautes Alpes	36 = Indre	69 = Rhône
06 = Alpes Maritimes	37 = Indre et Loire	70 = Haute Saône
07 = Ardèche	38 = Isère	71 = Saône et Loire
08 = Ardennes	39 = Jura	72 = Sarthe
09 = Ariège	40 = Landes	73 = Savoie
10 = Aube	41 = Loir et Cher	74 = Haute Savoie
11 = Aude	42 = Loire	75 = Paris
12 = Aveyron	43 = Haute Loire	76 = Seine Maritime
13 = Bouches du Rhône	44 = Loire Atlantique	77 = Seine et Marne
14 = Calvados	45 = Loiret	78 = Yvelines
15 = Cantal	46 = Lot	79 = Deux Sèvres
16 = Charente	47 = Lot et Garonne	80 = Somme
17 = Charente Maritime	48 = Lozère	81 = Tarn
18 = Cher	49 = Maine et Loire	82 = Tarn et Garonne
19 = Corrèze	50 = Manche	83 = Var
2A = Corse du Sud	51 = Marne	84 = Vaucluse
2B = Haute Corse	52 = Haute Marne	85 = Vendée
20 = Corse (sans précision)	53 = Mayenne	86 = Vienne
21 = Côte d'Or	54 = Meurthe et Moselle	87 = Haute Vienne
22 = Côtes d'Armor	55 = Meuse	88 = Vosges
23 = Creuse	56 = Morbihan	89 = Yonne
24 = Dordogne	57 = Moselle	90 = Territoire de Belfort
25 = Doubs	58 = Nièvre	91 = Essonne
26 = Drôme	59 = Nord	92 = Hauts de Seine
27 = Eure	60 = Oise	93 = Seine St Denis
28 = Eure et Loir	61 = Orne	94 = Val de Marne
29 = Finistère	62 = Pas de Calais	95 = Val d'Oise
30 = Gard	63 = Puy de Dôme	DO = DOM
31 = Haute Garonne	64 = Pyrénées Atlantiques	ET =Etranger

<b>REG6EME</b>	Région de résidence en 6ème	Alph2
		\$REGION

Champ : Q31 ≠ 07

Remarque (s) : modalités de REGETAB.

<b>POL6EME</b>	Caractérisation de la commune de résidence en 6ème	Alph1
		\$POL

Champ : Q31 ≠ 07

- 1 = Pôle urbain
- 2 = Commune monopolarisée
- 3 = Commune multipolarisée
- 4 = Espace à dominante rurale

Remarque(s) : plus d'informations sur les nomenclatures de regroupement de communes sur le site web de l'INSEE : [http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/nomenclatures/nomenclatures.htm](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm)

<b>ZE6EME</b>	Zone d'emploi de la commune de résidence en 6ème	Alph4
		\$ZE

Champ : Q31 ≠ 07

- |                              |                                 |                             |
|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| *** = Indéterminé            | 2102 = Reims                    | 2322 = Dieppe               |
| 9999 = Etranger              | 2103 = Châlons-en-Champagne     | 2323 = Havre                |
| DOM = DOM                    | 2104 = Épernay                  | 2324 = Lillebonne           |
| 1131 = Paris                 | 2105 = Marne-Moyenne            | 2325 = Évreux               |
| 1132 = Nanterre              | 2106 = Sud-Ouest-Champenois     | 2411 = Bourges              |
| 1133 = Boulogne-Billancourt  | 2107 = Troyes                   | 2412 = Vierzon              |
| 1134 = Vitry-sur-Seine       | 2108 = Haute-Vallée-de-la-Marne | 2413 = Saint-Amand-Montrond |
| 1135 = Créteil               | 2202 = Amiens                   | 2414 = Aubigny              |
| 1136 = Montreuil             | 2205 = Château-Thierry          | 2421 = Chartres             |
| 1137 = Saint-Denis           | 2206 = Sud-Oise                 | 2422 = Dreux                |
| 1138 = Cergy                 | 2207 = Soissons                 | 2423 = Châteaudun           |
| 1139 = Poissy                | 2208 = Beauvais                 | 2424 = Nogent-le-Rotrou     |
| 1140 = Mureaux               | 2209 = Compiègne                | 2431 = Châteauroux          |
| 1141 = Mantes-la-Jolie       | 2210 = Santerre-Oise            | 2432 = Argenton-sur-Creuse  |
| 1142 = Versailles            | 2211 = Abbeville-Ponthieu       | 2433 = Issoudun             |
| 1143 = Orsay                 | 2212 = Vimeu                    | 2434 = Châtre               |
| 1144 = Orly                  | 2219 = Santerre-Somme           | 2441 = Tours                |
| 1145 = Dourdan               | 2231 = Saint-Quentin            | 2442 = Amboise              |
| 1146 = Étampes               | 2232 = Chauny-Tergnier-La Fère  | 2443 = Loches               |
| 1147 = Évry                  | 2241 = Thiérache                | 2444 = Chinon               |
| 1148 = Melun                 | 2242 = Laonnois                 | 2451 = Blois                |
| 1149 = Fontainebleau         | 2307 = Pays-de-Bray             | 2452 = Vendôme              |
| 1150 = Nemours               | 2308 = Vallée-de-la-Bresle      | 2453 = Romorantin           |
| 1151 = Montereau-Fault-Yonne | 2311 = Fécamp                   | 2461 = Orléans              |
| 1152 = Provins               | 2313 = Pont-Audemer             | 2462 = Montargis            |
| 1153 = Coulommiers           | 2314 = Bernay                   | 2463 = Pithiviers           |
| 1154 = Lagny-sur-Marne       | 2316 = Verneuil-sur-Avre        | 2464 = Gien                 |
| 1155 = Meaux                 | 2317 = Vernon                   | 2501 = Caen-Bayeux          |
| 1156 = Roissy-en-France      | 2318 = Gisors                   | 2502 = Lisieux              |
| 2101 = Vallée-de-la-Meuse    | 2321 = Rouen                    | 2503 = Vire                 |

2504 = Cherbourg	4288 = Altkirch	5411 = Sud-Deux-Sèvres
2505 = Saint-Lô	4291 = Haguenau-Niederbronn	5412 = Nord-Deux-Sèvres
2506 = Avranches-Granville	4292 = Saverne-Sarre-Union	5413 = Poitiers
2507 = Coutances	4293 = Molsheim-Schirmeck	7201 = Nord-Est-de-la-Dordogne
2508 = Flers	4294 = Colmar-Neuf-Brisach	7202 = Périgueux
2509 = Alençon-Argentan	4295 = Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines	7203 = Terrasson
2510 = Mortagne-au-Perche-L'Aigle	4301 = Vesoul	7204 = Sarlat-la-Canéda
2610 = Mâcon	4302 = Lure-Luxeuil	7205 = Bergerac
2612 = Dijon	4303 = Belfort	7206 = Dax
2613 = Auxerre	4304 = Gray	7207 = Marmande-Casteljaloux
2615 = Nevers	4305 = Montbéliard	7210 = Agen
2641 = Chalon-sur-Saône	4306 = Dole	7211 = Lacq-Orthez
2643 = Châtillon-sur-Seine	4307 = Besançon	7212 = Oloron-Mauléon
2644 = Sens	4308 = Morteau	7213 = Pau
2651 = Montbard	4309 = Revermont	7214 = Libourne-Montpon-Sainte-Foyla-Grande
2652 = Avallon	4310 = Pontarlier	7215 = Langon-Bazas-La Réole
2654 = Cosne-sur-Loire	4311 = Lons-le-Saunier	7216 = Villeneuve-sur-Lot-Fumel
2656 = Autun	4312 = Champagnole	7271 = Bordeaux-Médoc
2660 = Joigny	4313 = Saint-Claude	7272 = Bordeaux-Arcachonnais
2662 = Decize	5201 = Nantes	7273 = Bordeaux-Entre-Deux-Mers
2664 = Creusot	5202 = Saint-Nazaire	7274 = Bordeaux-Cubzaçais
2666 = Beaune	5203 = Châteaubriant	7275 = Bordeaux-Zone-Centrale
2672 = Montceau-les-Mines	5204 = Angers	7281 = Mont-de-Marsan-Haute-Lande
2680 = Digoin	5205 = Choletais	7282 = Mont-de-Marsan-Est-des-Landes
2695 = Louhans	5206 = Saumur-Bauge	7291 = Sud-des-Landes
3110 = Roubaix-Tourcoing	5207 = Segréen-Sud-Mayenne	7292 = Bayonne-Pyrénées
3111 = Lille	5208 = Laval	7301 = Toulouse
3112 = Dunkerque	5209 = Mayenne-Nord-et-Est	7302 = Montauban
3113 = Flandre-Lys	5210 = Mans	7303 = Albi-Carmaux
3114 = Douaisis	5211 = Sarthe-Nord	7304 = Tarbes
3115 = Valenciennois	5212 = Sarthe-Sud	7305 = Rodez
3116 = Cambresis	5213 = Roche-sur-Yon	7306 = Castres-Mazamet
3117 = Sambre-Avesnois	5214 = Vendée-Est	7307 = Auch
3121 = Artois-Ternois	5215 = Vendée-Sud	7308 = Saint-Gaudens
3122 = Lens-Hénin	5216 = Vendée-Ouest	7309 = Figeac-Decazeville
3123 = Béthune-Bruay	5320 = Dinan	7310 = Cahors
3124 = Saint-Omer	5321 = Guingamp	7311 = Millau
3125 = Calais	5323 = Lannion	7312 = Nord-de-Lot
3126 = Boulonnais	5324 = Saint-Brieuc	7313 = Lourdes
3127 = Berck-Montreuil	5330 = Brest	7316 = Villefranche-de-Rouergue
4111 = Longwy	5331 = Morlaix	7317 = Lannemezan
4112 = Briey	5332 = Quimper	7318 = Saint-Girons
4113 = Thionville	5333 = Carhaix	7319 = Lavelanet
4121 = Lunéville	5340 = Fougères	7320 = Foix-Pamiers
4122 = Nancy	5341 = Rennes	7401 = Bellac
4123 = Toul	5342 = Saint-Malo	7402 = Limoges
4130 = Metz	5343 = Vitré	7403 = Rochechouart
4141 = Bassin-Houiller	5344 = Redon	7404 = Aubusson
4142 = Sarreguemines	5350 = Auray	7405 = Guéret
4150 = Sarrebourg	5351 = Ploërmel	7406 = Brive
4160 = Meuse-du-Nord	5352 = Vannes	7407 = Tulle
4171 = Bar-le-Duc	5353 = Lorient	7408 = Ussel
4172 = Commercy	5354 = Pontivy-Loudéac	8201 = Roanne
4180 = Vosges-de-l'Ouest	5401 = Nord-Poitou	8202 = Beaujolais-Val-de-Saône
4191 = Épinal	5402 = Châtellerault	8203 = Bourg-en-Bresse
4192 = Remiremont-Gérardmer	5403 = Montmorillon	8204 = Oyonnax
4193 = Saint-Dié	5404 = Haute-Charente	8205 = Genevois-Français
4271 = Wissembourg	5405 = Angoulême	8206 = Chablais
4276 = Strasbourg	5406 = Sud-Charentes	8207 = Vallée-de-l'Arve
4284 = Guebwiller	5407 = Cognac	8208 = Annecy
4285 = Thann-Cernay	5408 = Saintonge-Intérieure	8209 = Belley
4286 = Mulhouse	5409 = Saintonge-Maritime	
4287 = Saint-Louis	5410 = Rochelle	

8210 = Ambérieu  
 8211 = Lyon  
 8212 = Loire-centre  
 8213 = Saint-Étienne  
 8214 = Vienne-Roussillon  
 8215 = Bourgoin-La Tour-du-Pin  
 8216 = Chambéry  
 8217 = Tarentaise  
 8218 = Maurienne  
 8219 = Voiron  
 8220 = Annonay  
 8221 = Drôme-Ardèche-Nord  
 8222 = Romans-Saint-Marcellin  
 8223 = Grenoble  
 8225 = Drôme-Ardèche-Centre  
 8226 = Aubenas  
 8227 = Drôme-Ardèche-Sud  
 8311 = Aurillac  
 8313 = Mauriac  
 8314 = Saint-Flour  
 8324 = Clermont-Ferrand  
 8325 = Gannat  
 8331 = Issoire  
 8333 = Brioude  
 8343 = Montluçon  
 8351 = Moulins

8352 = Dompierre-sur-Besbre  
 8362 = Puy-en-Velay  
 8372 = Yssingeaux  
 8381 = Thiers  
 8382 = Ambert  
 8391 = Vichy  
 8392 = Saint-Pourcain-sur-Sioule  
 9101 = Carcassonne  
 9102 = Narbonne  
 9103 = Alès-La-Grand-Combe  
 9104 = Bagnols-sur-Cèze  
 9105 = Ganges-Le Vigan  
 9106 = Nîmes  
 9107 = Béziers-Saint-Pons  
 9108 = Montpellier  
 9109 = Sète  
 9110 = Lozère  
 9111 = Perpignan  
 9311 = Manosque  
 9312 = Digne  
 9321 = Briançon  
 9322 = Gap  
 9331 = Cannes-Antibes  
 9332 = Menton  
 9333 = Nice  
 9341 = Arles

9342 = Aix-en-Provence  
 9344 = Étang-de-Berre  
 9346 = Châteaurenard  
 9347 = Fos-sur-Mer  
 8224 = Crest-Die  
 9348 = Salon-de-Provence  
 9349 = Marseille-Aubagne  
 9351 = Toulon  
 9352 = Fréjus-Saint-Raphaël  
 9353 = Draguignan  
 9354 = Brignoles  
 9361 = Orange  
 9362 = Carpentras  
 9363 = Apt  
 9364 = Avignon  
 9403 = Calvi-Île-Rousse  
 9411 = Ajaccio  
 9412 = Bastia  
 9414 = Corte  
 9415 = Ghisonaccia-Aléria  
 9416 = Porto-Vecchio  
 9417 = Sartène-Propriano

<b>Q35new</b>	Baccalauréat	Alph5
---------------	--------------	-------

Champ : Q33 ≠ 5 et Q34C ≠ 1 et SUPER = 1

Question : Avez-vous obtenu ?

- 1 = Un bac général (oui/non)
- 2 = Un bac technologique (oui/non)
- 3 = Un bac professionnel (oui/non)
- 4 = Un brevet professionnel (BP, BPA) (oui/non)
- 5 = Un brevet de technicien (BT, BTA) (oui/non)
- 9 = Rien de tout cela

Remarque (s) : Créée à partir de Q35 et SISE pour l'université (réponse unique et seulement sur les bacs). Les sortants de l'université (strates U11 à U69) ne passaient pas cette question car l'information existait par ailleurs, en 4 modalités (réponse unique) : Bac général, Bac techno, Bac pro, et Dispensé. Ces derniers ont été regroupés avec les bacs généraux.

<b>DEPBAC</b>	Département de résidence au bac	Alph2
		\$DEPART

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de DEP6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de DEP6EME.

<b>REGBAC</b>	Région de résidence au bac	Alph2
		\$REGION

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de REGETAB. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de REG6EME.

<b>POLBAC</b>	Caractérisation de la commune de résidence au bac	Alph1
		\$POL

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de POL6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de POL6EME.

<b>ZEBAC</b>	Zone d'emploi de la commune de résidence au bac	Alph4
		\$ZE

Champ : SUPER = 1

Remarque (s) : modalités de ZE6EME. Pour les individus n'ayant pas déménagé depuis la 6ème, l'information est récupérée de ZE6EME.

<b>Q40_09</b> <b>Q40_07</b>	Obtention de diplômes ?	Alph1
		\$Q40_F

Question :

Q40\_09 : Et après moisint\_07 2007, avez-vous obtenu des diplômes ?

Q40\_07 : Et après 2004, avez-vous obtenu des diplômes ?

1 = Oui, un seul

2 = Oui, plusieurs

3 = Non

<b>Q41_09</b> <b>Q41_07</b>	Plus haut diplôme obtenu après <DEBUT>	Aplh3
		\$DIPLO

Champ : Q40=1,2

Question :

Q41\_09 : Quel est le diplôme le plus élevé obtenu après moisint\_07 2007 ?

Q41\_07 : Quel est le diplôme le plus élevé obtenu après 2004 ?

Remarque (s) : Menu des diplômes. La liste des modalités est consultable en annexe.

<b>Q42_09</b> <b>Q42_07</b>	Dans quelle spécialité ?	Alph3
		\$SPE

Champ : Q40=1,2

Question : Dans quelle spécialité ?

Remarque (s) : Menu des spécialités. La liste des modalités est consultable en annexe.

### 2.3.3 Niveau de diplôme

NIVEAU	Niveau de formation de la classe de sortie	Alph2
		\$NIVEAU

- 1 = Niveau I
- 2 = Niveau II
- 3 = Niveau III
- 4 = Niveau IV secondaire
- 4+ = Niveau IV Sup
- 5 = Niveau V
- 5b = Niveau V Bis
- 6 = Niveau VI

Remarque (s) : Niveau de formation de la classe de sortie. Pour les sortants FCIL, attribution du niveau du plus haut diplôme du parcours scolaire - Auxiliaire de puériculture en niveau V - Santé-social en niveau III si diplômés, sinon IV+.

NIVSOR9	Niveau de sortie en 9 postes	Num 8
		NIV9_F

- 1 = Non diplômé
- 2 = CAP-BEP-MC
- 3 = Bac
- 4 = Deug
- 5 = BTS-DUT-Santé-social
- 6 = Licence L3
- 7 = Maîtrise M1, MST...
- 8 = DEA-DESS-Master-M2
- 9 = Doctorat

PHDIP PHDIP_R	Plus haut diplôme (en 18 postes)	Alph2
		\$PHDIP_F ou \$PHDIPK_F ou \$PHDIPG_F

- 01 = Non diplômé
- 02 = CAP-BEP-MC Tertiaire
- 03 = CAP-BEP-MC Industriel
- 04 = Bac pro/techno Tertiaire (bp-mc-bt)
- 05 = Bac pro/techno Industriel (bp-mc-bt)
- 06 = Bac général
- 07 = Bac+2 Santé-social
- 08 = Bac+2 Tertiaire (y compris Deug)
- 09 = Bac+2 Industriel (y compris Deug)
- 10 = Licence pro
- 11 = L3 LSH, Gestion, Droit
- 12 = L3 Maths, Sciences, Techniques, Santé, STAPS
- 13 = M1
- 14 = M2 LSH, Gestion, Droit
- 15 = Ecoles de commerce Bac+5
- 16 = M2 Maths, Sciences, Techniques, Santé, STAPS
- 17 = Ecoles d'Ingénieur
- 18 = Doctorat

Remarque (s) : Plus haut diplôme obtenu en formation initiale, calculé à partir de la strate fine de sortie (STRATEGN), de l'obtention du diplôme (Q7B), et prenant en compte le parcours scolaire (Q34D à Q39I). PHDIP\_R correspond à PHDIP mais intègre des recodifications sur l'enseignement supérieur réalisées pour des travaux spécifiques à ce niveau de formation.

Des formats regroupés ont été créés pour cette variable :

\$PHDIPG\_F :

01 = Non diplômé  
 02,03 = CAP-BEP-MC  
 04,05,06 = Bac pro/techno/général  
 07,08,09 = Bac+2  
 10,11,12 = L3  
 13 = M1  
 14,15,16,17 = M2  
 18 = Doctorat

\$PHDIPK\_F :

01 = Non diplômé  
 02,03 = CAP-BEP-MC  
 04,05 = Bac pro/techno  
 06 = Bac général  
 07,08,09 = Bac+2  
 10,11,12 = L3  
 13 = M1  
 14,15,16,17 = M2  
 18 = Doctorat

<b>PHDIP9</b>	Plus haut diplôme en 9 postes	Num 8
		NIV9_F

1 = Non diplômé  
 2 = CAP-BEP-MC  
 3 = Bac  
 4 = Deug  
 5 = BTS-DUT-Santé-social  
 6 = Licence L3  
 7 = Maîtrise M1, MST...  
 8 = DEA-DESS-Master-M2  
 9 = Doctorat

Remarque (s) : Plus haut diplôme obtenu en formation initiale, calculé à partir de la strate fine de sortie (STRATEGN), de l'obtention du diplôme (Q7B) et prenant en compte le parcours scolaire (Q34D à Q39I). Nomenclature définie pour le BREF des premiers résultats de Génération 2004 à 3 ans.

<b>NSFPHD</b> <b>NSFPHD_R</b>	Spécialité du plus haut diplôme	Alph3
		\$NSF

100 = Formations générales  
 110 = Spécialités pluriscientifiques  
 111 = Physique-chimie  
 112 = Chimie-Biologie, biochimie  
 113 = Sciences naturelles (biologie-géologie)  
 114 = Mathématiques  
 115 = Physique  
 116 = Chimie  
 117 = Sciences de la terre  
 118 = Sciences de la vie  
 120 = Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit  
 121 = Géographie  
 122 = Economie  
 123 = Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)  
 124 = Psychologie  
 125 = Linguistique  
 126 = Histoire  
 127 = Philosophie, éthique et théologie  
 128 = Droit, sciences politiques

130 = Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes  
 131 = Français, littérature et civilisation française  
 132 = Arts plastiques  
 133 = Musique, arts du spectacle  
 134 = Autres disciplines artistiques et spéc. artist. plurivalentes  
 135 = Langues et civilisations anciennes  
 136 = Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales  
 200 = Technologies industrielles fondamentales (génie industriel, et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle)  
 201 = Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle)  
 210 = Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture  
 211 = Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière)  
 212 = Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux y.c. vétérinaire  
 213 = Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche  
 214 = Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)  
 220 = Spécialités pluritechnologiques des transformations  
 221 = Agro-alimentaire, alimentation, cuisine  
 222 = Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)  
 223 = Métallurgie (y. c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)  
 224 = Matériaux de construction, verre, céramique  
 225 = Plasturgie, matériaux composites  
 226 = Papier, carton  
 227 = Energie, génie climatique (y.c. énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités ; froid, climatisation, chauffage)  
 230 = Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois  
 231 = Mines et carrières, génie civil, topographie  
 232 = Bâtiment : construction et couverture  
 233 = Bâtiment : finitions  
 234 = Travail du bois et de l'ameublement  
 240 = Spécialités pluritechnologiques matériaux souples  
 241 = Textile  
 242 = Habillement (y. c. mode, couture)  
 243 = Cuirs et peaux  
 250 = Spécialités pluritechnologiques mécaniques-électricité (y. c. maintenance mécano-électrique)  
 251 = Mécanique générale et de précision, usinage  
 252 = Moteurs et mécanique auto  
 253 = Mécanique aéronautique et spatiale  
 254 = Structures métalliques (y. c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)  
 255 = Electricité, électronique (non c. automatismes, productique)  
 300 = Spécialités plurivalentes des services  
 310 = Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y. c. administration générale des entreprises et des collectivités)  
 311 = Transport, manutention, magasinage  
 312 = Commerce, vente  
 313 = Finances, banque, assurances  
 314 = Comptabilité, gestion  
 315 = Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi  
 320 = Spécialités plurivalentes de la communication  
 321 = Journalisme et communication (y. c. comm. graphique et publicité)  
 322 = Techniques de l'imprimerie et de l'édition  
 323 = Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle  
 324 = Secrétariat, bureautique  
 325 = Documentation, bibliothèques, administration des données  
 326 = Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données  
 330 = Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales  
 331 = Santé  
 332 = Travail social  
 333 = Enseignement, formation  
 334 = Accueil, hôtellerie, tourisme  
 335 = Animation culturelle, sportive et de loisirs  
 336 = Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes  
 340 = Spécialités plurivalentes des services à la collectivité  
 341 = Aménagement du territoire, développement, urbanisme

- 342 = Protection et développement du patrimoine
- 343 = Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
- 344 = Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y. c. hygiène et sécurité)
- 345 = Application des droits et statuts des personnes
- 346 = Spécialités militaires
- 410 = Spécialités concernant plusieurs capacités
- 411 = Pratiques sportives (y. c. arts martiaux)
- 412 = Développement des capacités mentales et apprentissages de base
- 413 = Développement des capacités comportementales et relationnelles
- 414 = Développement des capacités individuelles d'organisation
- 415 = Développement des capacités d'orientation, d'insertion, ou de réinsertion sociales et professionnelles
- 421 = Jeux et activités spécifiques de loisirs
- 422 = Economie et activités domestiques
- 423 = Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel
- 2 = Industriel (sans autre indication)
- 3 = Tertiaire (sans autre indication)

Remarque (s) : variable codée dans la nomenclature de spécialité des formations, selon plusieurs méthodes :

- 1-Codée à partir des fichiers d'adresse rectorats, écoles (SPE, source Etablissements) pour la spécialité de sortie
- 2-Table de passage Sise -' NSF, pour la spécialité de sortie - université (source DEPP).
- 3-Table de passage menu Spécialité -' NSF, pour Q34D1-D4, Q34F4 Q34FS Q34H1 Q34H2 Q39D1-D6 Q39HS Q392S du parcours scolaire (source Enquête Emploi)
- 4-Nomenclature DEPP pour Q37 Q37B Q37C Q34F1 Q34F2 Q34F3 du parcours scolaire
- 5-Post-codification réalisée en interne pour Q36 Q36B du parcours scolaire, et pour les thèses CIFRE

Attention : pour certains diplômes décrits dans le parcours scolaire (Diplôme de commerce, d'ingénieur, et les diplômes déclarés en Q39I et Q34E), on ne demandait pas la spécialité. On a imputé la spécialité de sortie.

6-On a considéré que les spécialités de diplômes du parcours scolaire situés entre la maîtrise et le doctorat étaient celles du plus haut diplôme décrit.

NSFPHD\_R correspond à NSFPHD mais intègre des recodifications sur l'enseignement supérieur réalisées pour des travaux spécifiques à ce niveau de formation.

<b>NSFSOR</b>	Spécialité de formation de la classe de sortie	Alph3
		\$NSF

Remarque (s) : La liste des modalités est consultable dans le paragraphe sur NSFPHD.

<b>PHD32</b> <b>PHD32_R</b>	Plus haut diplôme en 32 postes	Alph2
--------------------------------	--------------------------------	-------

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>01 = "Doctorat"</li> <li>02 = "Ecole d'ingénieur"</li> <li>03 = "Ecole de commerce bac+5"</li> <li>04 = "Master professionnel"</li> <li>05 = "Magistère"</li> <li>06 = "DRT"</li> <li>07 = "DESS"</li> <li>08 = "Master recherche"</li> <li>09 = "DEA"</li> <li>10 = "Autre bac+5"</li> <li>11 = "MST-MSG"</li> <li>12 = "Maîtrise"</li> <li>13 = "Ecole de commerce Bac+4"</li> <li>14 = "Autre bac+4"</li> <li>15 = "Licence professionnelle"</li> <li>16 = "Licence"</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>17 = "Autre bac+3"</li> <li>18 = "Autre Bac+2 santé-social"</li> <li>19 = "DUT"</li> <li>20 = "BTS"</li> <li>21 = "DEUST"</li> <li>22 = "DEUG"</li> <li>23 = "Autre bac+2"</li> <li>24 = "Autre Niveau 4 (bees ...)"</li> <li>25 = "Bac général"</li> <li>26 = "Bac technologique"</li> <li>27 = "Brevet de technicien"</li> <li>28 = "Bac professionnel (y compris MC)"</li> <li>29 = "Brevet professionnel"</li> <li>37 = "BEP"</li> <li>38 = "CAP"</li> <li>39 = "Autre niveau 5"</li> </ul> |
|---|--|

Remarque (s) : PHD32\_R correspond à PHD32 avec des recodifications sur l'enseignement supérieur réalisées pour des travaux spécifiques à ce niveau de formation.

DIPSOR	Diplôme de sortie	Alph2
--------	-------------------	-------

Diplôme de sortie, obtenu en 2004. Cette variable est calculée à partir des informations transmises par les établissements, et de la question sur l'obtention du diplôme (Q7B). Elle est codée dans une nomenclature aussi proche que possible de celle des diplômes antérieurs (DIPC1-DIPC11). Elle est à blanc pour ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme de sortie.

01 = "Doctorat"	18 = "Autre Bac+2 santé-social"
02 = "Ecole d'ingénieur"	19 = "DUT"
03 = "Ecole de commerce bac+5"	20 = "BTS"
04 = "Master professionnel"	21 = "DEUST"
05 = "Magistère"	22 = "DEUG"
06 = "DRT"	23 = "Autre bac+2"
07 = "DESS"	24 = "Autre niveau 4 (bees,...)"
08 = "Master recherche"	25 = "Bac général"
09 = "DEA"	26 = "Bac technologique"
10 = "Autre bac+5"	27 = "Brevet de technicien"
11 = "MST-MSG"	28 = "Bac professionnel (y compris MC)"
12 = "Maîtrise"	29 = "Brevet professionnel"
14 = "Autre bac+4"	37 = "BEP"
15 = "Licence professionnelle"	38 = "CAP"
16 = "Licence"	39 = "Autre niveau 5"
17 = "Autre bac+3"	

#### Précisions :

- le code 39 regroupe les diplômes d'aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, bapaat...
- le code 24 regroupe les diplômes bees, beatep, moniteur-éducateur
- le code 18 regroupe les diplômes d'infirmier, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social, masseur-kinésithérapeute, conseiller en économie sociale et familiale, psychomotricien, pédicure-podologue, ergothérapeute, puéricultrice, sage-femme, orthophoniste, manipulateur d'électro-radiologie, orthoptiste.

Il n'est pas possible de conserver exactement la même nomenclature que sur DIPC1-DIPC11. Les écoles de commerce bac+4 (code 13) sont ici regroupées avec les « autres bac+4 » (code 14). De la même manière, les codes 35 et 36 de DIPC1-DIPC11 n'ont pas leur équivalent. Les mentions complémentaires, de niveau 4 ou de niveau 5, sont toutes regroupées dans le code 28 avec les bac pro. Celles-ci sont repérables par la variable CLASSE=010 (sans distinction du niveau).

La spécialité de DIPSOR est celle de la classe de sortie, c'est-à-dire la variable NSFSOR, codée en NSF.

## 2.4 Contacts avec la mission locale / PAIO

**Champ : ERA = 1**

ML1_09 ML1_07	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1 \$OUINON
------------------	-------------------------------------	-------------------

Champ : ERA = 1

Question :

ML1\_09 : Depuis moisint\_07 2007, avez-vous eu des contacts avec une mission locale ou une PAIO ?

ML1\_07 : Depuis 2004, avez-vous eu des contacts avec une mission locale ou une PAIO ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>ML2_09</b> <b>ML2_07</b>	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1 \$ML2_F
--------------------------------	-------------------------------------	------------------

Champ : ML1 = 1

Question : Combien de fois ?

- 1 = Une seule fois
- 2 = Entre 2 et 5 fois
- 3 = Plus de 5 fois

<b>CIVI1_09</b>	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1 \$OUI NON
-----------------	-------------------------------------	--------------------

Champ : ML1 = 1

Question : Au cours des cinq dernières années, avez-vous bénéficié d'un CIVIS (contrat d'insertion à la vie sociale) ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>CIVI2_09</b>	Contact avec la mission locale/PAIO	Alph1 \$CIVI2_F
-----------------	-------------------------------------	--------------------

Champ : CIVI1\_09 = 1

Question : En quelle année avez-vous signé ce CIVIS (le PREMIER si plusieurs) ?

- 04 = 2004
- 05 = 2005
- 06 = 2006
- 07 = 2007
- 08 = 2008
- 09 = 2009
- 99 = NSP

## 2.5 Perspectives professionnelles

<b>OP2_09</b> <b>OP2_07</b>	Opinion sur le parcours et l'avenir professionnel	Alph1 \$OP2_F
--------------------------------	---	------------------

Question : Aujourd'hui, sur le plan professionnel, vous diriez plutôt que :

- 1 = Votre situation actuelle vous convient
- 2 = Votre situation actuelle ne vous convient pas

<b>P01A_09</b> <b>P01A_07</b>	Priorité professionnelle actuelle	Alph1 \$P01A_F
----------------------------------	-----------------------------------	-------------------

Question : Votre priorité aujourd'hui, c'est plutôt :

- 1 = De trouver ou conserver un emploi stable
- 2 = D'améliorer votre situation professionnelle
- 3 = Ou bien de ménager votre vie hors travail

<b>P03_09</b> <b>P03_07</b>	Progression professionnelle	Alph1 \$QUINON
--------------------------------	-----------------------------	-------------------

Champ :

P03\_07 : tous

P03\_09 : SITDE\_09 = 1

Question : Cherchez-vous à progresser dans une carrière professionnelle ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>P03A_09</b> <b>P03A_07</b>	Poste le plus élevé	Alph1 \$P03A_F
----------------------------------	---------------------	-------------------

Champ : salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Quel est le poste le plus élevé que vous pensez pouvoir atteindre en restant chez votre employeur ?

- 1 = Votre poste actuel
- 2 = Un autre poste (Précisez en clair)

<b>P03B_09</b> <b>P03B_07</b>	Avancement de carrière	Alph1 \$QUINON
----------------------------------	------------------------	-------------------

Champ : salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête et P03 = 1

Question : Pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à changer d'employeur ou d'entreprise dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>P03BF_09</b> <b>P03BF_07</b>	Avancement de carrière	Alph1 \$QUINON
------------------------------------	------------------------	-------------------

Champ : fonctionnaire à la date de l'enquête et P03B = 1

Question : Pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à quitter la fonction publique ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>P03C_09</b> <b>P03C_07</b>	Avancement de carrière	Alph1
		\$OUINON

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à quitter la région dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>P03D_09</b> <b>P03D_07</b>	Avancement de carrière	Alph1
		\$OUINON

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Pour progresser professionnellement, êtes-vous prêt à changer de métier dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>P03E_09</b> <b>P03E_07</b>	Avancement de carrière	Alph1
		\$OUINON

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à vous mettre à votre compte dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>P03F_09</b> <b>P03F_07</b>	Avancement de carrière	Alph1
		\$OUINON

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Toujours pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à suivre une formation ou passer un concours dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>P03G_09</b> <b>P03G_07</b>	Avancement de carrière	Alph1
		\$P03G_F

Champ : P03 = 1 et salarié (yc intérimaire) à la date de l'enquête

Question : Enfin pour avancer dans votre carrière, êtes-vous prêt à prendre une fonction d'encadrement (chef d'équipe, chef de service, directeur) dans les cinq ans à venir ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = [NE PAS CITER] Occupe déjà des fonctions d'encadrement

## 2.6 Caractéristiques individuelles et environnement familial

<b>CA0_09</b> <b>CA0_07</b>	Commune de résidence	Alph1 \$OUINON
--------------------------------	----------------------	-------------------

*Champ* : jeunes ayant déjà déclaré une commune de résidence (6ème ou bac).

Question : Aujourd'hui, habitez-vous toujours à <dernière commune citée par le jeune> ?

1 = Oui

2 = Non

<b>DEPINTER_09</b> <b>DEPINTER_07</b>	Département de résidence actuel	Alph2 \$DEPART
--	---------------------------------	-------------------

*Remarque (s)* : modalités de DEP6EME. Lorsque l'individu n 'a pas déménagé, le département est, le cas échéant, DEP6EME ou DEP6AC.

<b>REGINTER_09</b> <b>REGINTER_07</b>	Région de résidence actuelle	Alph2 \$REGION
--	------------------------------	-------------------

*Remarque (s)* : modalités de REG6EME. Lorsque l'individu n 'a pas déménagé, la région est, le cas échéant, REG6EME ou REG6AC.

<b>POLINTER_09</b> <b>POLINTER_07</b>	Caractérisation de la commune de résidence actuelle	Alph1 \$POL
--	---	----------------

*Remarque (s)* : modalités de POL6EME. Lorsque l'individu n 'a pas déménagé, il s'agit, le cas échéant, de POL6EME ou POL6AC.

<b>ZEINTER_09</b> <b>ZEINTER_07</b>	Zone d'emploi de la commune de résidence actuelle	Alph4 \$ZE
--	---	---------------

*Remarque (s)* : modalités de ZE6EME. Lorsque l'individu n 'a pas déménagé, il s'agit, le cas échéant, de ZE6EME ou ZE6AC.

<b>LIEUNAI1 LIEUNMER1 LIEUNPER1</b>	Pays de naissance de l'enquêté (LIEUNAI1), du père et de la mère (LIEUNPER1, LIEUNMER1)	Alph2
		\$PAYSNAIS

00 = "00 France"  
01 = "01 Europe du Sud"  
02 = "02 Yougoslavie"  
03 = "03 Europe centrale et du Nord"  
04 = "04 Europe de l'Ouest"  
05 = "05 Europe de l'Est"  
06 = "06 Turquie et Moyen-Orient"  
07 = "07 Maghreb"  
08 = "08 Afrique hors Maghreb"  
09 = "09 Asie"  
10 = "10 Amérique"  
11 = "11 NVPD"

<b>CA7</b>	Nationalité du père	Alph1
		\$CA7_F

Champ : LIEUNPER1 ≠ NULL, 00.

Question : Quelle est la nationalité de votre père ?

1 = Française d'origine  
2 = Française par acquisition  
3 = Etrangère  
4 = Double nationalité  
5 = NVPD

<b>CA8</b>	Nationalité de la mère	Alph1
		\$CA8_F

Champ : LIEUNMER1 ≠ NULL, 00.

Question : Quelle est la nationalité de votre mère ?

1 = Française d'origine  
2 = Française par acquisition  
3 = Etrangère  
4 = Double nationalité  
5 = NVPD

<b>SITPERE</b>	Situation du père à la fin des études	Alph1
		\$SITPERE_F

Question : A la fin de vos études à la <date de fin d'études>, quelle était la situation de votre père ?

1 = Travaille  
2 = Au chômage  
3 = Retraité  
4 = Père au foyer ayant déjà travaillé  
5 = Père au foyer n'ayant jamais travaillé  
6 = En formation  
7 = Décédé  
8 = NVPD, NSP

<b>CA9C</b>	Position professionnelle du père à la date de fin d'études	Alph1
		\$CA9C_F

Champ : SITPERE ≠ 7 et si l'individu n 'a pas refusé de donner la situation du père à la fin des études.

Question : Il était ?

- 1 = Ouvrier
- 2 = Employé
- 3 = Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire
- 4 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur
- 5 = Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 6 = Agriculteur
- 7 = NSP (ne pas citer)

<b>SITMERE</b>	Situation de la mère à la fin des études	Alph1
		\$SITMERE_F

Question : A la fin de vos études à la <date de fin d'études>, quelle était la situation de votre mère ?

- 1 = Travaille
- 2 = Au chômage
- 3 = Retraitée
- 4 = Mère au foyer ayant déjà travaillé
- 5 = Mère au foyer n'ayant jamais travaillé
- 6 = En formation
- 7 = Décédée
- 8 = NVPD, NSP

<b>CA10C</b>	Position professionnelle de la mère à la date de fin d'études	Alph1
		\$CA10C_F

Champ : SITMERE ≠ 7 et si l'individu n 'a pas refusé de donner la situation de la mère à la fin des études.

Question : Elle était ?

- 1 = Ouvrier
- 2 = Employé
- 3 = Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire
- 4 = Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur
- 5 = Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 6 = Agriculteur
- 7 = NSP (ne pas citer)

<b>CA20_09</b> <b>CA20_07</b>	Enfants	Alph1
		\$CA20_F

Question : Avez-vous des enfants ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NVPD (ne pas citer)

<b>CA21_09</b> <b>CA21_07</b>	Nombre d'enfants	Alph1 \$CA21_F
----------------------------------	------------------	-------------------

Champ : CA20 = 1

Question : Combien ?

- 1 = Un
- 2 = Deux
- 3 = Trois
- 4 = Quatre
- 5 = Cinq ou plus

<b>CA24_07</b>	Discrimination à l'embauche	Alph1 \$CA24_F
----------------	-----------------------------	-------------------

Question : Pour finir, une dernière question : dans votre parcours professionnel depuis 2004, estimez-vous avoir été victime, au moins une fois, de discrimination à l'embauche ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

<b>CA25_07</b>	Discrimination à l'embauche	Alph1 \$CA25_F
----------------	-----------------------------	-------------------

Champ : CA24 = 1

Question : C'est arrivé :

- 1 = Une fois
- 2 = Plusieurs fois
- 3 = Très souvent

<b>CA26_07</b>	Discrimination à l'embauche	Alph8
----------------	-----------------------------	-------

Champ : CA24 = 1

Question : Etait-ce ?

- 1 = A cause de votre nom (oui/non)
- 2 = A cause de la couleur de votre peau (oui/non)
- 3 = A cause de votre accent (oui/non)
- 4 = A cause de votre lieu de résidence (votre quartier) (oui/non)
- 5 = Parce que vous étiez une FEMME/HOMME (oui/non)
- 6 = A cause de votre look (piercing, couleur, ou longueur des cheveux) (oui/non)
- 7 = A cause d'une particularité physique (taille, poids, handicap moteur) (oui/non)
- 8 = Pour une autre raison (O\_DIS3\_09)

Remarque (s) : La variable CA26 n'est pas apurée des recodifications d'ouverts. Il est donc très fortement conseillé d'utiliser les variables DINOM à DISANTE pour l'analyse car ces dernières sont apurées.

<b>DINOM_07</b>	Discrimination à l'embauche due au nom	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIPEAU_07</b>	Discrimination à l'embauche due à la couleur de la peau	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIACCENT_07</b>	Discrimination à l'embauche due à l'accent	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DILIEU_07</b>	Discrimination à l'embauche due au lieu de résidence	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DISEXE_07</b>	Discrimination à l'embauche due au sexe	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DILOOK_07</b>	Discrimination à l'embauche due au look	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIPHYSIQ_07</b>	Discrimination à l'embauche due à une particularité physique	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIAUTRE_07</b>	Autre cause de discrimination à l'embauche	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIAGE_07</b>	Discrimination à l'embauche due à l'âge	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

<b>DIFAMI_07</b>	Discrimination à l'embauche due à la situation familiale (enceinte, enfants...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

<b>DIETU_07</b>	Discrimination à l'embauche due au niveau d'études	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

<b>DIORI_07</b>	Discrimination à l'embauche due aux origines (ethnique, religion...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

<b>DIEXP_07</b>	Discrimination à l'embauche due au manque d'expérience professionnelle	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

<b>DIPERMI_07</b>	Discrimination à l'embauche due à l'absence de permis de conduire ou de moyen de transport	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

<b>DIFAV_07</b>	Discrimination à l'embauche due à du favoritisme, piston, cooptation	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

<b>DIPERSO_07</b>	Discrimination à l'embauche due à un manque de feeling, à la tête du client	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

<b>DISANTE_07</b>	Discrimination à l'embauche due à un problème de santé	Alph1
		\$OUINON

Champ : CA24 = 1

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : Variable nouvelle, créée à partir des réponses à O\_CA26\_07.

## 2.7 Calendrier et variables calculées

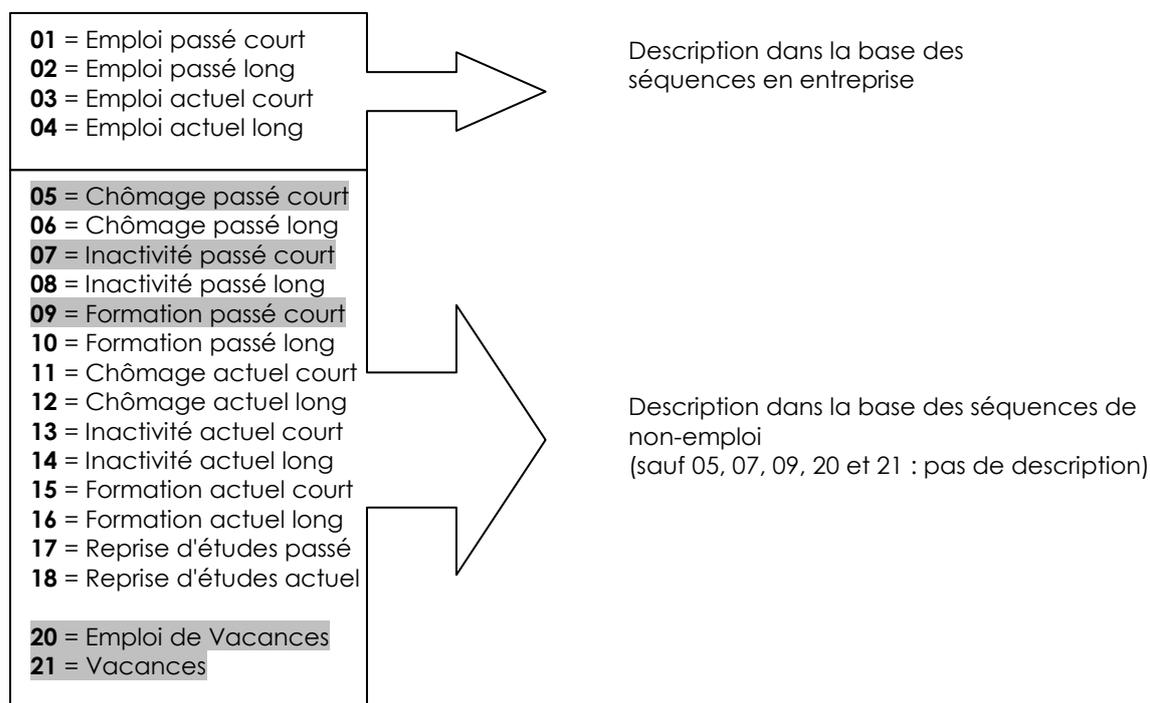
MOISX	Calendrier Professionnel mensuel	Alph4

Le calendrier professionnel décrit la situation de l'enquêté, mois après mois, entre sa date de fin de formation et sa date d'interrogation.

Le MOIS1 correspond à novembre 2003. Le dernier mois est le MOIS69 : il correspond à juillet 2009.

Les variables MOISX sont à valeur manquante jusqu'à la date de fin de formation (Q20) incluse et tirées à l'identique du mois d'interrogation au mois 69. Chaque mois du calendrier est codé sur 4 positions :

- les 2 premières positions renseignent, mois par mois, sur la situation de l'individu. Ces deux positions correspondent à la variable CAL présente dans les bases séquence en entreprise et séquence de non emploi.



- les 2 dernières positions des variables MOISX renvoient le numéro de la séquence correspondante. Ces deux positions reprennent le contenu de la variable NSEQ présente dans les bases séquence en entreprise et séquence de non emploi.

<b>HMOISX</b>	Calendrier Habitat mensuel	Alph4

Le calendrier habitat décrit, mois après mois, la situation de l'enquêté selon qu'il habitait chez ses parents, en couple ou seul. HMOIS1 correspond à novembre 2003. Le dernier mois est HMOIS69 : il correspond à juillet 2009. La description se fait à partir de la date de fin de formation (Q20) et est tirée à l'identique du mois d'interrogation au mois HMOIS69.

Chaque mois du calendrier habitat est codé sur 4 positions :

- Les deux premières positions renseignent sur le mode d'habitat du jeune :

01 : Vit chez ses parents

02 : Vit en couple

03 : Vit seul

Les situations sont exclusives et hiérarchisées. Par exemple, un jeune déclarant vivre en couple chez ses parents sera classé en '01'.

- Les deux dernières positions de la variable donnent le numéro de la séquence habitat.

<b>HABDE_09 HABDE_07</b>	Situation d'habitat à la date d'enquête	Alph2

01 : Vit chez ses parents

02 : Vit en couple

03 : Vit seul

<b>ID</b>	Indice du premier mois observé	Num8
		ID

1 = Novembre 2003

...

15 = Janvier 2005

Remarque (s) : Il correspond au X de la première variable MOISX renseignée. Il est compris entre 1 et 15. Le premier mois observé est le mois suivant la fin de formation (Q20+1).

<b>IF</b>	Indice du dernier mois observé (mois d'interrogation)	Num8
		IF

66 = Avril 2009

67 = Mai 2009

68 = Juin 2009

69 = Juillet 2009

<b>DUROBS</b>	Nombre de mois renseignés dans le calendrier professionnel	Num8

Remarque (s):  $DUROBS = IF - ID + 1$ .

<b>NSTOT_09 NSTOT_07</b>	Nombre de séquences total	Num8

<b>SITDE_09</b> <b>SITDE_07</b>	Situation de l'enquêté à la date de l'enquête	Alpha4 \$SITDE_F
------------------------------------	---	---------------------

- 1 = Emploi
- 2 = Chômage
- 3 = Inactivité
- 4 = Formation
- 5 = Reprise d'études

**Les variables qui suivent ont été calculées sur la période comprise entre ID et IF.**

<b>NMEMP_07</b> <b>NMEMP_09</b>	Nombre de mois passés en emploi (hors jobs de vacances)	Num8
------------------------------------	---	------

<b>NMJVAC_07</b> <b>NMJVAC_09</b>	Nombre de mois passés sur des jobs de vacances	Num8
--------------------------------------	--	------

<b>NMCHO_07</b> <b>NMCHO_09</b>	Nombre de mois passés au chômage	Num8
------------------------------------	----------------------------------	------

<b>NMINA_07</b> <b>NMINA_09</b>	Nombre de mois passés en inactivité	Num8
------------------------------------	-------------------------------------	------

<b>NMFOR_07</b> <b>NMFOR_09</b>	Nombre de mois passés en formation	Num8
------------------------------------	------------------------------------	------

<b>NMETU_07</b> <b>NMETU_09</b>	Nombre de mois passés en reprise d'études	Num8
------------------------------------	---	------

<b>NMVAC_07</b> <b>NMVAC_09</b>	Nombre de mois passés en vacances	Num8
------------------------------------	-----------------------------------	------

<b>NSEMP_07</b> <b>NSEMP_09</b>	Nombre de séquences en emploi	Num8
------------------------------------	-------------------------------	------

<b>NSCHO_07</b> <b>NSCHO_09</b>	Nombre de séquences de chômage	Num8
------------------------------------	--------------------------------	------

<b>NSINA_07</b> <b>NSINA_09</b>	Nombre de séquences d'inactivité	Num8
------------------------------------	----------------------------------	------

<b>NSFOR_07</b> <b>NSFOR_09</b>	Nombre de séquences de formation	Num8
------------------------------------	----------------------------------	------

<b>NSETU_07</b> <b>NSETU_09</b>	Nombre de séquences de reprise d'études	Num8
------------------------------------	---	------

<b>NSJVAC_07</b> <b>NSJVAC_09</b>	Nombre de séquences de jobs de vacances	Num8
--------------------------------------	---	------

<b>NSVAC_07</b> <b>NSVAC_09</b>	Nombre de séquences de vacances	Num8
------------------------------------	---------------------------------	------

<b>TAPE</b>	Temps d'accès au premier emploi en nombre de mois	Num8
-------------	---	------

Remarque(s) : Calculé depuis ID. La variable est à blanc pour les individus n'ayant jamais accédé à un premier emploi.

<b>AGE04</b>	Age de l'individu en 2004 (à la sortie du système éducatif)	Num3
--------------	---	------

Remarque (s) : AGE04 = 2004 – (1900 + Q2).

<b>TRAJPRO_07</b> <b>TRAJPRO_09</b>	Trajectoire professionnelle	Alph17
--	-----------------------------	--------

Chaque position est renseignée par une lettre correspondant à la situation décrite par l'individu.

- E = Emploi
- C = Recherche d'emploi
- I = Inactivité
- F = Formation
- R = Reprise d'études
- V = Jobs de vacances
- D = Vacances

<b>TYPOTRAJ_07</b>	Typologie de trajectoire	Alph1 \$TYPO
--------------------	--------------------------	-----------------

- 1 = Accès rapide et durable à l'emploi
- 2 = Chômage persistant ou récurrent
- 3 = Décrochage de l'emploi
- 4 = Inactivité durable
- 5 = Formation ou reprise d'études de longue durée
- 6 = Accès différé à l'emploi après une période de chômage
- 7 = Formation ou reprise d'études courte durée
- 8 = Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation

Remarque (s) : La variable résulte de la réalisation d'une typologie des trajectoires (méthode du LIRHE) prenant en compte comme états sur le marché du travail : emploi, chômage, inactivité et formations ou reprises d'études.

<b>NES_07</b> <b>NES_09</b>	Activité économique de l'entreprise codée en NES	Alph3 \$NES \$NES16_F \$NES8_F \$NES4_F
--------------------------------	--	---

Cf. Variable NES pour les codifications.

<b>STAT_07</b> <b>STAT_09</b>	Dernier contrat de travail	Alph2 \$STATUT
----------------------------------	----------------------------	-------------------

Cf. Variable STAT\_FIN pour les codifications.

<b>PCS_07</b> <b>PCS_09</b>	PCS de l'emploi	Alph4 \$PCS \$CS42_F \$CS8_F
--------------------------------	-----------------	------------------------------------

Cf. Variable PCS\_EMB pour les codifications.

<b>SALPR_07</b> <b>SALPR_09</b>	Dernier salaire mensuel net prime incluse	Alph4 \$PCS \$CS42_F \$CS8_F
------------------------------------	---	------------------------------------

*Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires et les primes, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.*

### 3. Table des séquences en entreprise

Champ : CAL=01, 02, 03, 04, 20

#### 3.1 Etiquettes de la séquence entreprise

<b>IDENT</b>	Identifiant INDIVIDU	Alph8
--------------	----------------------	-------

<b>NSEQ</b>	Numéro de la séquence	Alph2
-------------	-----------------------	-------

Remarque (s) : Correspond aux positions 3 et 4 des modalités des variables MOISX (dans la table des individus).

Exemple pour un emploi salarié : si NSEQ = 03, cette séquence entreprise correspond à la 3ème séquence décrite dans le calendrier. Si cette séquence a débuté en janvier 2006 et s'est terminée en juin 2006, les variables MOIS27 à MOIS32 seront codées 0103 (01 signifiant séquence courte en entreprise du passé).

<b>RETOU</b>	Retour dans l'entreprise	Alph2 \$OUINON
--------------	--------------------------	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : cette variable indique les retours dans une entreprise où l'enquêté a déjà travaillé depuis sa sortie du système éducatif, lors d'une séquence antérieure. Pour CAL = 20, RETOU = 2. Attention, cette variable n'est pas reliée entre les 2 interrogations.

<b>CAL</b>	Déclaration du calendrier	Alph2 \$CAL_F
------------	---------------------------	------------------

01 = Emplois courts du passé  
02 = Emplois longs du passé  
03 = Emplois courts actuels  
04 = Emplois longs actuels  
20 = Jobs de vacances

<b>ACTU_07</b> <b>ACTU_09</b>	Séquence actuelle	Alph1 \$ACTU_F
----------------------------------	-------------------	-------------------

0 = Séquence en entreprise du passé  
1 = Séquence en entreprise à la date de l'enquête

Remarque (s) : Indique s'il s'agit d'une séquence du passé ou de la séquence à la date de l'enquête

<b>DEBUT</b>	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DEBUT_F

1 = Novembre 2003  
2 = Décembre 2003  
...  
68 = Juin 2009  
69 = Juillet 2009

<b>FIN</b>	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$FIN_F

1 = Novembre 2003  
2 = Décembre 2003  
...  
68 = Juin 2009  
69 = Juillet 2009

<b>DATDN</b>	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DATDN_F

01 = Novembre 2003  
02 = Décembre 2003  
...  
69 = Juillet 2009

<b>DATFN</b>	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DATFN_F

01 = Novembre 2003  
02 = Décembre 2003  
...  
69 = Juillet 2009

<b>DUREE</b>	Durée de la séquence en nombre de mois	Alph2

Remarque (s) :  $DUREE = DATFN - DATDN + 1$

<b>TABSEQ</b>	Temporalité de la séquence d'emploi	Num1
		\$TABSEQ_F

1 = Séquence terminée à la 1ere interrogation  
2 = Séquence en cours à la 1ere interrogation  
3 = Séquence débutée après la 1ere interrogation

<b>TYPESEQ</b>	Nature de la séquence entreprise déterminant le niveau de questionnaire	Alph3
		\$TYPESEQ_F

int = Séquence d'intérim plusieurs missions dans des entreprises différentes  
asc = A son compte  
afa = Aide familial  
sco = Salarié séquence courte (jusqu'à 12 mois dans le passé et jusqu'à 6 mois pour la situation actuelle)  
slo = Salarié séquence longue (supérieure à 12 mois dans le passé et supérieure à 6 mois pour la situation actuelle)  
vac = Séquence d'emploi de vacances ne donnant lieu à aucune description

Remarque (s) : pour TYPESEQ = int,

- s'il s'agit de la première séquence de travail du calendrier, la première mission est décrite
- s'il s'agit de la séquence actuelle, la mission décrite est celle à la date d'enquête
- dans tous les autres cas, la mission décrite est plus longue.

<b>INTER</b>	Intérimaire plusieurs missions dans plusieurs entreprises	Alph1
		\$OUINON

1 = Oui  
2 = Non

Remarque (s) : variable issue du calendrier.

### 3.2 L'entreprise

Champ : TYPESEQ ≠ vac

<b>DEPART</b>	Département de l'entreprise	Alph2
		\$DEPART

Remarque (s) : La commune de l'entreprise est déclarée par l'enquêté puis saisie dans le menu déroulant des communes et codes communes par l'enquêteur. L'enquêteur valide ensuite avec l'enquêté la commune et le département et coche le code commune correspondant. C'est à partir de ce code que sont calculées les variables DEPART, REG, POL et ZE. Les modalités sont les mêmes que DEP6EME.

<b>REG</b>	Région de l'entreprise	Alph2
		\$REGION

Remarque (s) : modalités de REGETAB.

<b>POL</b>	Caractérisation de la commune de l'entreprise	Alph1
		\$POL

Remarque (s) : modalités de POL6EME.

<b>ZE</b>	Zone d'emploi de la commune de l'entreprise	Alph4
		\$ZE

Remarque(s) : modalités de ZE6EME.

<b>NATENTR</b> <b>NATENTR_R</b>	Nature de l'entreprise	Alph2 \$NATENTR_F
------------------------------------	------------------------	----------------------

11 = Education nationale  
12 = Armée  
13 = Autre Etat  
21 = Collectivités territoriales  
22 = Hôpitaux  
23 = Divers secteurs publics  
30 = Sécurité sociale  
40 = Entreprise publique nationalisée  
50 = Secteur privé  
60 = Indéterminé

Remarque(s) : NATENTR\_R contient une recodification partielle de NATENTR réalisée pour des travaux spécifiques sur le secteur public. Elle doit être utilisée avec NATENTR.

<b>EP11</b>	Caractéristiques de l'entreprise	Alph1 \$EP11_F
-------------	----------------------------------	-------------------

Champ : NATENTR = 50 ou 60

Question :

Si séquence du passé : Cette entreprise avait-elle plusieurs établissements ?

Si séquence actuelle : Cette entreprise a-t-elle plusieurs établissements ?

1 = Oui  
2 = Non  
3 = NSP (ne pas citer)

<b>EP12</b> <b>EP12_R</b>	Caractéristiques de l'entreprise	Alph1 \$EP12_F
------------------------------	----------------------------------	-------------------

Champ : si NATENTR = 50 ou 60

Question :

Si séquence du passé : Combien de salariés travaillaient dans cette entreprise / établissement ?

Si séquence actuelle : Combien de salariés travaillent dans cette entreprise / établissement ?

1 = aucun salarié  
2 = 1 à 2  
3 = 3 à 9  
4 = 10 à 19  
5 = 20 à 49  
6 = 50 à 199  
7 = 200 à 499  
8 = 500 et plus  
9 = NSP (Ne pas citer)

Remarque (s) : EP12\_R correspond à EP12 recodée sur les séquences d'apprentissage post-initial et de contrats de professionnalisation : recodification des tailles à blanc en fonction du nom de l'entreprise, du type de séquence et de l'activité économique de l'entreprise. Cette variable a été construite pour des travaux spécifiques sur l'apprentissage.

NES NES_R	Activité économique de l'entreprise codée en NES	Alpha3
		\$NES \$NES16_F \$NES8_F \$NES4_F

A00 = Agriculture, sylviculture, pêche	H00 = Construction
B00 = Industries agricoles et alimentaires	J10 = Commerce et réparation automobile
C11 = Industrie de l'habillement et des fourrures	J20 = Commerce de gros, intermédiaires
C12 = Industrie du cuir et de la chaussure	J31 = Grande distribution à dominante alimentaire
C20 = Edition, imprimerie, reproduction	J32 = Autres magasins alimentation
C31 = Industrie pharmaceutique	J33 = Autres commerces de détail, réparations
C32 = Industrie de la parfumerie et entretien	K03 = Transports routiers de marchandises
C41 = Fabrication de meubles	K10 = Autres transports, auxiliaires des transports
C42 = Fabrication de bijoux, instruments de musique	K05 = Transports aériens, espace
C43 = Fabrication d'articles de sport, de jeux, industries diverses	L01 = Banques, caisses d'épargne, société de crédit
C44 = Fabrication d'appareils domestiques	L02 = Assurances
C45 = Fabrication d'appareils de réception	L03 = Auxiliaires financiers et d'assurances
C46 = Fabrication de matériel optique, photo, horlogerie	M09 = Activités immobilières
D00 = Industrie automobile	N10 = Postes et télécommunications
E10 = Construction navale, aéronautique, ferroviaire, moto	N21 = Conseil et assistance informatique
E20 = Chaudronnerie, métallurgie pour la construction	N22 = Services juridiques, comptables, conseil en gestion, communication
E29 = Fabrication de machines et équipements - dont armes	N23 = Administration d'entreprise
E31 = Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	N24 = Publicité, études de marché, sondages
E32 = Fabrication moteurs, génératrices, transformateurs électriques	N25 = Architecture, ingénierie, contrôle
E33 = Fabrication d'appareils d'émissions et de transmission	N30 = Nettoyage
E39 = Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie, matériel de mesure-contrôle	N31 = Location sans opérateur
F10 = Industries des produits minéraux	N32 = Sélection et fourniture de personnel
F20 = Industrie textile	N33 = Services divers fournis principalement aux entreprises
F31 = Industries du bois	N34 = Assainissement, voirie, gestion des déchets
F39 = Fabrication papier, carton, articles dérivés	N35 = Sécurité, gardiennage
F45 = Caoutchouc	N40 = Recherche et développement
F46 = Plasturgie	P10 = Hôtels et restaurants
F49 = Chimie, para-chimie, fibres artificielles et synthétiques	P20 = Activités récréatives, culturelles et sportives
F50 = Métallurgie et transformation des métaux - dont récupération	P31 = Services personnels
F61 = Fabrication de matériel électrique	P32 = Services domestiques
F62 = Fabrication de composants électroniques	Q10 = Education
G99 = Energie	Q21 = Santé
	Q22 = Action sociale
	R10 = Administration publique
	R20 = Activités associatives et extra-territoriales
	Z99 = Indéterminé

Remarque (s) : Codification à partir de NOM1, EP4 à EP10. Méthode automatique et manuelle.

NES\_R correspond à NES mais intègre des recodifications sur les séquences d'apprentissage post-initial et de contrats de professionnalisation : des séquences codées initialement en R10 (administration publique) ont été recodées en N33 (services aux entreprises) pour certaines pcs. Cette variable a été construite pour des travaux spécifiques sur l'apprentissage.

### 3.3 Descriptif de l'emploi

<b>EP1</b>	Type d'emploi	Alph1
		\$EP1_F

Champ : TYPESEQ = asc, afa, sco, slo

Question :

Si séquence du passé : Nous allons maintenant parler de l'entreprise <nom de l'entreprise> à <commune de l'entreprise> où vous avez travaillé entre <DEBUT> et <FIN>. Dans cette entreprise :

Si séquence actuelle : Nous allons maintenant parler de l'entreprise <nom de l'entreprise> à <commune de l'entreprise> où vous travaillez depuis <DEBUT> . Dans cette entreprise :

- 1 = Vous étiez salarié
- 2 = Vous étiez à votre compte
- 3 = Vous aidiez un membre de votre famille

<b>EP2</b>	Durée de la mission d'intérim	Alph1
		\$EP2_F

Champ : TYPESEQ = int

Question :

Si ACTU\_09=0 : Nous allons maintenant parler de la mission d'intérim que vous avez effectuée dans l'entreprise <nom de l'entreprise> à partir de <DEBUT>. Combien de temps a duré cette mission ?

Si ACTU\_09=1 : Nous allons maintenant parler de la mission d'intérim que vous effectuez actuellement dans l'entreprise <nom de l'entreprise>. Depuis quand cette mission a-t-elle commencé ?

- 1 = Nombre de jours
- 2 = Nombre de mois

<b>EPJ</b>	Durée de la mission d'intérim	Alph2

Champ : TYPESEQ = int

Question : Durée de la mission d'intérim (jours)

<b>EPM</b>	Durée de la mission d'intérim	Alph2

Champ : TYPESEQ = int

Question : Durée de la mission d'intérim (mois)

<b>EP13A</b>	Connaissance antérieure de l'entreprise	Alph1
		\$EP13A_F

Champ : RETOU = 2 et TYPESEQ = slo, sco

Question : Aviez-vous déjà travaillé ou effectué un stage dans cette entreprise avant la fin de vos études (avant la <date de fin d'études>) ?

- 1 = Oui, une fois
- 2 = Oui, plusieurs fois
- 3 = Non

Remarque (s) : Lorsque RETOU = 1, cette variable est à blanc.

<b>EP13B</b>	Connaissance antérieure de l'entreprise	Alph1
		\$EP13B_F

Champ : EP13A = 1,2

Question : Etait-ce en tant que : (si plusieurs, prendre la 1ère modalité)

- 1 = Stagiaire
- 2 = Apprenti
- 3 = Intérimaire
- 4 = Salarié en CDD ou CDI

Remarque (s) : Lorsque RETOU = 1, cette variable est à blanc.

<b>EP13C</b>	Connaissance antérieure de l'entreprise	Alph1
		\$OUINON

Champ : RETOU = 2 et TYPESEQ = slo, sco

Question : Avant d'y travailler pour la première fois, connaissiez-vous une ou plusieurs personnes travaillant dans l'entreprise ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Remarque (s) : Lorsque RETOU = 1, cette variable est à blanc.

<b>EP13D</b>	Connaissance antérieure de l'entreprise	Alph1
		\$EP13D_F

Champ : EP13C = 1

Question : Vous avez connu ces personnes

- 1 = Par des relations professionnelles
- 2 = Par des amis, ou de la famille
- 3 = Ou les deux

Remarque (s) : Lorsque RETOU = 1, cette variable est à blanc.

<b>EP15</b>	Comment vous aviez su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?	Alph1
		\$EP15_F

Champ : RETOU = 2 et TYPESEQ = slo, sco

Question :

Si séquence du passé :  
Comment aviez-vous su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?

Si séquence actuelle :  
Comment avez-vous su qu'il y avait une embauche possible dans cette entreprise ?

- 1 = Par l'ANPE
- 2 = Par une mission locale, une PAIO
- 3 = L'APEC
- 4 = Votre établissement de formation
- 5 = Par une de vos relations
- 6 = Par une petite annonce (presse, internet)
- 7 = (NE PAS CITER) Par une candidature spontanée
- 8 = (NE PAS CITER) Par l'intérim
- 9 = Autres

<b>STAT_EMB STAT_EMB_R</b>	Contrat de travail lors de l'entrée dans cette séquence entreprise	Alph2
		\$STATUT \$STATUTREG

Champ : STAT\_EMB\_R : TABSEQ=1,2

Question : Sur quel contrat de travail avez-vous été embauché en...?

- 01 = Indépendant (à son compte)
- 02 = Aide familial
- 03 = Fonctionnaire
- 04 = CDI
- 05 = CDD
- 06 = Apprentissage
- 07 = Intérim
- 08 = Contrat de professionnalisation
- 10 = CAE, CES, CEC
- 11 = Autre contrat aidé
- 12 = Saisonnier
- 13 = Stagiaire
- 14 = Pas de contrat
- 16 = Autres
- 18 = CIE
- 20 = ATER
- 21 = Post-doctorat
- 22 = Vacataire
- 23 = Contrat étranger
- 24 = Bourse
- 25 = CNE

*Remarque (s) : Les CDI chantier sont classés avec les CDD (modalité 05). Parmi les saisonniers (modalité 12), on trouve de nombreux intermittents du spectacle et des personnes rémunérées par chèque emploi service.*

*STAT\_EMB\_R correspond à STAT\_EMB mais elle a été recodée. Certaines séquences initialement codées comme contrats de professionnalisation, qui s'exerçaient en R10 (administration publique) ou Q10 (éducation), ont été recodées en fonction de leur pcs en CDD (emplois dans l'armée, gendarmerie essentiellement) ou Fonctionnaire (enseignants/chercheurs dans la fonction publique après vérification avec le nom d'entreprise).*

<b>EP24</b>	Quel était votre objectif principal en acceptant ce contrat ?	Alph1
		\$EP24_F

Champ : CAL ≠ 03 et STAT\_EMB = 06, 08, 10, 18

Question : Quel était votre objectif principal en acceptant ce contrat ?

- 1 = Eviter le chômage
- 2 = Avoir un revenu
- 3 = Acquérir une expérience professionnelle en entreprise
- 4 = Suivre une formation
- 5 = Autre

<b>EP25_07</b> <b>EP25</b>	Changement de statut au cours de la séquence entreprise	Alph1
		\$OUINON

Question :

Si séquence du passé :  
Juste avant de quitter cette entreprise en <FIN>, aviez-vous toujours le même contrat de travail ?

Si séquence actuelle :  
Aujourd'hui, avez-vous toujours le même contrat de travail ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>EA29_09</b> <b>EA29_07</b>	Objectif d'acceptation du contrat	Alph1
		\$EA29_F

Champ : STAT\_FIN = 06, 08, 10, 18 et (CAL = 03 ou (CAL = 04 et EP25= 1))

Question : Quel est votre objectif principal en acceptant ce contrat ?

- 1 = Eviter le chômage
- 2 = Avoir un revenu
- 3 = Acquérir une expérience professionnelle en entreprise
- 4 = Suivre une formation
- 5 = Autre

<b>STAT_07</b> <b>STAT_FIN</b>	Dernier contrat de travail dans cette séquence entreprise	Alph2
		\$STATUT

Question : Nature du dernier contrat dans l'entreprise

- |                                      |                       |
|--------------------------------------|-----------------------|
| 01 = Indépendant (à son compte)      | 13 = Stagiaire        |
| 02 = Aide familial                   | 14 = Pas de contrat   |
| 03 = Fonctionnaire                   | 16 = Autres (O_EP27)  |
| 04 = CDI                             | 18 = CIE              |
| 05 = CDD                             | 20 = ATER             |
| 06 = Apprentissage                   | 21 = Post-doc         |
| 07 = Intérim                         | 22 = Vacataire        |
| 08 = Contrat de professionnalisation | 23 = Contrat étranger |
| 10 = CAE, CES, CEC                   | 24 = Bourse           |
| 11 = Autre contrat aidé              | 25 = CNE              |
| 12 = Saisonnier                      |                       |

Remarque (s) : Les CDI chantier sont classés avec les CDD (modalité 05). Parmi les saisonniers (modalité 12), on trouve de nombreux intermittents du spectacle et des personnes rémunérées par chèque emploi service.

<b>IDNC_07</b> <b>IDNC</b>	Date du changement de contrat de travail	Num8

Champ : STAT\_EMB ≠ STAT\_FIN

Question : A quelle date avez-vous eu ce nouveau contrat de travail?

<b>EP39_07</b> <b>EP39</b>	Changement de profession dans l'entreprise	Alph1 \$QUINON

Question :

Si séquence du passé :

Juste avant de quitter l'entreprise en <FIN> aviez-vous toujours la même profession, étiez-vous toujours : <profession à l'embauche> ?

Si séquence actuelle :

Aujourd'hui, êtes-vous toujours <profession à l'embauche> ?

1 = Oui

2 = Non

Remarque (s) : TYPESEQ = afa, asc, int, sco, EP39 est égale à 1 = Oui.

<b>IDNP_07</b> <b>IDNP</b>	Date du changement de profession	Num8

Champ : STAT\_EMB ≠ STAT\_FIN

Question : A quelle date avez-vous changer de profession?

<b>EP41_07</b> <b>EP41</b>	Catégorie socioprofessionnelle	Alph1 \$QUINON

Question :

Si séquence du passé :

Cet emploi de <nom de la profession>, était-il de la même catégorie socio-professionnelle que votre emploi à l'embauche ? Étiez-vous toujours classé : <position professionnelle à l'embauche> ?

Si séquence actuelle :

Cet emploi de <nom de la profession>, est-il de la même catégorie socio-professionnelle que votre emploi à l'embauche ? Êtes-vous toujours classé : <position professionnelle à l'embauche> ?

1 = Oui

2 = Non

<b>EMPL_emb</b>	Intitulé en clair de la profession à l'embauche	Alph200
-----------------	---	---------

Remarque (s) : construite à partir du menu déroulant des professions et des informations complémentaires récupérées lorsque la profession déclarée est imprécise.

<b>EMPL_07 EMPL_fin</b>	Intitulé en clair de la profession à la fin	Alph200
-----------------------------	---	---------

Remarque (s) : construite à partir du menu déroulant des professions et des informations complémentaires récupérées lorsque la profession déclarée est imprécise. Pour TYPESEQ ≠ slo, l'intitulé est le même que EMPL\_emb. Si TYPESEQ = slo et que l'individu a changé d'emploi (EP39 = 2), alors la profession est demandée en début et en fin de séquence.

<b>PCS_EMB</b>	PCS de l'emploi à l'embauche	Alph4 \$PCS \$CS42_F \$CS8_F
----------------	------------------------------	------------------------------------

- 111A = Agriculteurs sur petite exploitation de céréales-grandes cultures
- 111B = Maraîchers horticulteurs sur petite exploitation
- 111C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur petite exploitation
- 111D = Eleveurs d'herbivores sur petite exploitation
- 111E = Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur petite exploitation
- 111F = Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
- 121A = Agriculteurs sur moyenne exploitation de céréales-grandes cultures
- 121B = Maraîchers horticulteurs sur moyenne exploitation
- 121C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation
- 121D = Eleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
- 121E = Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur moyenne exploitation
- 121 F = Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
- 122A = Entrepreneurs de travaux agricoles à façon de 0 à 9 salariés
- 122B = Exploitants forestiers indépendants de 0 à 9 salariés
- 122C = Patrons pêcheurs et aquaculteurs de 0 à 9 salariés
- 131A = Agriculteurs sur grande exploitation de céréales-grandes cultures
- 131B = Maraîchers horticulteurs sur grande exploitation
- 131C = Viticulteurs arboriculteurs fruitiers sur grande exploitation
- 131D = Eleveurs d'herbivores sur grande exploitation
- 131 E = Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur grande exploitation
- 131F = Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante
- 211A = Artisans maçons
- 211B = Artisans menuisiers du bâtiment charpentiers en bois
- 211C = Artisans couvreurs
- 211D = Artisans plombiers chauffagistes
- 211E = Artisans électriciens du bâtiment
- 211F = Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
- 211G = Artisans serruriers métalliers
- 211H = Artisans en terrassement travaux publics
- 211J = Entrepreneurs en parcs et jardins paysagistes
- 212A = Artisans mécaniciens en machines agricoles
- 212B = Artisans chaudronniers
- 212C = Artisans en mécanique générale fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)
- 212D = Artisans divers de fabrication de machines
- 213A = Artisans de l'habillement du textile et du cuir
- 214A = Artisans de l'ameublement
- 214B = Artisans du travail mécanique du bois
- 214C = Artisans du papier de l'imprimerie et de la reproduction
- 214D = Artisans de fabrication en matériaux de construction (hors artisanat d'art)
- 214E = Artisans d'art
- 214F = Autres artisans de fabrication (y.c. horlogers matériel de précision)
- 215A = Artisans boulangers pâtisseries de 0 à 9 salariés

215B = Artisans bouchers de 0 à 9 salariés  
 215C = Artisans charcutiers de 0 à 9 salariés  
 215D = Autres artisans de l'alimentation de 0 à 9 salariés  
 216A = Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles  
 216B = Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles  
 216C = Artisans réparateurs divers  
 217A = Conducteurs de taxis ambulanciers et autres artisans du transport de 0 à 9 salariés  
 217B = Artisans déménageurs de 0 à 9 salariés  
 217C = Artisans coiffeurs manucures esthéticiens de 0 à 9 salariés  
 217D = Artisans teinturiers blanchisseurs de 0 à 9 salariés  
 217E = Artisans des services divers de 0 à 9 salariés  
 218A = Transporteurs indépendants routiers et fluviaux de 0 à 9 salariés  
 219A = Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans effectuant un travail administratif ou commercial  
 221A = Petits et moyens grossistes en alimentation de 0 à 9 salariés  
 221B = Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires de 0 à 9 salariés  
 222A = Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée de 0 à 9 salariés  
 222B = Petits et moyens détaillants en alimentation générale de 0 à 9 salariés  
 223A = Détaillants en ameublement décor équipement du foyer de 0 à 9 salariés  
 223B = Détaillants en droguerie bazar quincaillerie bricolage de 0 à 9 salariés  
 223C = Fleuristes de 0 à 9 salariés  
 223D = Détaillants en habillement et articles de sport de 0 à 9 salariés  
 223E = Détaillants en produits de beauté de luxe (hors biens culturels) de 0 à 9 salariés  
 223F = Détaillants en biens culturels (livres disques multimédia objets d'art) de 0 à 9 salariés  
 223G = Détaillants en tabac presse et articles divers de 0 à 9 salariés  
 223H = Exploitants et gérants libres de station-service de 0 à 9 salariés  
 224A = Exploitants de petit restaurant café-restaurant de 0 à 2 salariés  
 224B = Exploitants de petit café débit de boisson associé ou non à une autre activité hors restauration de 0 à 2 salariés  
 224C = Exploitants de petit hôtel hôtel-restaurant de 0 à 2 salariés  
 224D = Exploitants de café restaurant hôtel de 3 à 9 salariés  
 225A = Intermédiaires indépendants du commerce de 0 à 9 salariés  
 226A = Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants de 0 à 9 salariés  
 226B = Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants de 0 à 9 salariés  
 226C = Agents immobiliers indépendants de 0 à 9 salariés  
 227A = Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif de 0 à 9 salariés  
 227B = Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement santé social) de 0 à 9 salariés  
 227C = Astrologues professionnels de la parapsychologie guérisseurs de 0 à 9 salariés  
 227D = Autres indépendants divers prestataires de services de 0 à 9 salariés  
 231A = Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus  
 232A = Chefs de moyenne entreprise de 50 à 499 salariés  
 233A = Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics de 10 à 49 salariés  
 233B = Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports de 10 à 49 salariés  
 233C = Chefs d'entreprise commerciale de 10 à 49 salariés  
 233D = Chefs d'entreprise de services de 10 à 49 salariés  
 311A = Médecins libéraux spécialistes  
 311B = Médecins libéraux généralistes  
 311C = Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)  
 311D = Psychologues psychanalystes psychothérapeutes (non médecins)  
 311E = Vétérinaires (libéraux ou salariés)  
 311F = Pharmaciens libéraux  
 312A = Avocats  
 312B = Notaires  
 312C = Experts comptables agréés libéraux  
 312D = Conseils et experts libéraux en études économiques organisation et recrutement gestion et fiscalité  
 312E = Ingénieurs conseils libéraux en études techniques  
 312F = Architectes libéraux  
 312G = Géomètres-experts huissiers de justice officiers ministériels professions libérales diverses  
 313A = Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif  
 331A = Personnels de direction de la fonction publique (Etat collectivités locales hôpitaux)  
 332A = Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés  
 332B = Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux  
 333A = Magistrats  
 333B = Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts du Trésor et des Douanes  
 333C = Cadres de la Poste  
 333D = Cadres administratifs de France Télécom (statut public)

333E = Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement Patrimoine Impôts Trésor Douanes)

333F = Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement Patrimoine)

334A = Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)

335A = Personnes exerçant un mandat politique ou syndical

341A = Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire

341B = Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs

342A = Enseignants de l'enseignement supérieur

342B = Professeurs et maîtres de conférences

342C = Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur

342D = Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur

342E = Chercheurs de la recherche publique

342F = Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique

342G = Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique

342H = Allocataires de la recherche publique

343A = Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle

344A = Médecins hospitaliers sans activité libérale

344B = Médecins salariés non hospitaliers

344C = Internes en médecine odontologie et pharmacie

344D = Pharmaciens salariés

351A = Bibliothécaires archivistes conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)

352A = Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)

352B = Auteurs littéraires scénaristes dialoguistes

353A = Directeurs de journaux administrateurs de presse directeurs d'éditions (littéraire musicale audiovisuelle et multimédia)

353B = Directeurs responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles

353C = Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

354A = Artistes plasticiens

354B = Artistes+B493 de la musique et du chant

354C = Artistes dramatiques

354D = Artistes de la danse du cirque et des spectacles divers

354E = Artistes de la danse

354F = Artistes du cirque et des spectacles divers

354G = Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

371A = Cadres d'état-major administratifs financiers commerciaux des grandes entreprises

372A = Cadres chargés d'études économiques financières commerciales

372B = Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers

372C = Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement

372D = Cadres spécialistes de la formation

372E = Juristes

372F = Cadres de la documentation de l'archivage (hors fonction publique)

373A = Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises

373B = Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises

373C = Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises

373D = Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises

374A = Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail

374B = Chefs de produits acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique

374C = Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)

374D = Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)

375A = Cadres de la publicité

375B = Cadres des relations publiques et de la communication

376A = Cadres des marchés financiers

376B = Cadres des opérations bancaires

376C = Cadres commerciaux de la banque

376D = Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire

376E = Cadres des services techniques des assurances

376F = Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés

376G = Cadres de l'immobilier

377A = Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

380A = Directeurs techniques des grandes entreprises

381A = Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture la pêche les eaux et forêts

381B = Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture la pêche les eaux et forêts

381C = Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture la pêche les eaux et forêts

382A = Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics

382B = Architectes salariés  
 382C = Ingénieurs cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics  
 382D = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment travaux publics  
 383A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en électricité électronique  
 383B = Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique électronique  
 383C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel  
 384A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en mécanique et travail des métaux  
 384B = Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux  
 384C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel  
 385A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire chimie métallurgie matériaux lourds)  
 385B = Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire chimie métallurgie matériaux lourds)  
 385C = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)  
 386A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois énergie eau)  
 386B = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement de la distribution d'énergie eau  
 386C = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)  
 386D = Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie eau  
 386E = Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)  
 387A = Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels  
 387B = Ingénieurs et cadres de la logistique du planning et de l'ordonnancement  
 387C = Ingénieurs et cadres des méthodes de production  
 387D = Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité  
 387E = Ingénieurs et cadres de la maintenance de l'entretien et des travaux neufs  
 387F = Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement  
 388A = Ingénieurs et cadres d'étude recherche et développement en informatique  
 388B = Ingénieurs et cadres d'administration maintenance support et services aux utilisateurs en informatique  
 388C = Chefs de projets informatiques responsables informatiques  
 388D = Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications  
 388E = Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications  
 389A = Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports  
 389B = Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile  
 389C = Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande  
 421A = Instituteurs  
 421B = Professeurs des écoles  
 422A = Professeurs d'enseignement général des collèges  
 422B = Professeurs de lycée professionnel  
 422C = Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire  
 422D = Conseillers principaux d'éducation  
 422E = Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement  
 423A = Moniteurs d'école de conduite  
 423B = Formateurs et animateurs de formation continue  
 424A = Moniteurs et éducateurs sportifs professionnels  
 425A = Sous-bibliothécaires cadres intermédiaires du patrimoine  
 431A = Cadres infirmiers et assimilés  
 431B = Infirmiers psychiatriques  
 431C = Puéricultrices  
 431D = Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)  
 431E = Sages-femmes (libérales ou salariées)  
 431F = Infirmiers en soins généraux salariés  
 431G = Infirmiers libéraux  
 432A = Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs libéraux  
 432B = Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs salariés  
 432C = Autres spécialistes de la rééducation libéraux  
 432D = Autres spécialistes de la rééducation salariés  
 433A = Techniciens médicaux  
 433B = Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)  
 433C = Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)  
 433D = Préparateurs en pharmacie  
 434A = Cadres de l'intervention socio-éducative  
 434B = Assistants de service social  
 434C = Conseillers en économie sociale familiale  
 434D = Educateurs spécialisés

434E = Moniteurs éducateurs  
 434F = Educateurs techniques spécialisés moniteurs d'atelier  
 434G = Educateurs de jeunes enfants  
 435A = Directeurs de centres socioculturels et de loisirs  
 435B = Animateurs socioculturels et de loisirs  
 441A = Clergé séculier  
 441B = Clergé régulier  
 451A = Professions intermédiaires de la Poste  
 451B = Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)  
 451C = Contrôleurs des Impôts du Trésor des Douanes et assimilés  
 451D = Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne  
 451E = Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement Patrimoine Impôts Trésor Douanes)  
 451F = Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement Patrimoine)  
 451G = Professions intermédiaires administratives des collectivités locales  
 451H = Professions intermédiaires administratives des hôpitaux  
 452A = Inspecteurs et officiers de police  
 452B = Adjudants-chefs adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie  
 461A = Personnel de secrétariat de niveau supérieur secrétaires de direction (non cadres)  
 461B = Secrétaires de direction assistants de direction (non cadres)  
 461C = Secrétaires de niveau supérieur (non cadres hors secrétaires de direction)  
 461D = Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables  
 461E = Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel  
 461F = Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs  
 462A = Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)  
 462B = Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente  
 462C = Acheteurs non classés cadres aides-acheteurs  
 462D = Animateurs commerciaux des magasins de vente marchandiseurs (non cadres)  
 462E = Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)  
 463A = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en informatique  
 463B = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en biens d'équipement en biens intermédiaires commerce interindustriel (hors informatique)  
 463C = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en biens de consommation auprès d'entreprises  
 463D = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque assurance informatique)  
 463E = Techniciens commerciaux et technico-commerciaux représentants auprès de particuliers (hors banque assurance informatique)  
 464A = Assistants de la publicité des relations publiques (indépendants ou salariés)  
 464B = Interprètes traducteurs (indépendants ou salariés)  
 465A = Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques de la mode et de la décoration (indépendants et salarié)  
 465B = Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)  
 465C = Photographes (indépendants et salariés)  
 466A = Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)  
 466B = Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)  
 466C = Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)  
 467A = Chargés de clientèle bancaire  
 467B = Techniciens des opérations bancaires  
 467C = Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances  
 467D = Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale  
 468A = Maîtrise de restauration : salle et service  
 468B = Maîtrise de l'hébergement : hall et étages  
 471A = Techniciens d'étude et de conseil en agriculture eaux et forêt  
 471B = Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture eaux et forêt  
 472A = Dessinateurs en bâtiment travaux publics  
 472B = Géomètres topographes  
 472C = Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics  
 472D = Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales  
 473A = Dessinateurs en électricité électromécanique et électronique  
 473B = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité électromécanique et électronique  
 473C = Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité électromécanique et électronique

474A = Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux  
474B = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux  
474C = Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux  
475A = Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation  
475B = Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation  
476A = Assistants techniques techniciens de l'imprimerie et de l'édition  
476B = Techniciens de l'industrie des matériaux souples de l'ameublement et du bois  
477A = Techniciens de la logistique du planning et de l'ordonnancement  
477B = Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques électromécaniques mécaniques hors informatique)  
477C = Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)  
477D = Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions  
478A = Techniciens d'étude et de développement en informatique  
478B = Techniciens de production d'exploitation en informatique  
478C = Techniciens d'installation de maintenance support et services aux utilisateurs en informatique  
478D = Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux  
479A = Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement  
479B = Experts salariés ou indépendants de niveau technicien techniciens divers  
480A = Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture sylviculture  
480B = Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche  
481A = Conducteurs de travaux (non cadres)  
481B = Chefs de chantier (non cadres)  
482A = Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique électronique  
483A = Agents de maîtrise en construction mécanique travail des métaux  
484A = Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire chimie plasturgie pharmacie.  
484B = Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie matériaux lourds et autres industries de transformation  
485A = Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie eau chauffage  
485B = Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie matériaux souples ameublement et bois)  
486A = Agents de maîtrise en maintenance installation en électricité électromécanique et électronique  
486B = Agents de maîtrise en maintenance installation en électricité et électronique  
486C = Agents de maîtrise en maintenance installation en électromécanique  
486D = Agents de maîtrise en maintenance installation en mécanique  
486E = Agents de maîtrise en entretien général installation travaux neufs (hors mécanique électromécanique électronique)  
487A = Responsables d'entrepôt de magasinage  
487B = Responsables du tri de l'emballage de l'expédition et autres responsables de la manutention  
488A = Maîtrise de restauration : cuisine/production  
488B = Maîtrise de restauration : gestion d'établissement  
521A = Employés de la Poste  
521B = Employés de France Télécom (statut public)  
522A = Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts du Trésor des Douanes  
523A = Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)  
523B = Adjoints administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste France Télécom)  
523C = Adjoints administratifs des collectivités locales  
523D = Adjoints administratifs des hôpitaux publics  
524A = Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)  
524B = Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste France Télécom)  
524C = Agents administratifs des collectivités locales  
524D = Agents administratifs des hôpitaux publics  
525A = Agents de service des établissements primaires  
525B = Agents de service des autres établissements d'enseignement  
525C = Agents de service de la fonction publique (sauf écoles hôpitaux)  
525D = Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)  
526A = Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)  
526B = Assistants dentaires médicaux et vétérinaires aides de techniciens médicaux  
526C = Auxiliaires de puériculture  
526D = Aides médico-psychologiques  
526E = Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)  
531A = Agents de police de l'Etat  
531B = Agents des polices municipales  
531C = Surveillants de l'administration pénitentiaire  
532A = Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)  
532B = Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)

532C = Hommes du rang (sauf pompiers militaires)  
 533A = Pompiers (y.c. pompiers militaires)  
 533B = Agents techniques forestiers gardes des espaces naturels  
 533C = Agents de surveillance du patrimoine et des administrations  
 534A = Agents civils de sécurité et de surveillance  
 534B = Convoyeurs de fonds gardes du corps enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)  
 541A = Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)  
 541B = Agents d'accueil qualifiés hôtesses d'accueil et d'information  
 541C = Agents d'accueil non qualifiés  
 541D = Standardistes téléphonistes  
 542A = Secrétaires  
 542B = Dactylos sténodactylos (sans secrétariat) opérateurs de traitement de texte  
 543A = Employés des services comptables ou financiers  
 543B = Employés qualifiés des services comptables ou financiers  
 543C = Employés non qualifiés des services comptables ou financiers  
 543D = Employés administratifs divers d'entreprises  
 543E = Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques  
 543F = Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)  
 543G = Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises  
 543H = Employés administratifs non qualifiés  
 544A = Employés et opérateurs d'exploitation en informatique  
 545A = Employés administratifs des services techniques de la banque  
 545B = Employés des services commerciaux de la banque  
 545C = Employés des services techniques des assurances  
 545D = Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés  
 546A = Contrôleurs des transports (personnels roulants)  
 546B = Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme  
 546C = Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises  
 546D = Hôtesses de l'air et stewards  
 546E = Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports tourisme)  
 551A = Employés de libre service du commerce et magasiniers  
 552A = Caissiers de magasin  
 553A = Vendeurs non spécialisés  
 553B = Vendeurs polyvalents des grands magasins  
 553C = Autres vendeurs non spécialisés  
 554A = Vendeurs en alimentation  
 554B = Vendeurs en ameublement décor équipement du foyer  
 554C = Vendeurs en droguerie bazar quincaillerie bricolage  
 554D = Vendeurs du commerce de fleurs  
 554E = Vendeurs en habillement et articles de sport  
 554F = Vendeurs en produits de beauté de luxe (hors biens culturels) et optique  
 554G = Vendeurs de biens culturels (livres disques multimédia objets d'art)  
 554H = Vendeurs de tabac presse et articles divers  
 554J = Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)  
 555A = Vendeurs par correspondance télévendeurs  
 556A = Vendeurs en gros de biens d'équipement biens intermédiaires  
 561A = Serveurs commis de restaurant garçons (bar brasserie café ou restaurant)  
 561B = Serveurs commis de restaurant garçons qualifiés  
 561C = Serveurs commis de restaurant garçons non qualifiés  
 561D = Aides de cuisine apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration  
 561E = Employés de l'hôtellerie : réception et hall  
 561F = Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie  
 562A = Manucures esthéticiens (salariés)  
 562B = Coiffeurs salariés  
 563A = Assistantes maternelles gardiennes d'enfants familles d'accueil  
 563B = Aides à domicile aides ménagères travailleuses familiales  
 563C = Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers  
 564A = Concierges gardiens d'immeubles  
 564B = Employés des services divers  
 621A = Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics  
 621B = Ouvriers qualifiés du travail du béton  
 621C = Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics  
 621D = Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications  
 621E = Autres ouvriers qualifiés des travaux publics  
 621F = Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)

621 G = Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières pétrole gaz...)  
 622A = Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique  
 622B = Câbleurs qualifiés bobiniers qualifiés  
 622C = Monteurs câbleurs qualifiés en électricité  
 622D = Câbleurs qualifiés en électronique (prototype unité petite série)  
 622E = Autres monteurs câbleurs en électronique  
 622F = Bobiniers qualifiés  
 622G = Plate-formistes contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique  
 623A = Chaudronniers-tôliers industriels opérateurs qualifiés du travail en forge conducteurs qualifiés d'équipement de formage traceurs qualifiés  
 623B = Tuyauteurs industriels qualifiés  
 623C = Soudeurs qualifiés sur métaux  
 623D = Opérateurs qualifiés sur machine de soudage  
 623E = Soudeurs manuels  
 623F = Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série moulistes qualifiés  
 623G = Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)  
 624A = Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques  
 624B = Monteurs metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série  
 624C = Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série  
 624D = Monteurs qualifiés en structures métalliques  
 624E = Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique  
 624F = Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux  
 624G = Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)  
 625A = Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire chimie plasturgie éner  
 625B = Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire chimie biologie pharmacie  
 625C = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie  
 625D = Opérateurs de la transformation des viandes  
 625E = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes  
 625F = Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)  
 625G = Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)  
 625H = Ouvriers qualifiés des autres industries (eau gaz énergie chauffage)  
 626A = Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie production verrière matériaux de construction  
 626B = Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie production verrière matériaux de construction  
 626C = Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton  
 627A = Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie  
 627B = Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement autres opérateurs de confection qualifiés  
 627C = Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir  
 627D = Ouvriers qualifiés de scierie de la menuiserie industrielle et de l'ameublement  
 627E = Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques  
 627F = Ouvriers de la composition et de l'impression ouvriers qualifiés de la brochure de la reliure et du façonnage du papier-carton  
 628A = Mécaniciens qualifiés de maintenance entretien : équipements industriels  
 628B = Electromécaniciens électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels  
 628C = Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux mécanique)  
 628D = Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)  
 628E = Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets  
 628F = Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie santé)  
 628G = Ouvriers qualifiés divers de type industriel  
 631A = Jardiniers  
 632A = Maçons qualifiés  
 632B = Ouvriers qualifiés du travail de la pierre  
 632C = Charpentiers en bois qualifiés  
 632D = Menuisiers qualifiés du bâtiment  
 632E = Couvreurs qualifiés  
 632F = Plombiers et chauffagistes qualifiés  
 632G = Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux  
 632H = Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux  
 632J = Monteurs qualifiés en agencement isolation  
 632K = Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments  
 633A = Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)  
 633B = Dépanneurs qualifiés en radiotélévision électroménager matériel électronique (salariés)  
 633C = Electriciens électroniciens qualifiés en maintenance entretien réparation : automobile

633D = Electriciens électroniciens qualifiés en maintenance entretien : équipements non industriels  
 634A = Carrossiers d'automobiles qualifiés  
 634B = Mécaniciens serruriers qualifiés  
 634C = Mécaniciens qualifiés en maintenance entretien réparation : automobile  
 634D = Mécaniciens qualifiés de maintenance entretien : équipements non industriels  
 635A = Tailleurs et couturières qualifiés ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)  
 ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir  
 636A = Bouchers (sauf industrie de la viande)  
 636B = Charcutiers (sauf industrie de la viande)  
 636C = Boulangers pâtisseries (sauf activité industrielle)  
 636D = Cuisiniers et commis de cuisine  
 637A = Modeleurs (sauf modeleurs de métal) mouleurs-noyateurs à la main ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main  
 637B = Ouvriers d'art  
 637C = Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels  
 637D = Ouvriers qualifiés divers de type artisanal  
 641A = Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)  
 641B = Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)  
 642A = Conducteurs de taxi (salariés)  
 642B = Conducteurs de voiture particulière (salariés)  
 643A = Conducteurs livreurs coursiers (salariés)  
 644A = Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères  
 651A = Conducteurs d'engin lourd de levage  
 651B = Conducteurs d'engin lourd de manœuvre  
 652A = Ouvriers qualifiés de la manutention conducteurs de chariots élévateurs caristes  
 652B = Dockers  
 653A = Magasiniers qualifiés  
 654A = Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés  
 654B = Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)  
 654C = Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques  
 655A = Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports  
 656A = Matelots de la marine marchande capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)  
 656B = Matelots de la marine marchande  
 656C = Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale  
 671A = Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales  
 671B = Ouvriers non qualifiés des travaux publics du travail du béton et de l'extraction hors Etat et collectivités locales  
 671C = Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton  
 671D = Aides-mineurs ouvriers non qualifiés de l'extraction  
 672A = Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique  
 673A = Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal  
 673B = Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal  
 673C = Ouvriers non qualifiés de montage contrôle en mécanique et travail des métaux  
 674A = Ouvriers de production non qualifiés : chimie pharmacie plasturgie  
 674B = Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes  
 674C = Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire  
 674D = Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie production verrière céramique matériaux de construction  
 674E = Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois fabrication des papiers et cartons  
 675A = Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir  
 675B = Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement  
 675C = Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie presse édition  
 676A = Manutentionnaires non qualifiés  
 676B = Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs) non qualifiés  
 676C = Ouvriers du tri de l'emballage de l'expédition non qualifiés  
 676D = Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports  
 676E = Ouvriers non qualifiés divers de type industriel  
 681A = Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment  
 681B = Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment  
 682A = Mécaniciens serruriers réparateurs en mécanique non qualifiés  
 683A = Apprentis boulangers bouchers charcutiers  
 684A = Nettoyeurs  
 684B = Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets  
 685A = Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal  
 691A = Conducteurs d'engin agricole ou forestier

- 691B = Ouvriers de l'élevage
- 691C = Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
- 691D = Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
- 691E = Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
- 691F = Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture
- 692A = Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

Remarque (s) : Trois formats sont associés : \$PCS est le plus détaillé (codage sur 3 chiffres, 1 lettre), la PCS sur 42 postes utilise le format \$CS42\_F et la PCS sur 8 postes \$CS8\_F.

<b>PCS_07</b> <b>PCS_FIN</b>	PCS de l'emploi à la fin de la séquence	Alph4
		\$PCS \$CS42_F \$CS8_F

Remarque (s) : Les modalités de cette variable sont précisées dans PCS\_EMB. Trois formats sont associés : \$PCS est le plus détaillé (codage sur 3 chiffres, 1 lettre), la PCS sur 42 postes utilise le format \$CS42\_F et la PCS sur 8 postes \$CS8\_F.

<b>FONCT_EMB</b>	Fonction à l'embauche déclarée par l'individu	Alph1
		\$FCT_F

Champ : STAT\_EMB ≠ 01, 02, 03

- 1 = Production, fabrication, chantiers
- 2 = Installation, réparation, maintenance
- 3 = Nettoyage, gardiennage, entretien ménager
- 4 = Manutention, magasinage, logistique
- 5 = Secrétariat, saisie, accueil
- 6 = Gestion, comptabilité
- 7 = Commerce, vente, technico-commercial
- 8 = Etudes, Recherche et développement, méthodes
- 0 = Autre

Remarque (s) : Selon l'intitulé de la profession (EMPL\_EMB), la fonction est désactivée et FONCT\_EMB n'est pas renseignée.

<b>FONCT_07</b> <b>FONCT_FIN</b>	Fonction finale déclarée par l'individu	Alph1
		\$FCT_F

Champ : STAT\_FIN ≠ 01, 02, 03

- 1 = Production, fabrication, chantiers
- 2 = Installation, réparation, maintenance
- 3 = Nettoyage, gardiennage, entretien ménager
- 4 = Manutention, magasinage, logistique
- 5 = Secrétariat, saisie, accueil
- 6 = Gestion, comptabilité
- 7 = Commerce, vente, technico-commercial
- 8 = Etudes, Recherche et développement, méthodes
- 0 = Autre

Remarque (s) : Selon l'intitulé de la profession (EMPL\_FIN), la fonction est désactivée et FONCT\_FIN n'est pas renseignée.

<b>POSPRO_EMB</b>	Position professionnelle à l'embauche déclarée	Alph2
		\$POS_F

- 0 = autres  
1 = manœuvre ou OS  
2 = OQ ou OHQ ou TA  
3 = agent de maîtrise  
4 = directeur général, adjoint direct  
5 = technicien dessinateur VRP  
6 = Instit., assistante soc., infirmière et autres Cat. B fct pub.  
70 = ingénieur ou cadre sans autre précision  
71 = ingénieur, cadre technique  
72 = cadre commercial ou administratif  
73 = cadre technico-commercial  
8 = professeur et personnels de catégorie A de la fonction publique  
91 = employé  
92 = employé qualifié  
93 = personnels de catégorie C ou D de la fonction publique

Remarque (s) : La position professionnelle n'est pas renseignée pour les individus travaillant à leur compte ou aidant un membre de la famille (EP1 = 2,3).

<b>POSPRO_07</b> <b>POSPRO_FIN</b>	Position professionnelle finale déclarée	Alph2
		\$POS_F

- 0 = autres  
1 = manœuvre ou OS  
2 = OQ ou OHQ ou TA  
3 = agent de maîtrise  
4 = directeur général, adjoint direct  
5 = technicien dessinateur VRP  
6 = Instit., assistantes sociales, infirmière et autres Cat. B fct pub.  
70 = ingénieur ou cadre sans autre précision  
71 = ingénieur, cadre technique  
72 = cadre commercial ou administratif  
73 = cadre technico-commercial  
8 = professeur et personnels de catégorie A de la fonction publique  
91 = employé  
92 = employé qualifié  
93 = personnels de catégorie C ou D de la fonction publique

Remarque (s) : La position professionnelle n'est pas renseignée pour les individus travaillant à leur compte ou aidant un membre de la famille (EP1 = 2,3).

<b>SALPRDEB</b>	Premier salaire mensuel net prime incluse dans cette entreprise	Num

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires et les primes, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

<b>SALPR_07 SALPRFIN</b>	Dernier salaire mensuel net prime incluse dans cette entreprise	Num

Remarque (s) : Ce salaire n'est pas rapporté à un équivalent temps plein. Pour les salaires et les primes, certains individus répondent en clair et d'autres donnent des tranches. Pour chaque tranche, un montant moyen a été calculé à partir des informations en clair. Le temps de travail a été utilisé pour contrôler la cohérence des données.

<b>EP56</b>	Salaire déclaré - Mode déclaratif du salaire à l'embauche (clair/tranche)	Alph1

1 = Montant en clair en euros  
2 = Le SMIC, NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP56A</b>	Salaire déclaré – Montant en clair du salaire net mensuel à l'embauche	Alph5

Champ : si EP56 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP57</b>	Salaire déclaré - Montant en tranche du salaire net mensuel à l'embauche	Alph2

Champ : si EP56 = 2

Montant en tranche

01 = le SMIC Horaire  
02 = Moins de 1000 euros  
03 = De 1000 à moins de 1200 euros  
04 = De 1200 à moins de 1400 euros  
05 = De 1400 à moins de 1600 euros  
06 = De 1600 à moins de 1800 euros  
07 = De 1800 à moins de 2000 euros  
08 = De 2000 à moins de 2400 euros  
09 = De 2400 à moins de 2800 euros  
10 = De 2800 à moins de 3200 euros  
11 = De 3200 à moins de 3800 euros  
14 = Plus de 3800 euros  
15 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP58</b>	Salaire déclaré - Montant en tranche du salaire net mensuel à l'embauche (si inférieur au SMIC)	Alph2

Champ : si EP57 = 02

Question : Et plus précisément

- 01 = Moins de 150 euros
- 02 = de 150 à moins de 300 euros
- 03 = de 300 à moins de 500 euros
- 04 = de 500 à moins de 700 euros
- 05 = de 700 à moins de 1000 euros
- 06 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP59</b>	Salaire déclaré – Primes ou 13 <sup>ème</sup> mois à l'embauche ?	Alph2

Champ : si EP57 différent de 15 (hors « à son compte » et inter=1)

Question : EN PLUS DE CE MONTANT, touchiez-vous au début de cet emploi ?

- 1 = Un 13<sup>ème</sup> mois ( oui/non )
- 2 = D'autres primes ( oui/non)
- 3 = Rien de tout cela

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP60</b>	Salaire déclaré - Mode déclaratif des primes à l'embauche (clair/tranche)	Alph1

Champ : si EP59=2

Question : Quel était le montant des autres primes par mois ?

- 1 = Montant en clair en euros
- 2 = NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP60A</b>	Salaire déclaré – Montant en clair des primes à l'embauche	Alph5

Champ : si EP60 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP61</b>	Salaire déclaré – Montant en tranche des primes à l'embauche	Alph2

Champ : si EP60 = 2

Montant en tranche

- 01 = Moins de 40 euros
- 03 = de 60 à moins de 80 euros
- 04 = de 80 à moins de 100 euros
- 05 = de 100 à moins de 120 euros
- 06 = de 120 à moins de 140 euros
- 07 = de 140 à moins de 160 euros
- 08 = de 160 à moins de 180 euros
- 09 = de 180 à moins de 200 euros
- 10 = de 200 à moins de 220 euros
- 11 = de 220 à moins de 240 euros
- 12 = de 240 à moins de 260 euros
- 13 = de 260 à moins de 300 euros
- 14 = de 300 à moins de 600 euros
- 15 = Plus de 600 euros
- 16 = NVPD (ne pas citer)
- 17 = Produits financiers (stock options, Plan Epargne Entreprise)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP62</b> <b>EP62_07</b>	Salaire déclaré – Augmentation salariale entre l'embauche et la fin (ou l'actuel) ?	Alph1

Question : Avez-vous connu une augmentation < de votre revenu > < salariale > entre le début et la fin de cet emploi ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP63</b>	Salaire déclaré – Mode déclaratif du dernier salaire net mensuel (clair/tranche)	Alph1

- 1 = Montant en clair en euros
- 2 = Le SMIC, NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP63A</b>	Salaire déclaré – Montant en clair du dernier (ou actuel) salaire net mensuel	Alph5

Champ : si EP63 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP64</b>	Salaire déclaré – Montant en tranche du dernier (ou actuel) salaire net mensuel	Alph2

Champ : si EP63= 2

Montant en tranche

01 = le SMIC Horaire

02 = Moins de 1000 euros

03 = De 1000 à moins de 1200 euros

04 = De 1200 à moins de 1400 euros

05 = De 1400 à moins de 1600 euros

06 = De 1600 à moins de 1800 euros

07 = De 1800 à moins de 2000 euros

08 = De 2000 à moins de 2400 euros

09 = De 2400 à moins de 2800 euros

10 = De 2800 à moins de 3200 euros

11 = De 3200 à moins de 3800 euros

14 = Plus de 3800 euros

15 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP65</b>	Salaire déclaré – Montant en tranche du dernier (ou actuel) salaire net mensuel (si inférieur au SMIC)	Alph2

Champ : si EP64=02

Montant en tranche

Question : Et plus précisément

01 = Moins de 150 euros

02 = de 150 à moins de 300 euros

03 = de 300 à moins de 500 euros

04 = de 500 à moins de 700 euros

05 = de 700 à moins de 1000 euros

06 = NVPD (ne pas citer)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP66</b>	Salaire déclaré – Même montant de prime à la fin (ou actuel) qu'à l'embauche ?	Alph1

Champ : si EP59=2

Question : A la fin de cet emploi, touchez-vous le même montant de prime qu'au début ?

1 = Oui

2 = Non

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP67</b>	Salaire déclaré – Primes ou 13 <sup>ème</sup> mois à la fin (ou actuel)	Alph2

Champ : hors à son compte et inter=1

Formulation de la question :

Séquence du passé

En plus de votre salaire, touchiez-vous à la fin de cet emploi ?

Séquence actuelle

Actuellement, touchez-vous en PLUS DE CE MONTANT

1 = Un 13<sup>ème</sup> mois (oui/non)

2 = D'autres primes (oui/non)

3 = Rien de tout cela

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP68</b>	Salaire déclaré – Mode déclaratif des primes à la fin (ou actuel) (clair/tranche)	Alph1

Champ : si EP67=2

Question :

Si séquence du passé :

Quel était alors le montant des autres primes par mois ?

Si séquence actuelle :

Quel est le montant actuel des autres primes par mois ?

1 = Montant en clair en euros

2 = NVPR en clair : Montant en tranche

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP68A</b>	Salaire déclaré – Montant en clair des dernières (ou actuelles) primes	Alph5

Champ : si EP68 = 1

Montant en clair en euros

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP69</b>	Salaire déclaré – Montant en tranche des dernières (ou actuelles) primes	Alph2

Champ : si EP68 = 2

Montant en tranche

- 01 = Moins de 40 euros
- 02 = de 40 à moins de 60 euros
- 03 = de 60 à moins de 80 euros
- 04 = de 80 à moins de 100 euros
- 05 = de 100 à moins de 120 euros
- 06 = de 120 à moins de 140 euros
- 07 = de 140 à moins de 160 euros
- 08 = de 160 à moins de 180 euros
- 09 = de 180 à moins de 200 euros
- 10 = de 200 à moins de 220 euros
- 11 = de 220 à moins de 240 euros
- 12 = de 240 à moins de 260 euros
- 13 = de 260 à moins de 300 euros
- 14 = de 300 à moins de 600 euros
- 15 = Plus de 600 euros
- 16 = NVPD (ne pas citer)
- 17 = Produits financiers (stock options, Plan Epargne Entreprise)

Cette variable est une variable brute collectée, qui sert pour la construction des variables SALPRDEB et SALPRFIN.

<b>EP70</b>	Poste d'encadrement	Alph1
		\$EP70_F

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo

Question :

Si séquence du passé :

Dans cet emploi, est-ce que vous dirigiez des salariés (étiez-vous chef d'équipe, chef de service, directeur ...) ?

Si séquence actuelle :

Dans cet emploi, est-ce que vous dirigez des salariés (êtes-vous chef d'équipe, chef de service, directeur ...) ?

- 1 = Non, aucun
- 2 = Oui, de 1 à 5 personnes
- 3 = Oui, de 6 à 10 personnes
- 4 = Oui, plus de 10 personnes

<b>EP49</b>	Temps de travail	Alph1
		\$EP49_F

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo

Question : Quel était votre temps de travail lorsque vous avez été embauché en <début> ?

- 1 = Temps plein
- 2 = Temps partiel

Remarque (s) : cette variable n'est pas renseignée pour les non salariés. Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP54 en EP49.

<b>EP50</b>	Temps de travail	Alph1
		\$EP50_F

Champ : EP49 = 2

Question : Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) :

- 1 = Moins d'un mi-temps
- 2 = Un mi-temps (50 %)
- 3 = Environ 60 % (de 21 à 28 heures par semaine)
- 4 = Environ 80 % (plus de 28 heures par semaine)

Remarque (s) : Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP55 en EP50.

<b>EP50P</b>	Temps de travail	Alph1
		\$EP50P_F

Champ : EP50 = 1

Question : Et plus précisément, cela représentait (en moyenne) :

- 1 = Moins de 8 heures par semaine
- 2 = De 8 à 14 heures par semaine (20 %)
- 3 = De 14 à 21 heures par semaine (40 %)

Remarque (s) : Lorsque CAL = 03, on impute la valeur de la EP55P en EP50P.

<b>EP52A</b>	Temps de travail	Alph1
		\$EP52A_F

Champ : EP49 = 2

Question : Lorsque vous avez été embauché en <DEBUT>, auriez-vous souhaité travailler à temps plein ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

<b>EP53_07</b> <b>EP53</b>	Temps de travail	Alph1
		\$OUINON

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo

Question :

Si séquence du passé :  
Juste avant de quitter l'entreprise en <FIN> aviez-vous toujours le même temps de travail ?

Si séquence actuelle :  
Actuellement, êtes-vous toujours à <temps de travail à l'embauche> ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

Remarque (s) : pour les séquences courtes et intérimaires (TYPESEQ = int ou sco), on impute la valeur 1 en EP53.

<b>EP54_07</b> <b>EP54</b>	Temps de travail	Alph1
		\$EP54_F

Champ : TYPESEQ = int, sco, slo

Question :

Si séquence du passé :

Quel était alors votre temps de travail juste avant de quitter cette entreprise en <FIN>?

Si séquence actuelle :

Actuellement, quel est votre temps de travail ?

1 = Temps plein

2 = Temps partiel

Remarque (s) = Lorsque TYPESEQ = int ou sco, on impute la valeur de la EP49 en EP54.

<b>EA54B_09</b> <b>EA54B_07</b>	Temps partiel subi	Alph1
		\$EA54B_F

Champ : ACTU = 1 et travail à temps partiel (EP54 = 2)

Question : Actuellement, souhaitez-vous travailler à temps plein ?

1 = Oui

2 = Non

3 = NSP (ne pas citer)

<b>EP55_07</b> <b>EP55</b>	Temps de travail	Alph1
		\$EP55_F

Champ : EP54 = 2

Question :

Si séquence du passé :

Et plus précisément, cela représentait (en moyenne)

Si séquence actuelle :

Et plus précisément, cela représente (en moyenne)

1 = Moins d'un mi-temps

2 = Un mi-temps (50 %)

3 = Environ 60 % (de 21 à 28 heures par semaine)

4 = Environ 80 % (plus de 28 heures par semaine)

Remarque (s) : Lorsque TYPESEQ = int ou sco, on impute la valeur de la EP50 en EP55.

<b>EP55P_07</b> <b>EP55P</b>	Temps de travail	Alph1
		\$EP55P_F

Champ : EP55 = 1

Question :

Si séquence du passé :  
Et plus précisément, cela représentait (en moyenne)

Si séquence actuelle :  
Et plus précisément, cela représente (en moyenne)

- 1 = Moins de 8 heures par semaine
- 2 = De 8 à 14 heures par semaine (20 %)
- 3 = De 14 à 21 heures par semaine (40 %)

Remarque (s) : Lorsque TYPESEQ = int ou sco, on impute la valeur de la EP50P en EP55P.

### 3.4 Formations dans l'entreprise

**Champ** : INTER = 2 et STAT\_EMB ≠ NULL, 01, 02, 06, 08

<b>EP71</b>	Formation(s) dans l'entreprise	Alph1
		\$OUINON

Question : A votre arrivée dans cette entreprise en <date de début >, avez-vous suivi une formation pour occuper votre poste de travail?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>EP75_07</b> <b>EP75</b>	Formation(s) dans l'entreprise	Alph1
		\$EP75_F

Question : Avez-vous bénéficié d'une AUTRE formation organisée ou financée par votre employeur ?

- 1 = Oui, une seule
- 2 = Oui, plusieurs
- 3 = Non, aucune

<b>EA76_09</b> <b>EA76_07</b>	Formation(s) dans l'entreprise	Alph1
		\$EA76_F

Champ : ACTU = 1 et EP75 = 2

Question : Combien de formations organisées ou financées par votre employeur ?

- 1 = Deux
- 2 = Trois
- 3 = Quatre
- 4 = Cinq ou plus

<b>EA77_09</b> <b>EA77_07</b>	Formation(s) dans l'entreprise	Alph3
----------------------------------	--------------------------------	-------

Champ : ACTU = 1 et EP75 = 1, 2

Question : Quelle est la durée totale de (cette) ces formations ?

<b>EA77A_09</b> <b>EA77A_07</b>	Formation(s) dans l'entreprise	Alph1
		\$EA77A_F

Champ : ACTU = 1 et EP75 = 1, 2

Question : en heures, en jours ou en mois

1 = En heures

2 = En jours

3 = En mois

<b>EA77B_09</b> <b>EA77B_07</b>	Formation(s) dans l'entreprise	Alph2
------------------------------------	--------------------------------	-------

Champ : EA77A = 3

Question : A raison de combien de jours par mois ? Nombre de jours

<b>EA77C_09</b> <b>EA77C_07</b>	Formation(s) dans l'entreprise	Alph2
------------------------------------	--------------------------------	-------

Champ : EA77A = 2,3

Question : A raison de combien d'heures par jour ? Nombre d'heures

<b>MEA1_09</b>	Changement de lieu de travail	
----------------	-------------------------------	--

Champ : TABSEQ=2 et ACTU\_09=1

Question : Entre 2007 et aujourd'hui, votre lieu de travail a t-il changé ?

1 = Non, travaille toujours au même endroit

2 = Oui, mais travaille dans la région

3 = Oui, travaille dans une autre région

4 = N'a pas de lieu de travail fixe

5 = NVPR

### 3.5 Départ de l'entreprise

**Champ** : ACTU = 0 et TYPESEQ = sco, slo

<b>EP80A</b>	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP80A_F

Champ : STAT\_FIN = 04, 06, 08, 25

Question : Vous avez quitté cet établissement en <FIN>

1 = Parce que l'entreprise a fermé

2 = Vous avez démissionné

3 = Vous avez été licencié

4 = Vous avez été muté dans un autre établissement

5 = Vous avez convenu d'une rupture conventionnelle avec votre employeur

6 = Votre contrat a été suspendu (congé parental, longue maladie...)

7 = Autre cas

<b>EP80B</b>	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP80B_F

Champ : STAT\_FIN = 03

Question : Vous avez quitté cet établissement en <FIN>

- 1 = Vous avez été muté dans un autre établissement
- 2 = Vous avez démissionné
- 3 = Vous avez pris une disponibilité
- 4 = Autre cas

<b>EP80C</b>	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP80C_F

Champ : STAT\_FIN = 05, 07, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 20 à 24

Question : Vous avez quitté cette entreprise en <FIN> :

- 1 = Vous avez démissionné
- 2 = Vous avez été licencié
- 3 = C'était la fin de votre contrat
- 4 = Autre

<b>EP81</b>	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP81_F

Champ : EP80A = 3 OU EP80C = 2

Question : Ce licenciement était :

- 1 = Un licenciement économique
- 2 = Un licenciement pour faute professionnelle
- 3 = Un autre licenciement

<b>EP82B</b>	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$QUINON

Champ : EP80A = 7 OU EP80C = 3,4

Question : A la fin de ce contrat, souhaitez-vous continuer à travailler dans cette entreprise ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>EP83</b>	Le départ de l'entreprise	Alph1
		\$EP83_F

Champ : EP80A = 2,5 OU EP80B = 2 OU EP80C = 1

Question : Vous avez démissionné, principalement parce que vous souhaitiez :

- 1 = Un travail plus intéressant
- 2 = Des conditions de travail moins pénibles
- 3 = Un travail à temps plein
- 4 = Un meilleur salaire (horaire)
- 5 = Arrêter de travailler
- 6 = Pour une autre raison

### 3.6 Activité professionnelle

**Champ** : ACTU = 1 et TYPESEQ = slo

<b>EX7_09</b> <b>EX7_07</b>	Depuis votre embauche, avez-vous changé de poste ou d'affectation ?	Alph1
		\$EX7_F

Question : Depuis votre embauche, avez-vous changé de poste ou d'affectation ?

- 1 = Oui, une seule fois
- 2 = Oui, plusieurs fois
- 3 = Non

<b>EX8_09</b> <b>EX8_07</b>	Promotion dans l'entreprise	Alph1
		\$EX8_F

Question : Depuis votre embauche (en dehors d'une augmentation salariale), avez-vous bénéficié d'une promotion ?

- 1 = Oui, une fois
- 2 = Oui, plusieurs fois
- 3 = Non

<b>IDEX8_09</b> <b>IDEX8_07</b>	Promotion dans l'entreprise	Num8

Question : A quelle date avez-vous eu cette promotion?

Remarque (s) : Variables construites à partir des variables EX9 et EX10 (questionnaire).

<b>EX11_09</b> <b>EX11_07</b>	Promotion dans l'entreprise	Alph1
		\$EX11_F

Champ : EX8 ≠ 3

Question : De quel type de promotion s'agissait-il ?

- 1 = Vous avez pris la suite de votre supérieur hiérarchique
- 2 = Vous avez été promu dans un autre service (département, unité ...)
- 3 = Ou vous avez simplement changé de grade
- 4 = Autre

### 3.7 Discrimination

**Champ : ACTU = 1 et hors « à son compte » et « aide familial » (y compris intérimaires)**

<b>DIS1_09</b>	Discrimination	Alph1
		\$OUINON

Question : Estimez-vous avoir été victime de discrimination dans cette entreprise ?

- 1 = Oui
- 2 = Non
- 3 = NSP (ne pas citer)

<b>DIS2_09</b>	Discrimination	Alph1
		\$DIS2_F

Champ : DIS1\_09 = 1

Question : C'est arrivé :

- 1 = Une fois
- 2 = Plusieurs fois
- 3 = Très souvent
- 4 = NSP (ne pas citer)

<b>DIS3_09</b>	Discrimination	Alph8
		\$DIS3_F

Champ : DIS1\_09 = 1

Question : Etait-ce ?

- 1 = A cause de votre nom (oui/non)
- 2 = A cause de la couleur de votre peau (oui/non)
- 3 = A cause de votre accent (oui/non)
- 4 = A cause de votre lieu de résidence (votre quartier) (oui/non)
- 5 = Parce que vous étiez une FEMME/HOMME (oui/non)
- 6 = A cause de votre look (piercing, couleur, ou longueur des cheveux) (oui/non)
- 7 = A cause d'une particularité physique (taille, poids, handicap moteur) (oui/non)
- 8 = Pour une autre raison (O\_DIS3\_09)
- 9 = NSP (ne pas citer)

<b>DINOM_09</b>	Discrimination due au nom	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIPEAU_09</b>	Discrimination due à la couleur de la peau	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIACCENT_09</b>	Discrimination due à l'accent	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DILIEU_09</b>	Discrimination due au lieu de résidence	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DISEXE_09</b>	Discrimination due au sexe	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DILOOK_09</b>	Discrimination due au look	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIPHYSIQ_09</b>	Discrimination due à une particularité physique	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIAUTRE_09</b>	Autre cause de discrimination	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIAGE_09</b>	Discrimination due à l'âge	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIFAMI_09</b>	Discrimination due à la situation familiale (enceinte, enfants...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIETU_09</b>	Discrimination due au niveau d'études	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIORI_09</b>	Discrimination due aux origines (ethnique, religion...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIEXP_09</b>	Discrimination due au manque d'expérience professionnelle	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DISANTE_09</b>	Discrimination due à un problème de santé	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS4_09</b>	Discrimination	Alph8
		\$DIS4_F

Champ : DIS1\_09 = 1

Question : Était-ce le fait ?

1 = de vos supérieurs (oui/non)  
2 = de vos collègues (oui/non)  
3 = des clients (oui/non)  
4 = autre (oui/non)  
5 = NSP/NVDP (ne pas citer)

<b>DIS4_1_09</b>	Discrimination : Était-ce le fait de vos supérieurs ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS4_2_09</b>	Discrimination : Était-ce le fait de vos collègues ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS4_3_09</b>	Discrimination : Était-ce le fait des clients ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS4_4_09</b>	Discrimination : Était-ce le fait d'une autre raison ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS4_5_09</b>	Discrimination : Était-ce le fait ? (NSP/NVPD)	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS5_09</b>	Formes de discrimination	Alph8
		\$DIS5_F

Champ : DIS1\_09 = 1

Question : Quelles formes a pris cette discrimination ?

1 = Moquerie, sous-entendus (oui/non)  
2 = Insultes, comportements violents (oui/non)  
3 = Refus de promotion (oui/non)  
4 = Mise à l'écart (oui/non)  
5 = Autre (oui/non)  
6 = NSP/NVPD (ne pas citer)

<b>DIS5_1_09</b>	Formes de discrimination : Moqueries, sous-entendus ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS5_2_09</b>	Formes de discrimination : Insultes, comportements violents ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS5_3_09</b>	Formes de discrimination : Refus de promotion ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS5_4_09</b>	Formes de discrimination : Mise à l'écart ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS5_5_09</b>	Formes de discrimination : Autre ?	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

<b>DIS5_6_09</b>	Formes de discrimination : NSP/NVPD	Alph1
		\$OUINON

Champ : DIS1\_09 = 1

1 = Oui  
2 = Non

### 3.8 Opinions sur l'emploi

**Champ** : ACTU = 1

<b>EA78_09</b> <b>EA78_07</b>	Réalisation professionnelle	Alph1
		\$EA78_F

Question : Diriez-vous de votre emploi actuel qu'il vous permet de vous réaliser professionnellement ?

1 = Oui tout à fait  
2 = Oui plutôt  
3 = Non  
4 = NSP (ne pas citer)

<b>EA80_09</b> <b>EA80_07</b>	Perception de l'emploi	Alph1
		\$EA80_F

Champ : EP1 = 1,3 (ou inter)

Question : A propos de cet emploi, diriez-vous que vous êtes utilisé :

- 1 = A votre niveau de compétence
- 2 = En dessous de votre niveau de compétence
- 3 = Au dessus de votre niveau de compétence

<b>GIR1_09</b> <b>GIR1_07</b>	Perception de l'emploi	Alph1
		\$GIR1_F

Champ : EP1 = 1 (ou inter)

Question : Pour tenir correctement un emploi comme le vôtre, selon vous quel niveau de diplôme est nécessaire ?

- 1 = Aucun
- 2 = Un diplôme de niveau CAP ou BEP
- 3 = Un BAC
- 4 = Un BAC + 2
- 5 = Un BAC + 3 ou BAC + 4
- 6 = Un BAC + 5 ou plus
- 7 = Votre niveau (ne pas citer)

<b>EA79_09</b> <b>EA79_07</b>	Perception de l'emploi	Alph1
		\$EA79_F

Champ : EP1 = 1 (ou inter)

Question : Diriez-vous que vous êtes :

- 1 = Très bien payé
- 2 = Plutôt bien payé
- 3 = Normalement payé
- 4 = Plutôt mal payé
- 5 = Très mal payé

<b>DPM4_09</b> <b>DPM4_07</b>	Souhaitez-vous rester dans cet emploi	Alph1
		\$DPM4_F

Champ : EP1 = 1

Question : Souhaitez-vous rester dans cet emploi ?

- 1 = Oui, le plus longtemps possible
- 2 = Oui, pour le moment
- 3 = Non
- 4 = NSP (ne pas citer)

<b>EA82_09</b> <b>EA82_07</b>	Recherche d'emploi	Alph1 \$OUINON
----------------------------------	--------------------	-------------------

Question : Actuellement, recherchez-vous un autre emploi ?

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>GEO1_09</b> <b>GEO1_07</b>	Recherche d'emploi	Alph1 \$GEO 1_F
----------------------------------	--------------------	--------------------

Champ : EA82 = 1

Question : Vous recherchez cet emploi :

- 1 = Uniquement dans votre région
- 2 = Uniquement dans une autre région
- 3 = Dans plusieurs régions
- 4 = Dans toute la FRANCE
- 5 = En FRANCE ou à l'étranger

<b>GEO2_09</b> <b>GEO2_07</b>	Recherche d'emploi	Alph1 \$GEO2_F
----------------------------------	--------------------	-------------------

Champ : EA82 = 1 et GEO1 = 1,2

Question : Vous recherchez un emploi uniquement dans certaines régions, principalement à cause :

- 1 = De l'emploi de votre conjoint
- 2 = D'autres raisons familiales
- 3 = De raisons financières
- 4 = C'est un choix (ne pas citer)
- 5 = Autre raison

## 4. Table des séquences de non emploi

**Champ : CAL entre 05 et 21, hors 20**

### 4.1 Etiquettes de la séquence de non emploi

<b>IDENT</b>	Identifiant INDIVIDU	Alph8
--------------	----------------------	-------

<b>NSEQ</b>	Numéro de la séquence	Alph2
-------------	-----------------------	-------

Remarque(s) : Correspond aux positions 3 et 4 des modalités des variables MOISX (dans la table des individus).  
Exemple pour une séquence de recherche d'emploi : si NSEQ = 02, cette séquence de non emploi correspond à la 2ème séquence décrite dans le calendrier. Si cette séquence a débuté en janvier 2005 et s'est terminée en juin 2005, les variables MOIS15 à MOIS20 seront codées 0502 (05 signifiant séquence courte de recherche d'emploi du passé).

<b>TABSEQ</b>	Temporalité de la séquence de non emploi	Num1 \$TABSEQ_F
---------------	--	--------------------

1 = Séquence terminée à la 1ère interrogation  
2 = Séquence en cours à la 1ère interrogation  
3 = Séquence débutée après la 1ère interrogation

<b>TYPESEQ</b>	Nature de la séquence de non emploi	Alph3 \$TYPESEQ_F
----------------	-------------------------------------	----------------------

chc = Séquence de recherche d'emploi courte (inférieure à 4 mois)  
chl = Séquence de recherche d'emploi longue (supérieure ou égale à 4 mois)  
inc = Séquence d'inactivité courte (inférieure à 4 mois)  
inl = Séquence d'inactivité longue (supérieure ou égale à 4 mois)  
foc = Séquence de formation courte (inférieure à 4 mois)  
fol = Séquence de formation longue (supérieure ou égale à 4 mois)  
rep = Séquence de reprise d'études

<b>CAL</b>	Déclaration du calendrier	Alph2 \$CAL_F
------------	---------------------------	------------------

05 = Recherche d'emploi courte du passé	13 = Inactivité courte actuelle
06 = Recherche d'emploi longue du passé	14 = Inactivité longue actuelle
07 = Inactivité courte du passé	15 = Formation courte actuelle
08 = Inactivité longue du passé	16 = Formation longue actuelle
09 = Formation courte du passé	17 = Reprise d'études du passé
10 = Formation longue du passé	18 = Reprise d'études actuelle
11 = Recherche d'emploi courte actuelle	21 = Vacances
12 = Recherche d'emploi longue actuelle	

<b>ACTU_09</b> <b>ACTU_07</b>	Indique s'il s'agit d'une séquence du passé ou de celle à la date de l'enquête	Alph1
		\$ACTU_F

0 = Séquence du passé  
1 = Séquence à la date de l'enquête

<b>DEBUT</b>	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DEBUT_F

1 = Novembre 2003  
2 = Décembre 2003  
...  
68 = Juin 2009  
69 = Juillet 2009

<b>FIN</b>	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$FIN_F

1 = Novembre 2003  
2 = Décembre 2003  
...  
68 = Juin 2009  
69 = Juillet 2009

<b>DATDN</b>	Date de début de la séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DATDN_F

01 = Novembre 2003  
02 = Décembre 2003  
...  
68 = Juin 2009  
69 = Juillet 2009

<b>DATFN</b>	Date de fin de séquence sous forme d'indice	Alph2
		\$DATFN_F

01 = Novembre 2003  
02 = Décembre 2003  
...  
68 = Juin 2009  
69 = Juillet 2009

<b>DUREE</b>	Durée de la séquence en nombre de mois	Alph2

Remarque (s) :  $DUREE = DATFN - DATDN + 1$ .

## 4.2 Séquences de recherche d'emploi, d'inactivité ou de formation

**Champ : TYPESEQ = chl, fol, inl ou (TYPESEQ = chc, inc, foc et ACTU = 1)**

<b>RA1_09</b> <b>RA1_07</b>	Inscription aux ASSEDIC	Alph1 \$QUINON
--------------------------------	-------------------------	-------------------

Champ : ACTU = 1

Question : Vous êtes <en recherche d'emploi> <sans emploi et ne recherchez pas d'emploi> <en formation> de <DEBUT> à <FIN>. Etes-vous <toutefois> inscrit(e) aux ASSEDIC ?

1 = Oui

2 = Non

3 = (ne pas citer) Congé parental

<b>RA2_09</b> <b>RA2_07</b>	Démarches pour trouver un emploi	Alph16
--------------------------------	----------------------------------	--------

Champ : SUPER = 1 et ACTU = 1

Question : <Pendant cette période><Même si cette période n'a pas été consacrée à une recherche d'emploi>, avez-vous au moins une fois :

I.E : Citer OUI/NON sur chaque modalité

01 = été à l'ANPE (oui/non)

02 = été dans un CIO (oui/non)

03 = fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée..) (oui/non)

04 = répondu à une offre d'emploi (oui/non)

05 = passé un entretien d'embauche (oui/non)

06 = été inscrit(e) dans une agence d'intérim (oui/non)

07 = passé un concours de la fonction publique (oui/non)

08 = été à l'APEC (oui/non)

09 ou 10 = rien de tout cela (oui/non)

Remarque (s) : les individus qui n'ont effectué aucune de ces démarches (rien de tout cela) sont codés 09 pour la séquence actuelle (tabseq=1, 2) et 10 pour les séquences du passé (tabseq=3).

<b>RA2_09</b> <b>RA2_07</b>	Démarches pour trouver un emploi	Alph18
--------------------------------	----------------------------------	--------

Champ : SUPER = 2 et ACTU = 1

Question : <Pendant cette période><Même si cette période n'a pas été consacrée à une recherche d'emploi>, avez-vous au moins une fois :

I.E : Citer OUI/NON sur chaque modalité

01 = été à l'ANPE (oui/non)

02 = été dans un CIO (oui/non)

03 = fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée..) (oui/non)

04 = répondu à une offre d'emploi (oui/non)

05 = passé un entretien d'embauche (oui/non)

06 = été inscrit(e) dans une agence d'intérim (oui/non)

07 = passé un concours de la fonction publique (oui/non)

09 ou 10 = rien de tout cela (oui/non)

Remarque (s) : les individus qui n'ont effectué aucune de ces démarches (rien de tout cela) sont codés 09 pour la séquence actuelle (tabseq=1, 2) et 10 pour les séquences du passé (tabseq=3).

**Champ des variables suivantes (RA\_xx) : ACTU = 1**

<b>RA2_01_09</b> <b>RA2_01_07</b>	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été à l'ANPE?	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	--	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA2_02_09</b> <b>RA2_02_07</b>	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été dans un CIO?	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	---	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA2_03_09</b> <b>RA2_03_07</b>	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée) ?	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	--	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA2_04_09</b> <b>RA2_04_07</b>	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois répondu à une offre d'emploi?	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	--	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA2_05_09</b> <b>RA2_05_07</b>	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois passé un entretien d'embauche?	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	---	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA2_06_09</b> <b>RA2_06_07</b>	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été inscrit dans une agence d'intérim?	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	---	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA2_07_09</b> <b>RA2_07_07</b>	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois passé un concours de la fonction publique?	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	---	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA2_08_09</b> <b>RA2_08_07</b>	Pendant cette période de non emploi, avez-vous au moins une fois été à l'APEC?	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	--	-------------------

**Champ : ACTU = 1 et SUPER = 1**

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA2_10_09</b> <b>RA2_10_07</b>	Pendant cette période de non emploi, vous n'avez rien fait de tout cela.	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	--	-------------------

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA5_09</b> <b>RA5_07</b>	Acceptation d'un emploi pendant la période	Alph1 \$RA5_F
--------------------------------	--	------------------

Champ : TYPESEQ ≠ chc, chl et ACTU = 1

Question : Si aujourd'hui on vous proposait un emploi, l'accepteriez-vous ?

1 = Oui, quel que soit l'emploi  
2 = Oui, ça dépend de l'emploi  
3 = Non

<b>RA5A_09</b> <b>RA5A_07</b>	Raison du refus potentiel d'un emploi à la date de l'enquête	Alph1 \$RA5A_F
----------------------------------	--	-------------------

Champ : ACTU = 1 et RA5 ≠ 1, 3

Question : Quelle est la principale raison qui pourrait vous amener à refuser un emploi ?

1 = Un salaire trop bas  
2 = Un emploi trop éloigné de votre domicile  
3 = Des horaires particuliers (temps de travail, travail de nuit...)  
4 = Un emploi hors de vos compétences  
5 = Un contrat de travail précaire  
6 = Un manque de perspectives professionnelles  
7 = Aucune, vous accepteriez n'importe quel emploi  
8 = Autre

<b>RA8_09</b> <b>RA8_07</b>	Raisons du refus d'un emploi pendant la période	Alph22
--------------------------------	---	--------

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

Question : Pour quelles raisons ?

I.E : plusieurs réponses possibles

01 = Vous êtes en stage ou en formation (oui/non)  
02 = Vous attendez un enfant (oui/non)  
03 = Vous gardez un enfant en bas âge (oui/non)  
04 = Pour une autre raison familiale (oui/non)  
05 = Pour raison de santé (oui/non)  
06 = Vous allez déménager (oui/non)  
07 = Vous avez perdu l'espoir d'occuper un emploi qui vous convienne (oui/non)  
08 = Vous n'avez pas envie ou pas besoin de travailler (oui/non)  
09 = Vous avez déjà trouvé un emploi (oui/non)  
10 = Autre (oui/non)

<b>RA8_01_09</b> <b>RA8_01_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous êtes en stage ou en formation	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA8_02_09</b> <b>RA8_02_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous attendez un enfant	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA8_03_09</b> <b>RA8_03_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous gardez un enfant en bas âge	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA8_04_09</b> <b>RA8_04_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour une autre raison familiale	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA8_05_09</b> <b>RA8_05_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour raison de santé	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA8_06_09</b> <b>RA8_06_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous allez déménager	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA8_07_09</b> <b>RA8_07_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous avez perdu l'espoir d'occuper un emploi qui vous convienne	Alph1
		\$OUINON

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

1 = Oui  
2 = Non

<b>RA8_08_09</b> <b>RA8_08_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous n'avez pas envie ou pas besoin de travailler	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	---	-------------------

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA8_09_09</b> <b>RA8_09_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi parce que vous avez déjà trouvé un emploi	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	---	-------------------

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA8_10_09</b> <b>RA8_10_07</b>	Actuellement, vous refuseriez un emploi pour une autre raison	Alph1 \$OUINON
--------------------------------------	---	-------------------

Champ : ACTU = 1 et RA5 = 3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RP9B_07</b> <b>RP9B</b>	Au cours de cette période, aviez-vous suivi des formations ?	Alph1 \$RP9B_F
-------------------------------	--	-------------------

Question : Au cours de cette période/depuis le début de cette période, avez/aviez-vous suivi des formations ?

- 1 = Oui, une seule formation
- 2 = Oui, plusieurs formations
- 3 = Non, aucune

<b>RP10_07</b> <b>RP10</b>	Combien ?	Alph2
-------------------------------	-----------	-------

Champ : RP9B = 2

Question : Combien ?

<b>RP11_07</b> <b>RP11</b>	Durée de la formation la plus longue	Alph1 \$RP11_F
-------------------------------	--------------------------------------	-------------------

Champ : RP9B ≠ 3

Question :

Si séquence du passé :  
Cette formation <la plus longue> <la plus importante> a-t-elle duré ?

Si séquence actuelle :  
<Nous allons parler de la formation qui a été la plus importante pour vous (ou la plus longue)>. Quelle est la durée de cette formation :

- 1 = Moins d'un mois
- 2 = Un mois
- 3 = Plus d'un mois

<b>RP11A_07</b> <b>RP11A</b>	Nombre de mois de la formation	Alph2

Champ : RP11=3

Question : Combien de mois a-t-elle duré ?

<b>RP12_07</b> <b>RP12</b>	Lieu de la formation	Alph1
		\$RP12_F

Champ : RP11 = 2,3

Question :

Si séquence du passé :  
Cette formation se déroulait

Si séquence actuelle :  
Cette formation se déroule

- 1 = Dans un organisme de formation
- 2 = Dans une entreprise
- 3 = Dans un organisme de formation et en entreprise
- 4 = Chez vous (formation à distance)
- 5 = Autre

<b>RP13_07</b> <b>RP13</b>	Objectif(s) de la formation	Alph5
		\$RP13_F

Champ : RP11 = 2,3

Question :

Si séquence du passé :  
Cette formation était destinée à

Si séquence actuelle :  
Cette formation est destinée à

I.E : Plusieurs réponses possibles

- 1 = Une remise à niveau (maths, français, etc...) (oui/non)
- 2 = Vous réorienter professionnellement (oui/non)
- 3 = Vous apprendre un métier (oui/non)
- 4 = Vous perfectionner dans un métier (oui/non)
- 5 = Acquérir un diplôme ou un titre professionnel (oui/non)
- 6 = Autres (oui/non)

<b>RP13_01_07</b> <b>RP13_01</b>	Cette formation était destinée à une remise à niveau (maths, français, etc...)	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RP13_02_07</b> <b>RP13_02</b>	Cette formation était destinée à vous réorienter professionnellement	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RP13_03_07</b> <b>RP13_03</b>	Cette formation était destinée à vous apprendre un métier	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RP13_04_07</b> <b>RP13_04</b>	Cette formation était destinée à vous perfectionner dans un métier	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RP13_05_07</b> <b>RP13_05</b>	Cette formation était destinée à acquérir un diplôme ou un titre professionnel	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RP13_06_07</b> <b>RP13_06</b>	Cette formation était destinée à autre chose	Alph1
		\$OUINON

Champ : RP11 = 2,3

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RP14_07</b> <b>RP14</b>	Orientation	Alph1
		\$RP14_F

Champ : RP11 = 2,3

Question : Qui vous a orienté vers cette formation ?

- 1 = L'ANPE
- 2 = Une mission locale, une PAIO
- 3 = Vous-même
- 4 = Autres

<b>RA18_09</b> <b>RA18_07</b>	Actuellement, percevez-vous ?	Alph6
----------------------------------	-------------------------------	-------

Champ : ACTU = 1

Question : Actuellement, percevez-vous ?  
I.E : Citez oui/non sur chaque choix

- 1 = Des indemnités ASSEDIC (oui/non)
- 2 = Une allocation logement (oui/non)
- 3 = Des allocations familiales (oui/non)
- 4 = Une autre allocation (parent isolé, AAH..) (oui/non)
- 5 = Le RMI (oui/non)
- 6 = Des indemnités de stages (oui/non)
- 7 = Ni indemnité, ni allocation durant la période

<b>RA18_01_09</b> <b>RA18_01_07</b>	Actuellement, vous percevez des indemnités ASSEDIC	Alph1 \$OUINON
--	--	-------------------

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA18_02_09</b> <b>RA18_02_07</b>	Actuellement, vous percevez une allocation logement	Alph1 \$OUINON
--	---	-------------------

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA18_03_09</b> <b>RA18_03_07</b>	Actuellement, vous percevez des allocations familiales	Alph1 \$OUINON
--	--	-------------------

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA18_04_09</b> <b>RA18_04_07</b>	Actuellement, vous percevez une autre allocation (parent isolé, AAH..)	Alph1 \$OUINON
--	--	-------------------

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA18_05_09</b> <b>RA18_05_07</b>	Actuellement, vous percevez le RMI	Alph1 \$OUINON
--	------------------------------------	-------------------

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA18_06_09</b> <b>RA18_06_07</b>	Actuellement, vous percevez des indemnités de stages	Alph1 \$OUINON
--	--	-------------------

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA18_07_09</b> <b>RA18_07_07</b>	Actuellement, vous ne percevez ni indemnité, ni allocation	Alph1 \$OUINON
--	--	-------------------

Champ : ACTU = 1

- 1 = Oui
- 2 = Non

<b>RA19_09</b> <b>RA19_07</b>	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph1 \$RA19_F
----------------------------------	--	-------------------

Champ : ACTU = 1 et RA18 ≠ 7

Question : Quel est le montant MENSUEL global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

- 1 = Montant en clair en Euros
- 2 = NVPD en clair, montant en tranche

<b>RA19A_09</b> <b>RA19A_07</b>	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph5
------------------------------------	--	-------

Champ : RA19 = 1

Question : Montant en clair en euros

<b>RA20_09</b> <b>RA20_07</b>	Montant mensuel de l'ensemble de ces revenus	Alph1 \$RA20_F
----------------------------------	--	-------------------

Champ : RA19 = 2

Question : Quel est le montant global de l'ensemble de ces revenus actuellement ?

- 01 = Moins de 160 euros
- 02 = De 160 à moins de 300 euros
- 03 = De 300 à moins de 460 euros
- 04 = De 460 à moins de 610 euros
- 05 = De 610 à moins de 760 euros
- 06 = De 760 à moins de 910 euros
- 07 = De 910 à moins de 1070 euros
- 08 = De 1070 à moins de 1220 euros
- 09 = De 1220 à moins de 1370 euros
- 10 = De 1370 à moins de 2290 euros
- 11 = 2290 euros ou plus
- 99 = NVPD (ne pas citer)

<b>RA21N_09</b> <b>RA21N_07</b>	Evolution du montant des ressources sur la période actuelle	Alph1 \$RA21N_F
------------------------------------	---	--------------------

Champ : ACTU = 1 et RA18 ≠ 7 et CAL = 12, 14, 16

Question : Depuis < début >, vos ressources :

- 1 = Sont globalement restées stables
- 2 = Ont nettement augmenté
- 3 = Ont nettement diminué

### 4.3 Séquences de reprise d'études

**Champ : TYPESEQ = rep**

<b>ETUP1</b>	Objectif de la reprise d'études	Alph1
		\$ETUP1_F

Question :

Si séquence du passé :

Nous allons maintenant parler des études que vous avez reprises entre <DEBUT> et <FIN>. Ces études vous préparaient à :

Si séquence actuelle :

Nous allons maintenant parler des études que vous avez reprises depuis <DEBUT>. Ces études vous préparent à :

- 1 = Obtenir un diplôme de l'Education nationale ou un diplôme d'Etat
- 2 = Réussir un concours de la fonction publique
- 3 = Autre, précisez (O\_ETUP1)
- 4 = Obtenir un diplôme dans le secteur sanitaire et social (Modalité ajoutée)
- 5 = Obtenir le diplôme d'une grande école (ingénieur, commerce, beaux-arts, architecture, avocat,...) (Modalité ajoutée)
- 6 = Réussir un concours dans l'enseignement (IUFM, CAPES, CAPET, agrégation,...) (Modalité ajoutée)
- 7 = Perfectionnement linguistique (Modalité ajoutée)

<b>ETU1A</b>	Orientation conseillée	Alph1
		\$ETU1A_F

Question : Vous avez repris vos études sur les conseils d'un :

- 1 = Conseiller ANPE
- 2 = Conseiller de mission locale
- 3 = Vous-même (ne pas citer)
- 4 = Autre (ne pas citer)

<b>ETA1_09</b>	Obtention du diplôme	Alph1
		\$META1_F

Champ : ACTU = 1 et TABSEQ=2

Question : En 2007, vous prépariez un diplôme, l'avez-vous obtenu ?

- 1 = Oui, je l'ai obtenu
- 2 = Non, formation toujours en cours
- 3 = Non j'ai abandonné

<b>ETA2_09</b>	Diplôme ou concours préparé	Alph1
		\$META2_F

Champ : ACTU = 1 et TABSEQ=2 et ETA1\_09=1, 3

Question : Et aujourd'hui vous préparez :

- 1 = Un autre diplôme
- 2 = Ou un concours
- 3 = Autre (en clair)

<b>ETUA2_09</b> <b>ETUA2_07</b>	Diplôme préparé	Alph2 \$ETUA2_F
------------------------------------	-----------------	--------------------

Champ : ACTU = 1 et (ETUP1 = 1, 4, 5, 6, 7 ou ETA2\_09=1)

Question : Quel est le diplôme que vous préparez actuellement ?

- 1 = Baccalauréat
- 2 = L2 (DEUG)
- 3 = BTS/DUT
- 4 = Licence (L3)
- 5 = Maîtrise (M1)
- 6 = Master (M2)
- 7 = Diplôme d'école d'ingénieur
- 8 = Diplôme d'école de commerce
- 9 = Autre (préciser en clair) (O\_ETUA2)
- 10 = CAP/BEP (O\_ETUA2, Modalité ajoutée)
- 11 = Bac+2 de la santé et du social (O\_ETUA2, Modalité ajoutée)
- 12 = Doctorat (O\_ETUA2, Modalité ajoutée)

<b>ETUA3_07</b>	Même spécialité que le diplôme de sortie	Alph1 \$OUINON
-----------------	--	-------------------

Champ : ACTU = 1 et (ETUP1=1, 4, 5, 6, 7 ou ETA2\_09=1)

Question : Dans quelle spécialité ?

<b>ETUA3_09</b>	Même spécialité que le diplôme de sortie	Alph3 \$SPE
-----------------	--	----------------

Champ : ACTU = 1 et ETUP1=1, 4, 5, 6, 7

Question : Dans quelle spécialité ?

<b>ETUA4_09</b> <b>ETUA4_07</b>	Type du concours en clair	Alph60
------------------------------------	---------------------------	--------

Champ : ACTU = 1 et (ETUP1 = 2 ou ETA2\_09=2)

Question : Quel est le type de concours que vous préparez actuellement ?

<b>ETUA5_09</b> <b>ETUA5_07</b>	Date prévue de fin d'études	Alph2 \$ETUA5_F
------------------------------------	-----------------------------	--------------------

Champ : ACTU = 1

Question : Quand comptez-vous arrêter ces études ? En quelle année ?

- 07 = 2007
- 08 = 2008
- 09 = 2009
- 10 = 2010
- 11 = 2011
- 12 = 2012
- 13 = 2013
- 14 = 2014
- 99 = NSP

## Annexe

### Menu Bac professionnel

#### **Format : \$BACPRO**

40000000 = EQUIPEMENT EN INSTALLATION ELECTRIQUE  
40020002 = ETUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS  
40020101 = PILOTAGE DE SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE (PSPA)  
40021201 = CULTURES MARINES  
40022002 = INDUSTRIES DE PROCEDES  
40022102 = METIERS DE L'ALIMENTATION  
40022103 = BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION  
40022301 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION MATERIAUX METALLIQUES MOULES  
40022302 = TRAITEMENTS DE SURFACES  
40022401 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION MATERIAUX CERAMIQUES  
40022402 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION VERRERIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
40022403 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE  
40022502 = PLASTURGIE  
40022703 = TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES  
40022704 = TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES  
40023002 = TECHNICIEN DU BATIMENT:ETUDE ET ECONOMIE  
40023102 = TRAVAUX PUBLICS  
40023201 = CONSTRUCTION BATIMENT GROS OEUVRE (CBGO)  
40023202 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION ARTS DE LA PIERRE  
40023301 = BATIMENT : METAL, ALUMINIUM, VERRE, MATERIAUX DE SYNTHESE  
40023302 = AMENAGEMENT - FINITION  
40023303 = OUVRAGES DU BATIMENT:ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE  
40023304 = AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT  
40023403 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION EBENISTE  
40023404 = TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS  
40023405 = TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR  
40023406 = TECHNICIEN DE SCIERIE  
40024002 = METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE  
40024003 = METIERS DE LA MODE ET INDUSTRIES CONNEXES-PRODUCTIQUE  
40024101 = MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX OPTION INDUSTRIES TEXTILES  
40024201 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION VETEMENT ET ACCESSOIRE DE MODE  
40024202 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION TAPISSIER D'AMEUBLEMENT  
40025003 = MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISEES OPTION B FABRICATION DES PATES, PAPIERS, CARTONS  
40025004 = MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISEES OPTION C SYSTEMES FERROVIAIRES  
40025005 = PRODUCTIQUE MECANIQUE OPTION DECOLLETAGE  
40025006 = MICROTECHNIQUES  
40025007 = MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS  
40025103 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION HORLOGERIE  
40025106 = TECHNICIEN D'USINAGE  
40025107 = TECHNICIEN OUILLEUR  
40025108 = TECHNICIEN MODELEUR  
40025207 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VOITURES PARTICULIERES  
40025208 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VEHICULES INDUSTRIELS  
40025209 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION BATEAUX DE PLAISANCE  
40025210 = MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION MOTOCYCLES  
40025211 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A : AGRICOLES  
40025212 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION B : TRAVAUX PUBLICS ET MANUTENTION  
40025213 = MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C : PARCS ET JARDINS  
40025301 = AERONAUTIQUE OPTION MECANICIEN, SYSTEMES - CELLULE  
40025403 = CARROSSERIE OPTION CONSTRUCTION  
40025404 = CARROSSERIE OPTION REPARATION  
40025405 = REALISATION D'OUVRAGES CHAUDRONNES ET DE STRUCTURES METALLIQUES  
40025406 = OUVRAGES DU BATIMENT : METALLERIE  
40025504 = AERONAUTIQUE OPTION MECANICIEN, SYSTEMES - AVIONIQUE  
40025505 = MICRO INFORMATIQUE ET RESEAUX : INSTALLATION ET MAINTENANCE  
40025506 = ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS  
40025507 = SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES  
40025509 = TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR  
40031103 = EXPLOITATION DES TRANSPORTS  
40031104 = LOGISTIQUE  
40031202 = COMMERCE (COMMERCE - SERVICES JUSQU'AU 28/07/1994)

40031206 = VENTE (PROSPECTION-NEGOCIATION-SUIVI DE CLIENTELE)  
40031402 = COMPTABILITE  
40032101 = ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION COMMUNICATION GRAPHIQUE  
40032204 = PRODUCTION IMPRIMEE  
40032205 = PRODUCTION GRAPHIQUE  
40032302 = PHOTOGRAPHIE  
40032402 = SECRETARIAT  
40033001 = SERVICES (ACCUEIL, ASSISTANCE, CONSEIL)  
40033002 = SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE  
40033402 = RESTAURATION  
40033601 = ESTHETIQUE- COSMETIQUE PARFUMERIE  
40034301 = HYGIENE - ENVIRONNEMENT  
40034402 = SECURITE PREVENTION  
40321301 = GESTION ET CONDUITE DE CHANTIERS FORESTIERS  
99999999 = AUTRE

## **Menu BT/BP**

### **Format : \$BTBP**

42022406 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE A: VERRERIE - CRISTALLERIE  
42022407 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE B: CERAMIQUE  
42023002 = ENCADREMENT DE CHANTIER - GENIE CIVIL (BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS)  
42023003 = COLLABORATEUR D'ARCHITECTE  
42023101 = TOPOGRAPHE  
42023304 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE C : VOLUMES ARCHITECTURAUX  
42023401 = AGENCEMENT  
42024105 = DESSINATEUR EN ARTS APPLIQUES SPECIALITE D : TAPISSERIE DE LISSE  
42024205 = VETEMENT (CREATION ET MESURE)  
42024210 = TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE OPTION TECHNIQUES DE L'HABILLAGE (DIPLOME)  
42025206 = MAINTENANCE ET EQUIPEMENT DE BATEAUX DE PLAISANCE (DIPLOME)  
42025404 = TRACEUR EN CONSTRUCTION NAVALE (DIPLOME)  
42025509 = MONTEUR TECHNICIEN EN RESEAUX ELECTRIQUES (DIPLOME)  
42032207 = DESSINATEUR MAQUETTISTE OPTION A : ARTS GRAPHIQUES  
42032210 = DESSINATEUR MAQUETTISTE OPTION D : CARTOGRAPHIE  
42032211 = BREVET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES OPTION COMPOSITION (DIPLOME)  
42032212 = BREVET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES OPTION IMPRESSION (DIPLOME)  
42032302 = METIERS DE LA MUSIQUE  
42032305 = BREVET ARTISTIQUE DES TECHNIQUES DU CIRQUE  
42032306 = TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE OPTION MACHINISTE CONSTRUCTEUR (DIPLOME)  
42033103 = PODO-ORTHESISTE (DIPLOME DE TECHNICIEN)  
42033104 = PROTHESISTE - ORTHESISTE (DIPLOME DE TECHNICIEN)  
45020101 = PILOTE D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION PAR PROCEDES (PIPP)  
45022002 = TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE RECHERCHE OPTION A : BIOLOGIE  
45022003 = TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE RECHERCHE OPTION B : PHYSICOCHIMIE  
45022104 = CUISINIER  
45022105 = BOULANGER  
45022106 = BOUCHER  
45022107 = CHARCUTIER TRAITEUR  
45022202 = CONDUCTEUR D'APPAREILS DES INDUSTRIES CHIMIQUES  
45022306 = GEMMOLOGUE  
45022501 = MISE EN OEUVRE DES CAOUTCHOUCS ET DES ELASTOMERES THERMOPLASTIQUES  
45022502 = PLASTIQUES ET COMPOSITES  
45022703 = MONTEUR DEPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION  
45022704 = GAZ OPTION A : TRANSPORT DU GAZ  
45022705 = GAZ OPTION B : DISTRIBUTION DU GAZ  
45022708 = MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE  
45023103 = CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DES TRAVAUX PUBLICS  
45023208 = CONSTRUCTION EN MACONNERIE ET BETON ARME  
45023209 = METIERS DE LA PISCINE  
45023210 = METIERS DE LA PIERRE  
45023211 = COUVREUR  
45023301 = ETANCHEITE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
45023308 = CARRELAGE MOSAIQUE  
45023309 = CONSTRUCTION D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE  
45023310 = PLATRERIE ET PLAQUE  
45023311 = EQUIPEMENTS SANITAIRES  
45023312 = PEINTURE REVETEMENT  
45023401 = INDUSTRIES DU BOIS  
45023404 = MENUISIER  
45023405 = CHARPENTIER  
45024004 = BLANCHISSERIE  
45024005 = MAINTENANCE DES ARTICLES TEXTILES OPTION PRESSING  
45024106 = AMEUBLEMENT OPTION C : TAPISSERIE DECORATION

45024214 = VETEMENT SUR MESURE OPTION C : COUTURE FLOU  
45024215 = VETEMENT SUR MESURE OPTION A : TAILLEUR POUR DAME  
45024216 = VETEMENT SUR MESURE OPTION B : TAILLEUR POUR HOMMES  
45025409 = CARROSSERIE CONSTRUCTION ET MAQUETTAGE  
45025410 = SERRURERIE METALLERIE  
45025506 = ELECTRONIQUE  
45025512 = INSTALLATION EN TELECOMMUNICATIONS  
45025513 = INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES  
45031001 = ADMINISTRATION DES FONCTIONS PUBLIQUES  
45031205 = FLEURISTE  
45031301 = BANQUE  
45031306 = ASSURANCES  
45031309 = PROFESSIONS IMMOBILIERES  
45032202 = LIBRAIRE  
45032401 = BUREAUTIQUE  
45033104 = PREPARATEUR EN PHARMACIE  
45033105 = PROTHESISTE DENTAIRE  
45033403 = BARMAN  
45033404 = GOUVERNANTE  
45033405 = SOMMELIER  
45033406 = RESTAURANT  
45033605 = COIFFURE OPTION STYLISTE VISAGISTE  
45033606 = COIFFURE OPTION COLORISTE PERMANENTISTE  
45033607 = ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE  
45034401 = AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE  
45034402 = AGENT TECHNIQUE DE SECURITE DANS LES TRANSPORTS  
99999999 = AUTRE

## **Menu des diplômes**

### **Format : \$DIPLO**

1 = BAC BACCALAUREAT GENERAL	57 = DIPLÔME D'ANIMATION
2 = PREMIERE PARTIE BACCALAUREAT	58 = AGREGATION
3 = BEPS BREVET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR	59 = DESCF
4 = CAPACITE EN DROIT	60 = DECF
5 = DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES	61 = IEP
6 = DAEU	62 = BEAUX- ARTS
7 = ESEU	63 = DSAA
8 = BREVET SUPERIEUR	64 = DIPLOME SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES
9 = BEPC	65 = DNSEP
10 = BREVET DES COLLEGES	66 = DIPLOME NATIONAL SUPERIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE
11 = CEPRO CERTIFICAT D EDUCATION PROFESSIONNELLE	67 = ETUDES JUDICIAIRES
12 = CFG CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE	68 = DREA
13 = CEP CERTIFICAT D ETUDES PRIMAIRES	69 = DIPLOME DE RECHERCHE ET D'ETUDES APPLIQUEES
14 = DFEO DIPLOME DE FIN D ETUDES OBLIGATOIRES	70 = DIPLOMES MILITAIRES NIVEAU 2
15 = CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES	71 = DSTS
16 = CFES	72 = DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DU TRAVAIL SOCIAL
17 = DEA	73 = DU 2EME CYCLE
18 = DESS	74 = BTS
19 = MASTERE	75 = DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
20 = DRT	76 = DUT
21 = DIPLOME DE RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	77 = DEUG DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES GENERALES
22 = DIPLOME D ETUDES APPROFONDIES	78 = DIPLOME D'INFIRMIERE
23 = DIPLOME D ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES	79 = DIPLOME DE KINESITHERAPEUTE
24 = ECOLE D'INGENIEUR	80 = DIPLOMES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL DE NIVEAU 3
25 = DIPLÔME D'INGENIEUR	81 = CLERC DE NOTAIRE
26 = DOCTORATS PROFESSIONS DE SANTE	83 = BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
27 = DOCTORAT DE MEDECINE	84 = BTSA
28 = DOCTORAT DE PHARMACIE	85 = BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE
29 = DOCTORAT DENTAIRE	86 = DIPLOME DES METIERS D'ART
30 = DOCTORAT VETERINAIRE	87 = DTS
31 = DOCTORAT	88 = DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR
33 = HDR	89 = DNST
34 = HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES	90 = DPECF
35 = DIPLOME D'AVOCAT	92 = PCEM
36 = DIPLOME DE NOTAIRE	93 = DEUST
37 = DIPLOME DE MAGISTRAT	94 = DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
38 = DIPLOME D'EXPERT COMPTABLE	95 = DIPLOME DE LABORANTIN
39 = LICENCE	96 = DIPLOME DE PUERICULTRICE
40 = MAITRISE	97 = DIPLOME D'EDUCATEUR
41 = DIPLOME D'INGENIEUR MAITRE	98 = DU DE 1ER CYCLE
42 = LICENCE PROFESSIONNELLE	99 = DNAT
43 = ECOLES DE COMMERCE	100 = DNAP
44 = CONCOURS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	101 = BAC PRO
45 = AUTRE DIPLOME	102 = BMA
46 = MST	103 = BREVET DES METIERS D'ART
47 = MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES	104 = BREVET DES METIERS
48 = MSG	105 = BTM
49 = MAITRISE DE SCIENCE DE GESTION	106 = BREVET D ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL
50 = DERNIERE ANNEE D'IUP	107 = BEI
51 = CAPES	108 = BEC
52 = CAPET	109 = BREVET D ENSEIGNEMENT COMMERCIAL
53 = PLP2	110 = BEH
54 = CAPE	111 = BREVET D ENSEIGNEMENT HOTELIER
55 = DIPLOME DE JOURNALISTE	112 = BEA
56 = DIPLOME D'ART	

113 = BREVET D ENSEIGNEMENT AGRICOLE	144 = CAPA
114 = BES	145 = CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
115 = BREVET D ENSEIGNEMENT SOCIAL	146 = BEP
116 = BT	147 = BREVET D ETUDES PROFESSIONNELLES
117 = BREVET DE TECHNICIEN	148 = BEPA
118 = BAC TECHNO	149 = BREVET ETUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
119 = BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE	150 = BAA
120 = BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE AGRICOLE	151 = BREVET D APPRENTISSAGE AGRICOLE
121 = BAC TECHNO AGRICOLE	152 = BC
122 = BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE	153 = BREVET DE COMPAGNON
123 = BM	154 = MC NIVEAU 5
124 = BREVET DE MAITRISE	155 = MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 5
125 = MC	156 = BPA
126 = MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4	157 = BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE (avant 93)
127 = BEES 1ER DEGRE	158 = EFAA
128 = BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF 1ER DEGRE	159 = EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE ARTISANAL
129 = BP	160 = CSA NIVEAU 5
130 = BREVET PROFESSIONNEL	161 = CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE NIVEAU 5
131 = BPA	163 = DIPLOME D'AIDE SOIGNANTE
132 = BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE	164 = DIPLOME D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
133 = BSEC	165 = DIPLOME D'AIDE SOIGNANTE
134 = BREVET SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL	166 = DIPLOME DE SECRETAIRE MEDICALE
135 = CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE NIVEAU BAC	167 = CERTIFICAT D'APTITUDE A LA GENDARMERIE
136 = CSA NIVEAU 4	168 = AFPS
138 = DIPLOME DE MONITEUR EDUCATEUR	169 = BAFA
139 = DIPLOME DE PROTHESISTE DENTAIRE	170 = DIPLOME D'ETAT
140 = BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	900 = BAFA
141 = BAC PRO AGRICOLE	901 = AFPS
142 = CERTIFICAT D APTITUDE PROFESSIONNELLE	999 = AUCUN
143 = CAP	

## Menu des spécialités

### Format : \$\$PE

1 = ABATTAGE VIANDES	66 = APPAREILLAGE MEDICAL
2 = ACCUEIL	67 = AQUACULTURE
3 = ACCUEIL TRANSPORTS	68 = ARABE
4 = ACHETEUR INTERNATIONAL	69 = ARBORICULTURE FRUITIERE
5 = ACHETEUR NEGOCIATEUR	70 = ARBORICULTURE NON FRUITIERE
6 = ACHETEUR PRODUITS LAITIERS	71 = ARCHEOLOGIE
7 = ACHETEUR VIANDES	72 = ARCHITECTE
8 = ACOUSTIQUE	73 = ARCHITECTE COLLABORATEUR
9 = ACTION COMMERCIALE	74 = ARCHITECTE INTERIEUR
10 = ACTION SANITAIRE SOCIALE	75 = ARCHITECTE PAYSAGISTE
11 = ACTUARIAT	76 = ARCHITECTURE RESEAUX
12 = ACUPUNCTURE	77 = ARMEE
13 = ADMINISTRATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	78 = ART DE LA BIJOUTERIE
14 = ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	79 = ART DE LA CERAMIQUE
15 = ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	80 = ART DE LA FERRONNERIE
16 = ADMINISTRATION GENERALE	81 = ART DE LA MODE
17 = ADMINISTRATION PUBLIQUE	82 = ART DE LA RELIURE
18 = AERONAUTIQUE	83 = ART DE L'HABITAT
19 = AES	84 = ART DE L'HORLOGERIE
20 = AGENCEMENT BATIMENT	85 = ART DRAMATIQUE
21 = AGENCEMENT EN ARCHITECTURE INTERIEURE	86 = ART DU BOIS
22 = AGENCEMENT LOCAUX	87 = ART DU TEXTILE
23 = AGENT ADMINISTRATIF	88 = ART DU VERRE
24 = AGENT COMMERCIAL	89 = ART GRAPHIQUE
25 = AGENT CYNOPHILE SECURITE	90 = ART MENAGER
26 = AGENT DE MAINTENANCE BUREAUTIQUE	91 = ARTS
27 = AGENT DE MAINTENANCE EN ELECTRONIQUE	92 = ARTS APPLIQUES COMMUNICATION
28 = AGENT DE TRANSPORT	93 = ARTS APPLIQUES DESIGN
29 = AGENT IMMOBILIER	94 = ARTS DECO
30 = AGENT SECURITE	95 = ARTS MARTIAUX
31 = AGENT TECHNIQUE SECURITE	96 = ARTS PLASTIQUES
32 = AGRICULTURE ELEVAGE	97 = ASSAINISSEMENT
33 = AGRICULTURE POLY CULTURE	98 = ASSISTANT ADMINISTRATIF
34 = AGROALIMENTAIRE	99 = ASSISTANT ARCHITECTE
35 = AGROALIMENTAIRE DISTRIBUTION	100 = ASSISTANT DE GESTION
36 = AGROEQUIPEMENTS	101 = ASSISTANT INGENIEUR
37 = AGRONOMIE	102 = ASSISTANT REALISATEUR
38 = AIDE A DOMICILE	103 = ASSISTANTE DE DIRECTION
39 = AIDE COMPTABLE	104 = ASSISTANTE DENTAIRE
40 = AIDE MATERNELLE	105 = ASSISTANTE MATERNELLE
41 = AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE	106 = ASSISTANTE SOCIALE
42 = AIDE MENAGERE	107 = ASSURANCES
43 = AIDE PUERICULTRICE	108 = ASTRONOMIE
44 = AIDE SOIGNANTE	109 = ATTACHE DE PRESSE
45 = AJUSTEUR	110 = AUDIOPROTHESISTE
46 = ALIMENTATION	111 = AUDIOVISUEL
47 = ALLEMAND	112 = AUDIOVISUEL EQUIPEMENTS
48 = AMBULANCIER	113 = AUDIT
49 = AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	114 = AUTO-ECOLE
50 = AMENAGEMENT PAYSAGER	115 = AUTOMATIQUE
51 = AMEUBLEMENT	116 = AUTOMATISMES INDUSTRIELS
52 = ANALYSE BIOLOGIQUE	117 = AUTOMOBILE
53 = ANALYSTE PROGRAMMEUR	118 = AUTOMOBILE CARROSSERIE
54 = ANESTHESIE	119 = AUTOMOBILE MAINTENANCE
55 = ANGLAIS	120 = AUTOMOBILE VENTE
56 = ANIMATEUR CONSEILLER EN BEAUTE	121 = AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
57 = ANIMATEUR QUALITE	122 = AUXILIAIRE DE VIE
58 = ANIMATION CULTURELLE	123 = AVIATION
59 = ANIMATION LOISIRS ENFANTS	124 = AVICULTURE
60 = ANIMATION SOCIALE	125 = AVOCAT
61 = ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	126 = BANQUE
62 = ANIMATION SPORTIVE	127 = BATELLERIE
63 = ANIMATION:DESSIN ANIME	128 = BATIMENT (SAI)
64 = ANTHROPOLOGIE	129 = BATIMENT CONSTRUCTION
65 = APICULTURE	130 = BATIMENT COUVERTURE
	131 = BATIMENT FINITIONS

132 = BATIMENT GENIE CIVIL  
 133 = BATIMENT TRAVAUX PUBLICS  
 134 = BEAUX-ARTS  
 135 = BETON ARME  
 136 = BIBLIOTHECAIRE  
 137 = BIJOUTERIE  
 138 = BIOCHIMIE  
 139 = BIOCHIMIE PROCEDES INDUSTRIELS  
 140 = BIOINDUSTRIES DE TRANSFORMATION  
 141 = BIOLOGIE  
 142 = BIOLOGIE ANALYSE MEDICALE  
 143 = BIOLOGIE GEOLOGIE  
 144 = BIOSERVICES  
 145 = BIOTECHNOLOGIE MEDICALE  
 146 = BIOTECHNOLOGIES  
 147 = BLANCHISSERIE  
 148 = BOIS  
 149 = BONNETERIE  
 150 = BOUCHER  
 151 = BOULANGER  
 152 = BROCHEUR  
 153 = BRODERIE  
 154 = BUCHERON  
 155 = BUREAU ETUDES  
 156 = BUREAUTIQUE  
 157 = CAAE  
 158 = CABLEUR  
 159 = CADRE SANTE  
 160 = CAISSIERE  
 161 = CAMERAMAN  
 162 = CAPACITE EN DROIT  
 163 = CARDIOLOGIE  
 164 = CARISTE  
 165 = CARRELEUR MOSAISTE  
 166 = CARRIERES EXTRACTION  
 167 = CARRIERES JURIDIQUES  
 168 = CARRIERES SOCIALES  
 169 = CARROSSERIE  
 170 = CARTONNIER  
 171 = CERAMIQUE  
 172 = CERAMIQUE D'ART  
 173 = CEREALES  
 174 = CHANT  
 175 = CHAPELLERIE  
 176 = CHARCUTIER  
 177 = CHARCUTIER TRAITEUR  
 178 = CHARPENTE BOIS  
 179 = CHARPENTE METALLIQUE  
 180 = CHAUDRONNERIE  
 181 = CHAUFFAGISTE  
 182 = CHAUFFEUR  
 183 = CHAUSSURE  
 184 = CHIMIE  
 185 = CHIMIE INDUSTRIELLE  
 186 = CHIMIE-BIOLOGIE  
 187 = CHIRURGIE  
 188 = CHIRURGIE DENTAIRE  
 189 = CINEMA  
 190 = CINEMA LABORATOIRE  
 191 = CINEMA METIERS TECHNIQUES  
 192 = CIVILISATIONS ETRANGERES  
 193 = CLERC DE NOTAIRE  
 194 = CLIMATISATION  
 195 = COIFFURE  
 196 = COLLABORATEUR D'ARCHITECTE  
 197 = COLORISTE  
 198 = COMEDIEN  
 199 = COMMERCE  
 200 = COMMERCE AUTO  
 201 = COMMERCE GESTION  
 202 = COMMERCE INTERNATIONAL  
 203 = COMMERCE PRODUITS AGRICOLES ANIMAUX  
 204 = COMMERCE PRODUITS AGRICOLES VEGETAUX  
 205 = COMMERCIAL  
 206 = COMMUNICATION (SAI)  
 207 = COMMUNICATION DES ENTREPRISES  
 208 = COMMUNICATION PUBLICITE  
 209 = COMMUNICATION VISUELLE  
 210 = COMPOSITION IMPRIMERIE  
 211 = COMPTABILITE  
 212 = COMPTABILITE ET GESTION  
 213 = CONCEPTEUR EN PUBLICITE  
 214 = CONCEPTION INDUSTRIELLE  
 215 = CONCHYLICULTURE  
 216 = CONDUCTEUR D'APPAREIL INDUSTRIE  
 217 = CONDUCTEUR DE CHAUFFERIE  
 218 = CONDUCTEUR DE FOURS METALLURGIQUES  
 219 = CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER  
 220 = CONDUCTEUR OFFSET  
 221 = CONDUCTEUR ROUTIER  
 222 = CONDUCTEUR TRANSPORTS  
 223 = CONFECTION  
 224 = CONFISEUR  
 225 = CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE  
 226 = CONSEILLERE MENAGERE  
 227 = CONSTRUCTION AUTO  
 228 = CONSTRUCTION BATIMENT  
 229 = CONSTRUCTION MECANIQUE  
 230 = CONSTRUCTION METALLIQUE  
 231 = CONSTRUCTION NAVALE  
 232 = CONSTRUCTION NAVALE MACHINES  
 233 = CONTROLE CHIMIQUE  
 234 = CONTROLE DE GESTION  
 235 = CONTROLE DE LA PRODUCTION  
 236 = CONTROLE ELECTRIQUE  
 237 = CONTROLE ET REGULATION  
 238 = CONTROLE METALLURGIQUE  
 239 = CONTROLE PHYSICO-CHIMIQUE  
 240 = CONTRÔLE QUALITE IAA  
 241 = CONTROLE QUALITE INDUSTRIEL  
 242 = CORDONNIER  
 243 = COSTUMIER  
 244 = COUPE COUTURE  
 245 = COUTURE  
 246 = COUVERTURE  
 247 = CUIR  
 248 = CUISINE  
 249 = CULTURE ET COMMUNICATIONS  
 250 = CULTURE GENERALE  
 251 = CYCLES ET MOTOCYCLES  
 252 = DACTYLOGRAPHIE  
 253 = DANSE  
 254 = DECOR ARCHITECTURAL  
 255 = DECORATEUR (SAI)  
 256 = DECORATEUR CERAMISTE  
 257 = DECORATEUR VERRE  
 258 = DEFENSE SECURITE  
 259 = DELEGUE MEDICAL  
 260 = DEMENAGEUR  
 261 = DEMOGRAPHIE  
 262 = DENTAIRE  
 263 = DEPANNEUR ELECTRICIEN  
 264 = DERMATOLOGIE  
 265 = DESIGN INDUSTRIEL  
 266 = DESIGN INTERIEUR  
 267 = DESSIN ANIME  
 268 = DESSIN ART  
 269 = DESSIN INDUSTRIEL (SAI)  
 270 = DESSINATEUR ARTS APPLIQUES  
 271 = DESSINATEUR INDUSTRIEL  
 CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE  
 272 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN BATIMENT  
 273 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN CONSTRUCTION ELECTRIQUE  
 274 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN CONSTRUCTION ELECTRONIQUE  
 275 = DESSINATEUR INDUSTRIEL EN MECANIQUE  
 276 = DES SINATEUR INDUSTRIEL METALLURGIE  
 277 = DESSINATEUR MAQUETTISTE

278 = DESSINATEUR PUBLICITE  
 279 = DEVELOPPEMENT CULTUREL  
 280 = DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE  
 281 = DIESELISTE  
 282 = DIETETIQUE  
 283 = DISTRIBUTION COMMERCIALISATION  
 284 = DISTRIBUTION MAGASINAGE  
 285 = DOCUMENTATION  
 286 = DOMOTIQUE  
 287 = DROIT  
 288 = DROIT APPLIQUE  
 289 = DROIT INTERNATIONAL  
 290 = DROIT PUBLIC  
 291 = DROIT SOCIAL  
 292 = EBENISTERIE  
 293 = ECOLE MENAGERE  
 294 = ECOLOGIE ENVIRONNEMENT  
 295 = ECONOMETRIE  
 296 = ECONOMIE  
 297 = ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE  
 298 = EDITION  
 299 = EDUCATEUR JEUNES ENFANTS  
 300 = EDUCATEUR SPECIALISE  
 301 = EDUCATEUR SPORTIF  
 302 = EDUCATION PHYSIQUE  
 303 = EIE  
 304 = ELECTRICIEN  
 305 = ELECTRICITE AUTO  
 306 = ELECTROMECANIQUE  
 307 = ELECTRONIQUE  
 308 = ELECTROTECHNIQUE  
 309 = ELEVAGE  
 310 = EMAILLEUR ART  
 311 = EMBALLAGE  
 312 = EMPLOYE ADMINISTRATIF  
 313 = EMPLOYE DE BANQUE  
 314 = EMPLOYE DE BUREAU  
 315 = EMPLOYE DE COLLECTIVITES-CUISINE  
 316 = EMPLOYE DE COLLECTIVITES-SERVICE  
 317 = EMPLOYEE DE MAISON  
 318 = ENCADREMENT CHANTIER  
 319 = ENCADREMENT D UNITE DE PRODUCTION  
 320 = ENCADREMENT MUSICAL  
 321 = ENCADREMENT TOURISTIQUE  
 322 = ENERGIE  
 323 = ENSEIGNEMENT  
 324 = ENVIRONNEMENT  
 325 = EQUITATION  
 326 = ERGONOMIE  
 327 = ERGOTHERAPIE  
 328 = ESPAGNOL  
 329 = ESTHETIQUE  
 COSMETIQUE  
 330 = ETALAGISTE  
 331 = ETHIQUE  
 332 = ETHNOLOGIE  
 333 = EXPERT COMPTABLE  
 334 = EXPERT EN AUTOMOBILE  
 335 = EXPLOITATION FORESTIERE  
 336 = EXPRESSION DRAMATIQUE  
 337 = EXPRESSION VISUELLE  
 338 = FACTEUR  
 339 = FACTEUR DE GUITARE  
 340 = FACTEUR DE PIANO  
 341 = FACTEUR D'ORGUE  
 342 = FACTEUR INSTRUMENT A VENT  
 343 = FERRONNIER  
 344 = FILATURE  
 345 = FINANCES  
 346 = FINITIONS ET AMENAGEMENT  
 347 = FISCALITE  
 348 = FLEURISTE  
 349 = FONDERIE  
 350 = FOOTBALL  
 351 = FORCE DE VENTE  
 352 = FORET  
 353 = FORGE  
 354 = FORMATEUR ADULTE  
 355 = FORMATION GENERALE  
 356 = FOURRURE  
 357 = FRAISEUR  
 358 = FRANCAIS  
 359 = FRIGORISTE  
 360 = FROID ET CLIMATISATION  
 361 = GARAGISTE  
 362 = GAZ  
 363 = GEA  
 364 = GENDARMERIE  
 365 = GENETIQUE  
 366 = GENIE ATOMIQUE  
 367 = GENIE BIOLOGIQUE  
 368 = GENIE CHIMIQUE  
 369 = GENIE CIVIL  
 370 = GENIE CLIMATIQUE  
 371 = GENIE ELECTRIQUE  
 372 = GENIE ELECTRONIQUE  
 373 = GENIE ELECTROTECHNIQUE  
 374 = GENIE HYDRAULIQUE  
 375 = GENIE INDUSTRIEL  
 376 = GENIE LOGICIEL  
 377 = GENIE MATERIAUX  
 378 = GENIE MECANIQUE BOIS  
 379 = GENIE MECANIQUE MATERIAUX SOUPLES  
 380 = GENIE MECANIQUE MICROTECHNIQUES  
 381 = GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE  
 382 = GENIE MECANIQUE STRUCTURES METALLIQUES  
 383 = GENIE MECANIQUE SYSTEMES MOTORISES  
 384 = GENIE OPTIQUE  
 385 = GENIE TELECOMMUNICATIONS RESEAUX  
 386 = GENIE THERMIQUE  
 387 = GEOGRAPHIE  
 388 = GEOLOGIE  
 389 = GEOLOGUE PROSPECTEUR  
 390 = GEOMETRE  
 391 = GEOPHYSIQUE  
 392 = GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT  
 393 = GESTION COMMERCIALE  
 394 = GESTION COMPTABILITE  
 395 = GESTION DE L'EMPLOI  
 396 = GESTION DES ENTREPRISES  
 397 = GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS  
 398 = GESTION DU PERSONNEL  
 399 = GESTION FINANCIERE  
 400 = GESTION HOTELIERE  
 401 = GESTION INFORMATIQUE  
 402 = GESTION RELATION INTERNATIONALE  
 403 = GESTION RES SOURCES HUMAINES  
 404 = GRAPHISME  
 405 = GRAPHISTE PUBLICITAIRE  
 406 = GRAVEUR  
 407 = GRAVEUR SUR METAUX  
 408 = GRAVEUR SUR PIERRE  
 409 = GRAVEUR SUR VERRE  
 410 = GRAVURE IMPRESSION  
 411 = GRAVURE ORNEMENTATION  
 412 = GYMNASTIQUE  
 413 = GYNECOLOGIE  
 414 = HABILLEMENT  
 415 = HABILLEMENT CREATION  
 416 = HABILLEMENT SPECTACLE  
 417 = HISTOIRE  
 418 = HISTOIRE DE L ART  
 419 = HISTOIRE ET GEOGRAPHIE  
 420 = HORLOGERIE  
 421 = HORTICULTURE  
 422 = HOTELLERIE CUISINE  
 423 = HOTELLERIE SERVICES  
 424 = HYDRAULIQUE

425 = HYDRAULIQUE AGRICOLE  
 426 = HYGIENE DES LOCAUX  
 427 = HYGIENE ENVIRONNEMENT  
 428 = HYGIENE ET SECURITE  
 429 = IMAGE ET SON  
 430 = IMAGERIE MEDICALE  
 431 = IMMOBILIER  
 432 = IMMUNOLOGIE  
 433 = IMPORT-EXPORT  
 434 = IMPRIMERIE  
 435 = INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE  
 436 = INDUSTRIE CHIMIQUE  
 437 = INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE  
 438 = INDUSTRIES GRAPHIQUES  
 439 = INFIRMIER  
 440 = INFORMATION DOCUMENTATION  
 441 = INFORMATIQUE (SAI)  
 442 = INFORMATIQUE DE GESTION  
 443 = INFORMATIQUE INDUSTRIELLE  
 444 = INGENIERIE INDUSTRIELLE  
 445 = INGENIEUR (SAI)  
 446 = INSTALLATIONS SANITAIRES  
 447 = INSTALLATIONS THERMIQUES  
 448 = INSTITUTEUR  
 449 = INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
 450 = INTERNET  
 451 = INTERPRETE  
 452 = INTERVENTION SOCIALE  
 453 = ISOLATION  
 454 = ITALIEN  
 455 = JARDINIER  
 456 = JOAILLERIE  
 457 = JOURNALISME  
 458 = JUDO  
 459 = KINESITHERAPIE  
 460 = LABORANTIN  
 461 = LABORATOIRE  
 462 = LAD JOCKEY  
 463 = LAMINAGE  
 464 = LANGUES ANCIENNES  
 465 = LANGUES ETRANGERES  
 466 = LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES  
 467 = LANGUES REGIONALES  
 468 = LEA  
 469 = LEGISLATION  
 470 = LETTRES (SAI)  
 471 = LETTRES CLASSIQUES  
 472 = LETTRES MODERNES  
 473 = LIBRAIRIE  
 474 = LINGERIE  
 475 = LINGUISTIQUE  
 476 = LITHOGRAPHIE  
 477 = LITTERATURE FRANCAISE  
 478 = LITTERATURES ET CIVILISATIONS  
 ETRANGERES  
 479 = LIVREUR  
 480 = LOGISTIQUE  
 481 = LUNETIER  
 482 = LUTHIER  
 483 = MACHINES-OUTILS  
 484 = MACHINES-OUTILS A BOIS  
 485 = MACHINISME AGRICOLE  
 486 = MACHINISTE  
 487 = MACON  
 488 = MAGASINAGE  
 489 = MAINTENANCE AERONAUTIQUE  
 490 = MAINTENANCE AUDIOVISUEL  
 ELECTRONIQUE  
 491 = MAINTENANCE AUTOMOBILE  
 492 = MAINTENANCE BIOMEDICALE  
 493 = MAINTENANCE MECANIQUE  
 494 = MAINTENANCE MECANO-ELECTRIQUE  
 495 = MAINTENANCE SYSTEMES MECANIQUES  
 AUTOMATISES

496 = MAITRE NAGEUR SAUVETEUR  
 497 = MANAGEMENT COMMERCE  
 498 = MANAGEMENT DISTRIBUTION  
 499 = MANAGEMENT FINANCIER  
 500 = MANAGEMENT GESTION ENTREPRISE  
 501 = MANAGEMENT HOTELIER  
 502 = MANAGEMENT IAA  
 503 = MANAGEMENT INDUSTRIEL  
 504 = MANAGEMENT PRODUCTION  
 505 = MANAGEMENT SOCIAL  
 506 = MANAGEMENT SPORT  
 507 = MANIPULATEUR RADIOLOGISTE  
 508 = MANUTENTION  
 509 = MARAICHAGE  
 510 = MARECHAL FERRANT  
 511 = MARINE MARCHANDE  
 512 = MARINE NATIONALE  
 513 = MARINE PECHE  
 514 = MARKETING  
 515 = MAROQUINERIE  
 516 = MATELASSERIE  
 517 = MATERIAUX SOUPLES  
 518 = MATHEMATIQUES  
 519 = MATHS PHYSIQUE  
 520 = MAVELEC  
 521 = MECANIQUE AERONAUTIQUE  
 522 = MECANIQUE AUTO  
 523 = MECANIQUE DE PRECISION  
 524 = MECANIQUE DES FLUIDES  
 525 = MECANIQUE DU SOLIDE  
 526 = MECANIQUE ELECTRICITE  
 527 = MECANIQUE GENERALE  
 528 = MECANIQUE INDUSTRIELLE  
 529 = MECANIQUE POIDS LOURDS  
 530 = MECANIQUE THEORIQUE  
 531 = MEDECINE  
 532 = MEDICO-SOCIAL  
 533 = MENAGER  
 534 = MENUISERIE  
 535 = MENUISERIE METALLIQUE  
 536 = MESURES PHYSIQUES  
 537 = METALLIER  
 538 = METALLURGIE  
 539 = METEO  
 540 = METIERS DE L EAU  
 541 = METREUR  
 542 = MICROBIOLOGIE  
 543 = MICROELECTRONIQUE  
 544 = MICROINFORMATIQUE  
 545 = MICROMECHANIQUE  
 546 = MICROTECHNIQUES  
 547 = MILITAIRE  
 548 = MINES  
 549 = MIROITERIE  
 550 = MISE EN SCENE  
 551 = MOBILIER  
 552 = MODE  
 553 = MODELEUR  
 554 = MODELISTE  
 555 = MONITEUR AUTO-ECOLE  
 556 = MONITEUR EDUCATEUR  
 557 = MONTEUR ELECTRICIEN  
 558 = MONTEUR EN BRONZE  
 559 = MONTEUR FROID ET CLIMATISATION  
 560 = MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES  
 561 = MONTEUR ISOLATION THERMIQUE ACOUSTIQUE  
 562 = MONTEUR MECANICIEN  
 563 = MONTEUR POSEUR MIROITERIE  
 564 = MOTEURS  
 565 = MOULEUR NOYAUTEUR  
 566 = MOULEUR PLAQUISTE  
 567 = MSMA  
 568 = MULTIMEDIA  
 569 = MUSICOLOGIE

570 = MUSIQUE  
 571 = NATATION  
 572 = NAVIGATION  
 573 = NETTOYAGE DES LOCAUX  
 574 = NEUROBIOLOGIE  
 575 = NEUROSCIENCES  
 576 = NOTARIAT  
 577 = NUTRITION  
 578 = OCEANOGRAPHIE  
 579 = ODONTOLOGIE  
 580 = OENOLOGIE  
 581 = OLEOHYDRAULIQUE  
 582 = OPERATEUR CINEMATOGRAPHIQUE  
 583 = OPERATEUR GEOMETRE  
 584 = OPERATEUR RADIO  
 585 = OPHTALMOLOGIE  
 586 = OPTICIEN  
 587 = OPTIQUE DE PRECISION  
 588 = OPTIQUE INSTRUMENTALE  
 589 = ORGANISATION DU TRAVAIL  
 590 = ORTHOPEDISTE  
 591 = ORTHOPHONIE  
 592 = OSTEOPATHIE  
 593 = OUTILLAGE BOIS  
 594 = OUTILLAGE FONDERIE  
 595 = OUTILLAGE MECANIQUE  
 596 = OUTILLAGE MOULES METALLIQUES  
 597 = OUTILLAGE PLASTIQUE  
 598 = PALEFRENIER  
 599 = PAPIER  
 600 = PATISSERIE  
 601 = PATRIMOINE CULTUREL  
 602 = PAYSAGISTE  
 603 = PEAUX  
 604 = PECHE  
 605 = PEDAGOGIE  
 606 = PEDIATRIE  
 607 = PEDICURE PODOLOGUE  
 608 = PEINTRE DECORATEUR  
 609 = PEINTRE EN BATIMENT  
 610 = PEINTRE EN CARROSSERIE  
 611 = PEPINIERISTE  
 612 = PETITE ENFANCE  
 613 = PHARMACIE  
 614 = PHARMACOLOGIE  
 615 = PHILOSOPHIE  
 616 = PHOTOCOMPOSITION  
 617 = PHOTOGRAPHIE  
 618 = PHOTOGRAVURE  
 619 = PHYSIQUE  
 620 = PHYSIQUE CHIMIE  
 621 = PIANO  
 622 = PILOTE CIVIL  
 623 = PILOTE MILITAIRE  
 624 = PISCICULTURE  
 625 = PISTEUR SECOURISTE  
 626 = PLASTIQUES ET COMPOSITES  
 627 = PLASTURGIE  
 628 = PLATRIERIE  
 629 = PLOMBIER  
 630 = PLURIDISCIPLINAIRE LETTRES ARTS SCIENCES HUMAINES  
 631 = PLURIDISCIPLINAIRE SCIENCES TECHNOLOGIQUES  
 632 = PODO-ORTHESISTE  
 633 = POLICE  
 634 = POLYCULTURE  
 635 = POLYCULTURE ELEVAGE  
 636 = PREPARATEUR EN PHARMACIE  
 637 = PRESSE EDITION  
 638 = PRESSING  
 639 = PRET A PORTER  
 640 = PRODUCTION FORESTIERE  
 641 = PRODUCTIONS ANIMALES  
 642 = PRODUCTIONS VEGETALES  
 643 = PRODUCTIQUE BOIS  
 644 = PRODUCTIQUE CHIMIQUE  
 645 = PRODUCTIQUE DES ALLIAGES  
 646 = PRODUCTIQUE GRAPHIQUE  
 647 = PRODUCTIQUE MATERIAUX SOUPLES  
 648 = PRODUCTIQUE MECANIQUE  
 649 = PRODUCTIQUE OUTILLAGE PLASTIQUE  
 650 = PRODUCTIQUE TEXTILE  
 651 = PROGRAMMATION  
 652 = PROTECTION DU PATRIMOINE  
 653 = PROTHESISTE  
 654 = PSPA  
 655 = PSYCHANALYSE  
 656 = PSYCHIATRIE  
 657 = PSYCHOLOGIE  
 658 = PSYCHOMOTRICITE  
 659 = PUBLICITE  
 660 = PUERICULTURE  
 661 = RADIOELECTRICIEN  
 662 = RADIOLOGIE  
 663 = REALISATION AUDIOVISUELLE  
 664 = RECHERCHE CHIMIE  
 665 = RECHERCHE MEDICALE  
 666 = RELATION SOCIALE  
 667 = RELATION TRAVAIL  
 668 = RELATIONS INTERNATIONALES  
 669 = RELATIONS PUBLIQUES  
 670 = RELIURE  
 671 = REPARATION AUTOMOBILE  
 672 = RESEAUX INFORMATIQUES  
 673 = RESSOURCES HUMAINES  
 674 = RESTAURANT  
 675 = RESTAURATION DU PATRIMOINE  
 676 = ROBOTIQUE  
 677 = RUSSE  
 678 = SAGE-FEMME  
 679 = SANITAIRE ET SOCIAL  
 680 = SANTE  
 681 = SAPEURS-POMPIERS  
 682 = SCIENCES (SAI)  
 683 = SCIENCES DE LA TERRE  
 684 = SCIENCES DE LA VIE  
 685 = SCIENCES DE L'EDUCATION  
 686 = SCIENCES DES STRUCTURES DE LA MATIERE  
 687 = SCIENCES ECONOMIQUES  
 688 = SCIENCES EXPERIMENTALES  
 689 = SCIENCES HUMAINES  
 690 = SCIENCES MEDICO-SOCIALES  
 691 = SCIENCES NATURELLES  
 692 = SCIENCES PHYSIQUES  
 693 = SCIENCES POLITIQUES  
 694 = SCIENCES POUR L'INGENIEUR  
 695 = SCIENCES SOCIALES  
 696 = SCULPTURE  
 697 = SCULPTURE SUR BOIS  
 698 = SECOURISME  
 699 = SECRETARIAT  
 700 = SECRETARIAT DE DIRECTION  
 701 = SECRETARIAT MEDICAL  
 702 = SECURITE  
 703 = SECURITE ALIMENTAIRE  
 704 = SECURITE INDUSTRIELLE  
 705 = SELLERIE  
 706 = SERRURERIE  
 707 = SERVEUR  
 708 = SERVICES AUX PERSONNES  
 709 = SERVICES EN MILIEU RURAL  
 710 = SMS  
 711 = SOCIOLOGIE  
 712 = SOINS  
 713 = SOINS PERSONNELS  
 714 = SON IMAGE  
 715 = SOUDURE  
 716 = SOUFFLEUR DE VERRE

717 = SPECTACLE  
 718 = SPORT  
 719 = SSM  
 720 = STAE AMENAGEMENTS  
 721 = STAE EQUIPEMENTS  
 722 = STAE TECHNOLOGIES ANIMALES  
 723 = STAE TECHNOLOGIES VEGETALES  
 724 = STAPS  
 725 = STATISTIQUE  
 726 = STENO-DACTYLOGRAPHIE  
 727 = STI ARTS APPLIQUES  
 728 = STI BIOCHIMIE  
 729 = STI BOIS  
 730 = STI ELECTRONIQUE  
 731 = STI ELECTROTECHNIQUE  
 732 = STI ENERGIE  
 733 = STI GENIE CIVIL  
 784 = TECHNIQUES ADMINISTRATIVES  
 734 = STI GENIE MATERIAUX  
 735 = STI MATERIAUX SOUPLES  
 736 = STI MICROTECHNIQUES  
 737 = STI OPTIQUE  
 738 = STI PRODUCTIQUE MECANIQUE  
 739 = STI STRUCTURES METALLIQUES  
 740 = STI SYSTEMES MOTORISES  
 741 = STL BIOCHIMIE  
 742 = STL CLPI  
 743 = STL PHYSIQUE OPTIQUE  
 744 = STL PHYSIQUE CONTRÔLE REGULATION  
 745 = STOMATOLOGIE  
 746 = STPA SCIENCES TECHNOLOGIES  
 747 = STPA TECHNOLOGIES ECONOMIE  
 748 = STRUCTURES METALLIQUES  
 749 = STT INFORMATIQUE GESTION  
 750 = STT TECHNIQUES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES  
 751 = STYLISTE MODE  
 752 = STYLISTE VISAGISTE  
 753 = SURVEILLANCE  
 754 = SYLVICULTURE  
 755 = SYSTEMES MOTORISES  
 756 = TAILLEUR  
 757 = TAILLEUR DE PIERRE  
 758 = TANNERIE  
 759 = TAPISSERIE  
 760 = TAPISSERIE AMEUBLEMENT  
 761 = TAPISSIER-DECORATEUR  
 762 = TAXI  
 763 = TECHNICIEN ADMINISTRATIF  
 764 = TECHNICIEN AUDIOVISUEL  
 765 = TECHNICIEN DU SPECTACLE  
 766 = TECHNICO-COMMERCIAL  
 767 = TECHNICO-COMMERCIAL  
 AGROFOURNITURES  
 768 = TECHNICO-COMMERCIAL BOIS  
 769 = TECHNICO-COMMERCIAL BOISSONS  
 770 = TECHNICO-COMMERCIAL CUIR CHAUS SURE  
 771 = TECHNICO-COMMERCIAL FRUITS LEGUMES  
 772 = TECHNICO-COMMERCIAL GENIE  
 MECANIQUE  
 773 = TECHNICO-COMMERCIAL IAA  
 774 = TECHNICO-COMMERCIAL INDUSTRIE DES METAUX  
 775 = TECHNICO-COMMERCIAL INSTRUMENTS DE LABO  
 776 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIAUX BATIMENT  
 777 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIAUX SOUPLES  
 778 = TECHNICO-COMMERCIAL MATERIEL AGRICOLE  
 779 = TECHNICO-COMMERCIAL MECANIQUEELECTRICITE  
 780 = TECHNICO-COMMERCIAL PHARMACIE  
 781 = TECHNICO-COMMERCIAL PLANTES ORNEMENT  
 782 = TECHNICO-COMMERCIAL PRODUIT ALIMENTAIRE  
 783 = TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS FORESTIERS  
 785 = TECHNIQUES AGRICOLES  
 786 = TECHNIQUES AGROALIMENTAIRES  
 787 = TECHNIQUES BANCAIRES  
 788 = TECHNIQUES COMMERCIALES  
 789 = TECHNIQUES COMPTABLES  
 790 = TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION  
 791 = TECHNIQUES FINANCIERES  
 792 = TECHNIQUES JURIDIQUES APPLIQUEES  
 793 = TECHNOLOGIE AGRICOLE AMENAGEMENTS  
 794 = TECHNOLOGIE AGRICOLE EQUIPEMENTS  
 795 = TECHNOLOGIE AGRICOLE SCIENCES  
 TECHNOLOGIES  
 796 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES ANIMALES  
 797 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES ECONOMIE  
 798 = TECHNOLOGIE AGRICOLE TECHNOLOGIES VEGETALES  
 799 = TECHNOLOGIE CONNAISSANCE  
 800 = TECHNOLOGIE ECONOMIE (MILIEU NATUREL,  
 AGRICOLE)  
 801 = TECHNOLOGIE IMAGE  
 802 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES BIOCHIMIE  
 803 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES BOIS  
 804 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES CHIMIE  
 805 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ELECTRONIQUE  
 806 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES  
 ELECTROTECHNIQUE  
 807 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ENERGIE  
 808 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES GENIE CIVIL  
 809 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES GENIE MATERIAUX  
 810 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES MATERIAUX  
 SOUPLES  
 811 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES  
 MICROTECHNIQUES  
 812 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES OPTIQUE  
 813 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES  
 PRODUCTIQUE MECANIQUE  
 814 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES STRUCTURES  
 METALLIQUES  
 815 = TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES SYSTEMES MOTORISES  
 816 = TECHNOLOGIES INFORMATION  
 COMMUNICATION  
 817 = TECHNOLOGIES INFORMATIQUE  
 818 = TECHNOLOGIES TERTIAIRES  
 819 = TEINTURE  
 820 = TELECOM RESEAUX INFORMATIQUES  
 821 = TELECOMMUNICATIONS  
 822 = TEXTILE  
 823 = THEATRE  
 824 = THEOLOGIE  
 825 = TISSAGE  
 826 = TOLERIE  
 827 = TONNELIER  
 828 = TOPOGRAPHIE  
 829 = TOURISME  
 830 = TOURNEUR  
 831 = TOURNEUR BOIS  
 832 = TOURNEUR BRONZE  
 833 = TOURNEUR FRAISEUR  
 834 = TOURNEUR POTERIE  
 835 = TRADUCTEUR  
 836 = TRAITEMENT DES DECHETS  
 837 = TRAITEMENT DES EAUX  
 838 = TRAITEUR  
 839 = TRANSFORMATION DES METAUX  
 840 = TRANSPORT ET LOGISTIQUE  
 841 = TRANSPORTS  
 842 = TRAVAIL DU BOIS  
 843 = TRAVAUX PUBLICS  
 844 = TRI ACHEMINEMENT COURRIER  
 845 = TUYAUTEUR  
 846 = TYPOGRAPHIE  
 847 = URBANISME  
 848 = USINAGE  
 849 = VEHICULES INDUSTRIELS  
 850 = VENTE  
 851 = VERRE  
 852 = VETERINAIRE  
 853 = VIANDES  
 854 = VIOLON

855 = VISITEUR MEDICAL  
856 = VITICULTURE  
857 = VITRERIE  
858 = VOILE  
859 = VOLCANOLOGUE  
860 = WEBMESTRE  
861 = ZINGUEUR  
862 = SERVICES ACCUEIL ASSISTANCE CONSEIL  
863 = SCIENCES DU LANGAGE  
864 = LETTRES ET LANGUES  
865 = LANGUE LITTERATURE CIVILISATION ETRANGERE  
866 = AIDE A LA PERSONNE  
867 = SCIENCES DE LA MATIERE  
868 = INFORMATION COMMUNICATION  
869 = GESTION DE LA DOCUMENTATION  
870 = L (Littéraire)  
871 = ES (Economique et social)  
872 = S (Scientifique)  
873 = ACTION COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

874 = ACTION COMMUNICATION COMMERCIALE  
875 = AGENT DE MAINTENANCE MECANIQUE  
876 = BREVET DES COLLEGES  
877 = CONDUITE DE PRODUCTION ANIMALE  
878 = CONSTRUCTION TOPOGRAPHIQUE  
879 = ECONOMIQUE ET SOCIALE  
880 = EQUIPEMENT INSTALLATION ELECTRIQUE  
881 = GENERAL  
882 = MAINTENANCE INDUSTRIELLE  
883 = MECANIQUE AGRICOLE  
884 = METIERS DE LA MODE  
885 = RELATION CLIENTELE  
886 = SERIGRAPHIE  
887 = TRAVAUX PAYSAGERS  
888 = VENTE ACTION MARCHANDE  
889 = VIGNE ET VIN  
998 = AUTRE  
999 = AUCUNE

## INDEX

---

### A

ACTU_07	44, 86
ACTU_09	44, 86
AGE04	42
AGRI	13
ANTER	13
ATNIVO	18
AUTRERAI	19

---

### C

CA0_07	32
CA0_09	32
CA10C	34
CA20_07	34
CA20_09	34
CA21_07	35
CA21_09	35
CA24_07	35
CA25_07	35
CA26_07	35
CA7	33
CA8	33
CA9C	34
CAL	44, 85
CAPBE	13
CFA	13
CIV1_09	29
CIV2_09	29
CLASSE	12

---

### D

DATDN	45, 86
DATFN	45, 86
DEBUT	45, 86
DEP6EME	19
DEPART	46
DEPBAC	22
DEPETAB	14
DEPINTER_07	32
DEPINTER_09	32
DIACCENT_07	36
DIACCENT_09	78

DIAGE_07	37
DIAGE_09	79
DIAUTRE_07	37
DIAUTRE_09	79
DIETU_07	37
DIETU_09	79
DIEXP_07	38
DIEXP_09	80
DIFAMI_07	37
DIFAMI_09	79
DIFAV_07	38
DILIEU_07	36
DILIEU_09	78
DILOOK_07	36
DILOOK_09	78
DINOM_07	36
DINOM_09	78
DIORI_07	37
DIORI_09	79
DIPEAU_07	36
DIPEAU_09	78
DIPERMI_07	38
DIPERSO_07	38
DIPHYSIQ_07	37
DIPHYSIQ_09	79
DIPSOR	28
DIS1_09	77
DIS2_09	77
DIS3_09	77
DIS4_1_09	80
DIS4_2_09	80
DIS4_3_09	80
DIS4_4_09	81
DIS4_5_09	81
DIS4_09	80
DIS5_1_09	81
DIS5_2_09	81
DIS5_3_09	82
DIS5_4_09	82
DIS5_5_09	82
DIS5_6_09	82
DIS5_09	81
DISANTE_07	38
DISANTE_09	80
DISEXE_07	36
DISEXE_09	78
DPM4_07	83
DPM4_09	83
DUREE	45, 86
DUROBS	40

---

### E

EA29_07	52
EA29_09	52
EA54B_07	72
EA54B_09	72
EA76_07	73
EA76_09	73
EA77_07	74
EA77_09	74
EA77A_07	74
EA77A_09	74
EA77B_07	74
EA77B_09	74
EA77C_07	74
EA77C_09	74
EA78_07	82
EA78_09	82
EA79_07	83
EA79_09	83
EA80_07	83
EA80_09	83
EA82_07	84
EA82_09	84
EMPL_07	54
EMPL_emb	54
EMPL_fin	54
EP1	49
EP11	47
EP12	47
EP12_R	47
EP13A	50
EP13B	50
EP13C	50
EP13D	50
EP15	51
EP2	49
EP24	52
EP25	52
EP25_07	52
EP39	53
EP39_07	53
EP41	53
EP41_07	53
EP49	70
EP50	71
EP50P	71
EP52A	71

EP53	71
EP53_07	71
EP54	72
EP54_07	72
EP55	72
EP55_07	72
EP55P	73
EP55P_07	73
EP56	65
EP56A	65
EP57	65
EP58	66
EP59	66
EP60	66
EP60A	66
EP61	67
EP62	67
EP62_07	67
EP63	67
EP63A	67
EP64	68
EP65	68
EP66	68
EP67	69
EP68	69
EP68A	69
EP69	70
EP70	70
EP71	73
EP75	73
EP75_07	73
EP80A	74
EP80B	75
EP80C	75
EP81	75
EP82B	75
EP83	76
EPJ	49
EPM	49
ERA	14
ETA1_09	97
ETA2_09	97
ETU1A	97
ETUA2_07	98
ETUA2_09	98
ETUA3_07	98
ETUA3_09	98
ETUA4_07	98
ETUA4_09	98
ETUA5_07	98
ETUA5_09	98
ETUP1	97
EX11_07	77
EX11_09	77
EX7_07	76
EX7_09	76
EX8_07	76
EX8_09	76

## F

FIN	45, 86
FONCT_07	63
FONCT_EMB	63

FONCT_FIN	63
-----------	----

## G

GEO1_07	84
GEO1_09	84
GEO2_07	84
GEO2_09	84
GIR1_07	83
GIR1_09	83

## H

HABDE_07	40
HABDE_09	40
HMOISX	40

## I

ID	40
IDENT	17, 44, 85
IDEX8_07	76
IDEX8_09	76
IDNC	53
IDNC_07	53
IDNP	53
IDNP_07	53
IF	40
IMP39	13
INFG3	13
INTER	46
IUFMI	14

## L

LASSITUDE	18
LIEUNAIS1	33
LIEUNMER1	33
LIEUNPER1	33

## M

Menu Bac professionnel	99
Menu BT/BP	101
Menu des diplômes	103
Menu des spécialités	105
MEA1_09	74
ML1_07	28
ML1_09	28
ML2_07	29
ML2_09	29
MODTH	13
MOISINT_07	14
MOISINT_09	14
MOISX	39

## N

NATENTR	47
NATENTR_R	47
NES	48
NES_R	48
NIVEAU	24
NIVSOR9	24
NMCHO_07	41
NMCHO_09	41
NMEMP_07	41
NMEMP_09	41
NMETU_07	41
NMETU_09	41
NMFOR_07	41
NMFOR_09	41
NMINA_07	41
NMINA_09	41
NMJVAC_07	41
NMJVAC_09	41
NMVAC_07	41
NMVAC_09	41
NSCHO_07	41
NSCHO_09	41
NSEMP_07	41
NSEMP_09	41
NSEQ	44, 85
NSETU_07	42
NSETU_09	42
NSFOR_07	42
NSFOR_09	42
NSFPHD	25
NSFPHD_R	25
NSFSOR	27
NSINA_07	41
NSINA_09	41
NSJVAC_07	42
NSJVAC_09	42
NSTOT_07	40
NSTOT_09	40
NSVAC_07	42
NSVAC_09	42

## O

OP2_07	29
OP2_09	29

## P

P01A_07	30
P01A_09	30
P03_07	30
P03_09	30
P03A_07	30
P03A_09	30
P03B_07	30
P03B_09	30
P03BF_07	30
P03BF_09	30
P03C_07	31
P03C_09	31

P03D_07	31
P03D_09	31
P03E_07	31
P03E_09	31
P03F_07	31
P03F_09	31
P03G_07	31
P03G_09	31
PCS_EMB	54
PCS_FIN/PCS_07	63
PDS_INIT	17
PHD32	27
PHD32_R	27
PHDIP	24
PHDIP_R	24
PHDIP9	25
POL	46
POL6EME	20
POLBAC	23
POLINTER_07	32
POLINTER_09	32
PONDEF	17
POSPRO_07	64
POSPRO_EMB	64
POSPRO_FIN	64

---

## Q

Q1	17
Q2	17
Q25	18
Q35new	22
Q40_07	23
Q40_09	23
Q41_07	23
Q41_09	23
Q42_07	23
Q42_09	23
Q7B	17

---

## R

RA18_01_07	94
RA18_01_09	94
RA18_02_07	94
RA18_02_09	94
RA18_03_07	94
RA18_03_09	94
RA18_04_07	94
RA18_04_09	94
RA18_05_07	94
RA18_05_09	94
RA18_06_07	95
RA18_06_09	95
RA18_07	94
RA18_07_07	95
RA18_07_09	95
RA18_09	94
RA19_07	95
RA19_09	95
RA19A_07	95
RA19A_09	95

RA2_01_07	88
RA2_01_09	88
RA2_02_07	88
RA2_02_09	88
RA2_03_07	88
RA2_03_09	88
RA2_04_07	88
RA2_04_09	88
RA2_05_07	88
RA2_05_09	88
RA2_07	87
RA2_07_07	88
RA2_07_09	88
RA2_08_07	88
RA2_08_09	88
RA2_09	87
RA2_10_07	89
RA2_10_09	89
RA20_07	95
RA20_09	95
RA21N_07	96
RA21N_09	96
RA5_07	89
RA5_09	89
RA5A_07	89
RA5A_09	89
RA8_01_07	90
RA8_01_09	90
RA8_02_07	90
RA8_02_09	90
RA8_03_07	90
RA8_03_09	90
RA8_04_07	90
RA8_04_09	90
RA8_05_07	90
RA8_05_09	90
RA8_06_07	90
RA8_06_09	90
RA8_07	89
RA8_07_07	90
RA8_07_09	90
RA8_08_07	91
RA8_08_09	91
RA8_09	89
RA8_09_07	91
RA8_09_09	91
RA8_10_07	91
RA8_10_09	91
RAIFINAN	18
REFUSE	18
REG	46
REG6EME	20
REGBAC	23
REGETAB	14
REGINTER_07	32
REGINTER_09	32
RETOU	44
RA1_07	87
RA1_09	87
RP10	91
RP10_07	91
RP11	91
RP11_07	91
RP11A	92
RP11A_07	92

RP12	92
RP12_07	92
RP13	92
RP13_01	92
RP13_01_07	92
RP13_02	93
RP13_02_07	93
RP13_03	93
RP13_03_07	93
RP13_04	93
RP13_04_07	93
RP13_05	93
RP13_05_07	93
RP13_06	93
RP13_06_07	93
RP13_07	92
RP14	93
RP14_07	93
RA2_06_07	88
RA2_06_09	88
RP9B	91
RP9B_07	91

---

## S

SALPRDEB	64
SALPRFIN/SALPR_07	65
SITDE_07	41
SITDE_09	41
SITMERE	34
SITPERE	33
STAT_EMB	51
STAT_EMB_R	51
STAT_FIN/STAT_07	52
STRATEG	15
SUPER	13

---

## T

TABSEQ	45, 85
TAPE	42
TRAJPRO_09	42
TRAJPRO_07	42
TROUVEMP	18
TYPSEQ	46, 85
TYPOTRAJ_07	42, 43

---

## V

VIEACT	19
--------	----

---

## Z

ZE	46
ZE6EME	20
ZEBAC	23
ZEINTER_07	32
ZEINTER_09	32

